



RÉPUBLIQUE DU BÉNIN

MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE, DE L'EAU ET DES MINES
(MEEM)



 SOCIÉTÉ BÉNINOISE
D'ÉNERGIE ÉLECTRIQUE

**PROJET D'ÉLECTRIFICATION RURALE
(PERU)**

ETUDE D'IMPACT ENVIRONNEMENTAL ET SOCIAL
SIMPLIFIÉE DU SOUS-PROJET D'ÉLECTRIFICATION DE
VINGT-TROIS (23) LOCALITÉS DES COMMUNES DE
KANDI, KARIMAMA ET MALANVILLE DANS LE
DÉPARTEMENT DE L'ALIBORI (LOT4)

ANNEXE

REDIGÉ PAR LE GROUPEMENT :



Energy For Africa

Tél: +229 97 41 42 11

E-mail: energieforafrica@gmail.com

FINANCEMENT : BANQUE AFRICAINE DE DÉVELOPPEMENT (BAD)

OCTOBRE 2024

SOMMAIRE

1. LISTE DES AUTORITES RENCONTREES
2. PV ET LISTE DE CONSULTATION PUBLIQUE
3. CAHIER DES CLAUSES ENVIRONNEMENTALES ET SOCIALES (CCES)
4. OUTILS DE COLLECTE
5. TERMES DE RÉFÉRENCES

Annexe 1 : Liste des personnes ressources rencontrées



MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE
REPUBLIQUE DU BÉNIN



Projet d'Électrification Rurale (PERU)

Étude d'Impact Environnemental et Social (EIES) des travaux d'électrification de 200 localités au nord du Bénin

LISTE DES AUTORITES RENCONTREES

Cette séance de rencontre est organisée dans le cadre de la mission citée. Des photos, verbatim, etc. seront pris pour un usage exclusif à la présente étude.

N°	Nom et prénom	Profession	Contacts	Embarquement
01	BOUKO Yafa	D. A. Mkandi	975219328	BSS
02	ANABOU K. Abasse	SP Maire/comm	9598578	Annuaire
03	JOFFRI Felixiano C.	JADE	9711676	Annuaire
04	TAYA NGOYE Semwi	CA/communal	95289596	Annuaire
05	BABA SANNA Goro daydo	CV/Émploiee-Comm	64136175	Annuaire
06	GAROUBA Karim	CA/Seminairepneu	64836371	Annuaire
07	MONVORO Eric F. C	SE Gosouma	97323958	Annuaire
08	AMADAH Jald	RST Gosouma	96521625	Annuaire
09	GOSOUMA A.F.A	CA/Gosouma	95204244	Annuaire
10	HAMA Souda	CV/Soleau	95096746	Annuaire
11	WASSIROU Aboubakar	CV/Éprouvé	63656121	Annuaire
12	BIO SIRA Dramane	CV/Éprouvé	66929291	Annuaire
13	ALLOUKOU TUI Olyson	SE Malanville	97090929	Annuaire

EIES - PERU/ABERME

200 localités



Annexe 2 : PV et listes de consultation publique



MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE
RÉPUBLIQUE DU BÉNIN



Agence Béninoise d'Électrification Rurale et de Maîtrise D'Énergie (ABERME)

Projet d'Électrification Rurale (PERU)

Étude d'Impact Environnemental et Social (EIES) des travaux d'électrification de 200 localités au nord du Bénin

PROCES VERBAL DE LA SEANCE DE CONSULTATION DU PUBLIC

Date	22/03/2024
Début de la séance	11h 50 min - 12h
Fin de la séance	12h 30 min
Commune	Kandi
Arrondissement	Angaradéhou
Village/quartier	Soulo
Lieu	Place public
Langue de travail	Dendi

Représentants du Consultant : KANDESSOUNON Gniel Prisca
Dr HOUNGUE Soël

RÉSUMÉ DU PROJET ET OBJECTIFS DE LA SEANCE
 Pour permettre le développement des personnes vivants dans les milieux rural du Bénin, ABERME/Bénin a décidé d'électrifier 200 localités du Nord/Bénin en énergie électrique dans les départements du Borgou, Alibori, l'Atacora et la Donga. Mais pour ce fait, il est nécessaire de réaliser une étude d'impact environnemental et social dans ces localités bénéficiaire afin d'éviter des impacts négatifs. A cet effet, des séances de consultation publique sont organisées dans ces localités pour présenter le projet aux populations bénéficiaire dans un premier temps et recueillir leur préoccupation pour mieux les éclairer et obtenir leur adhésion au projet.

B. QUESTIONS ET DEBATS

* MDUMOUNI Abolouaye: A l'entame de ses propos il a montré qu'il est heureux du projet d'électrification de leur localité. Car cela leur permettra d'avoir l'éclairage public dans le village. Il poursuit en disant que cette électrification permettra aux femmes d'entreprendre des activités génératrices de revenus comme la vente de glace, des sucrées, ouverture des poissonneries dans le village. Egalement les chefs de ménage pourront s'acheter des moulins électriques.

* KOROGO Beidor: déclare être très content du projet d'électrification de leur localité. Pour lui cette électrification aidera les femmes à faire les travaux domestiques même dans la nuit et permettra au élèves de bien apprendre leur leçon ce qui conduira à un meilleur résultat.

* OKOU H. Boubakari: a manifesté sa joie pour l'électrification de leur localité. Il déclare que cela aidera les jeunes à apprendre des métiers et rester dans leur village pour l'exercer ce qui limitera le taux d'exode rural.

* Bachabi Zakina: a montré qu'elle est très joyeuse du projet d'électrification de leur localité car cela aidera les femmes à charger leur téléphone aussi tout le monde pourra s'acheter une télévision pour avoir des informations partout dans le monde.

C. SYNTHÈSE DES POINTS SOULEVÉS, DÉCISIONS PRISES ET PROPOSITIONS

Il faut noter qu'à la fin de la séance, la population a rassuré qu'il sont prêt et disponible à tout moment d'accompagner les techniciens et même servir d'adresses pour que le travail se passe bien. Elle a aussi rassuré l'équipe des consultants qu'elle accepte dégager tout obstacle qui empêcherait l'implantation des infrastructures.



Ont signé :

MOUNOUNI Abdoulaye
(CV Sando)

^{FF}
KONGORO Seidou
(Conseiller)

^{FF}
OROU H. Boubakari
(Représentant des jeunes)

BACHABI Zakia
(Représentante des femmes)

^{FF}
KANDISSOU NORA Guiré Prisca
(Représentante du consultant)

Projet d'Électrification Rurale (PERU)

Étude d'Impact Environnemental et Social (EIES) des travaux d'électrification de 200 localités au nord du Bénin

LISTE PRESENCE DE LA SEANCE DE CONSULTATION DU PUBLIC

Cette séance de consultation du public est organisée dans le cadre de la mission citée. Des photos, verbatim, etc. seront pris pour un usage exclusif à la présente étude.

Village

Sondo

Arrondissement

Angaradokou

Commune

Kandi

Date

22/08/2024

N°	Nom et prénom	Profession	Contacts	Emargement
1	MDUHOUNI B. Abdoulaye	Délégué	64893098	
2	KONGORO Sèidou	conseiller		ECS
3	OROUHAMBERI Bankai	cultivateur	65905381	
4	LOUTICHOHA Nouhan		64253258	
5	OUAOU Meudachirou			
6	HAMIDOU ISSITOU			0
7	OROUHAMBERI Djafaran			009
8	LOUTICHOHA Maustapha		98551889	
9	MOHO DOUDOU Talalataou		94891255	
10	MOHO DOUDOU Keessimou		64263448	
11	MASSIROU Abdoulaye		95914605	
12	GUSRYANE Madjidou		64341848	

No	Nom et prénom	Profession	Contacts	Emargement
13	BROU BENGHO Abdoul Rak	Cultivateur	9454 65 65	9
14	ATHINDOU Seïdan	/	94358949	9
15	SABI NOYO ISSIAKO	/	95572039	10
16	SALIFOU A Iïdan	/	58130702	10
17	ADATHOU Habirou	/	/	10
18	ANAROUWA Nassirou	/	/	10
19	ILHASSO ISSA	/	60254086	10
20	MDKRODOUWA Tachoudou	/	47354484	10
21	SOUNDOUKEU Sakina	Mercenaire	/	10
22	BERO Bismare	Cultivateur	45183162	10
23	ABDOU Hassane	/	/	10
24	SIDDO MASSIROU	/	95617757	10
25	TOUSSA Arouna	/	98818262	10
26	ZIBO Zakariya	/	/	10
27	BACHABI Zakira	/	64872603	10
28	MOUMOUNI Amina	Mercenaire	/	10

No	Nom et prénom	Profession	Contacts	Emargement
29	TOHOUNGO Mohamed	Cultivateur		
30	MASSIROU Moustapha			AL
31	GUSHANE Mohamed	Electricien	94385995	
32	MASSIRAO Maussa	Cultivateur		
33	MAWOU Hassou			
34	MOUMOUNI Abdoulaye			
35	KONGOND Aladyi			
36	ALASSANE Sami			
37	SABOU Samadjan			
38	BID KOTHA Gani	menagère		
39	DROUKPAI Sissou	Cultivateur		
40	ABOUDOUZAYE Radiatou	menagère		
41	YAROU DRAOU Gandon	menagère		
42	SABOU Aban'ya	menagère		
43	MOUMOUNI Oudeniataou	menagère		A
44	BAABA Nafessata	menagère		

N°	Nom et prénom	Profession	Contacts	Emargement
45	SALIFOU Allimatah	meunier	-	
46	ABDI Amissatou	-	-	
47	FARI Djamilia	-	-	
48	TASSOKI Allassane	Saunders	-	
49	ALASSANE Nabior	Saunders	-	
50	SUMAROU Soumaila	Carpenter	94301395	
51	ANIDOU Abdou	Tailleur	64294145	
52	HILOU Imoussa	Cultivateur	-	
53	NOKO ZAROU Idoussa	Saunders	-	
54	ALASSANE Daouda	Saunders	-	
55	MOUNOUMI Fatimata	Cultivateur	-	



MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE
RÉPUBLIQUE DU BÉNIN



Agence Béninoise d'Electrification Rurale et de Maitrise D'Énergie (ABERME)

Projet d'Electrification Rurale (PERU)

Etude d'Impact Environnemental et Social (EIES) des travaux d'électrification de 200 localités au nord du Bénin

PROCES VERBAL DE LA SEANCE DE CONSULTATION DU PUBLIC

Date	:	16/08/2024
Début de la séance	:	8h 37
Fin de la séance	:	9h 12min
Commune	:	Kandi
Arrondissement	:	Angaradéhou
Village/quartier	:	Tchoka
Lieu	:	Place public
Langue de travail	:	Dendi

Représentants du Consultant : KANDISSOUNON Gniel Prisca
Dr HOUNGUE Joël

A. RESUME DU PROJET ET OBJECTIFS DE LA SEANCE

L'électricité est un maillon fondamental pour qu'un pays se développe. Dans ce sens, le Bénin met des bouches double afin d'électrifier toutes les localités rurales. A cet effet, ABERME/Bénin donne la chance à 200 localités du Nord-Bénin (dans les départements de Borgou, de l'Alibori, de la Donga et de l'Atacora). Mais avant tout, il est indispensable qu'une étude d'Impact Environnemental soit faite dans les dites localités. Les villages récepteurs ont accepté une organisation des séances de consultations publiques afin de mieux leur expliquer. L'autre raison de l'organisation de ces séances est de recueillir leurs différentes suggestions et préoccupations et de leur donner un éclaircissement.

B. QUESTIONS ET DEBATS

□ MOUMOUNI B. Abdoulaye : Il concerné a commencé par les salutations d'usage. Il reconnaît l'importance de l'électricité et est très heureux que ce projet prenne en compte leur localité. Il avance des propos tels que désormais son épouse sera fière de lui car il va lui acheter un frigo qui lui permettra de commencer à vendre de la glace et des biscuits.

□ MOUMOUNI Amina : Cette dame remercie tout ceux qui interviennent pour qu'ils aient l'électricité chez eux. Elle note qu'avec ce projet, désormais elle pourrait préparer aisément car la lumière les manquaient à la cuisine. Elle reconnaît que sous électro les élèves de la localité étaient en grande souffrance pour apprendre, donc d'ici peu grâce au projet IBERME pour cette difficulté sera conjugué au zéro.

□ MOUSSA Arouna : Il s'est montré satisfait et très heureux de ce qu'il vient d'entendre, et sa prière c'est que ce projet se réalise au plus vite.

□ ILOU TCHONA Noutou : Il a entamé ses propos par les salutations d'usage. Il déclare est très heureux et très motivé, car pour lui c'est une chance inexplicable. Il rassure qu'ils seront disposés et disponibles à aider les acteurs qui voudraient mettre en place les infrastructures. Il souligne aussi qu'il pourra

C. SYNTHÈSE DES POINTS SOULEVÉS, DECISIONS PRISES ET PROPOSITIONS

charger son portable dans sa chambre avec
quelques...

☐ KANGORO Seidou: Pour lui, cet projet permettra
à leur village de se développer, car ils auront
l'installateur, les coiffeurs, des vendeurs,
des brodeurs et autres dans la localité.

synthèse:

Grâce à cette séance, la population a eu
la chance de déclarer aux yeux des consultants
leur joie. Ils ont profités pour faire entendre
leur projet ainsi que l'électrification fut
achevée. Par la bouche du délégué de la
localité, la population de cette localité
traverse l'équipe qu'elle est prête et disposée
à contribuer dans la mise en place des infrastructures.
leur séance c'est de lancer au plus vite les activités.



Ont signé :

MOKON'GBO Seidou

Kump

LAFIA KOUTA Kabirou

(Représentant des jeunes)

Sug

KANDISSOUNON Gniré Prisca

(Représentante du consultant)

AMADOU Adicifa
(Représentante des femmes)

DIRISSOU Soufianou
(conseiller)

LAFIA Sabi
Représentant des sages

Projet d'Électrification Rurale (PERU)
Etude d'Impact Environnemental et Social (EIES) des Travaux d'électrification de 200 localités au nord du Bénin

LISTE PRESENCE DE LA SEANCE DE CONSULTATION DU PUBLIC

Cette séance de consultation du public est organisée dans le cadre de la mission citée. Des photos, verbatim, etc. seront pris pour un usage exclusif à la présente étude.

Village : Tehoka Arrondissement : Angaradebo Commune : Kandi

Date : 16/08/2024

N°	Nom et prénom	Profession	Contact	Emargement
01	MOKOGBO Seidou	CV Tehoka	64509759	fruyd
02	Seidou Klatou	cultivateur	55897176	uy
03	Baqri Faadel	cultivateur	52304111	cm
04	BID Guco Sion	"	64985192	Km/S
05	LAFIA K. Kabinou	"	64145040	oo
06	J. DRISSA Soufiame	conseiller	40345459	Amng
07	Baqri Dramane	cultivateur	94109712	guy
08	ABOU HANNOU	"	64785027	ur
09	MOKONGBO Abouadou	"	64391750	g
10	Seidou Akane	"	94198208	sup
11	Lafia K. Samierson	"	44288199	ur
12	Bani Adama	"	95191282	ur

N°	Nom et prénom	Profession	Contacts	Emergement
12	BIO GILIS Ramadon	Cu Districteur		m
14	BIO GILIS Rahamed	Cu Districteur		0
15	MOKONGBO Izrahim	Cu Districteur	95 01 69 96	8
16	MAFIA Saki	Cu Districteur		1
17	BAKI Djafarou	Cu Districteur		m
18	BIO GILIS Ima	Cu Districteur		2
19	BIO GILIS Reoudeu	Cu Districteur		2
20	BAVI Hadji	Cu Districteur		2
21	MOKONGBO Imara	Cu Districteur		0
22	BIO GILIS Kamihou	Cu Districteur		2
23	BASSI Ravimou	Cu Districteur		6
24	MAFIA abou	Cu Districteur		0
25	MAFIA Soumaïla	Cu Districteur		2
26	APPAU Rahamed	Conseigneur		0
27	ITAPPAU Djindja	Cu Districteur		m
28	KORRA amoumou	Cu Districteur		6

No°	Nom et prénom	Profession	Contacts	Emargement
30	SABRI Amamatou	Cultivateur		
30	ABRONASSO BAKE'	Cultivateur		
31	BID GIBIO Samiraton	Cultivateur		
32	BIB GIBIO Latifa	Cultivateur		
33	BIB GILLO Haroudaton	Cultivateur		
34	SOULE Hadi'	Cultivateur		
35	MARA Ziadaton	Cultivateur		
36	MATHIA Noussoua	Cultivateur		
37	BIDKOUHA Sakinatou	Cultivateur		
38	ABOU Djofarou	Cultivateur	635655880	
39	MOKOIGBO alion		94660565	
40	Lafia A. Païmi		94660882	
41	Boni Mamadou		95904405	
42	MOKO N'GBO Hamiatou			



MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE
RÉPUBLIQUE DU BÉNIN



Agence Béninoise d'Électrification Rurale et de Maîtrise D'Énergie (ABERME)

Projet d'Électrification Rurale (PERU)

Etude d'Impact Environnemental et Social (EIES) des travaux d'électrification de 200 localités au nord du Bénin

PROCES VERBAL DE LA SEANCE DE CONSULTATION DU PUBLIC

Date	:	03/02/2024
Début de la séance	:	8h 49
Fin de la séance	:	9h 45
Commune	:	Kandi
Arrondissement	:	Angadabou
Village/quartier	:	Serkale
Lieu	:	Place publique
Langue de travail	:	Dendi

Représentants du Consultant : KANISSOUHON Guine Prisca
DR AGIBANOU Thierry

A. RESUME DU PROJET ET OBJECTIFS DE LA SEANCE

Dans le dessein de donner la chance à la population rurale de bénéficier de l'électricité, le gouvernement béninois met en place le projet d'électrification rural. Ainsi, l'étude d'impact Environnement et social des travaux d'électrification de 200 localités est mise en place au nord du Bénin. A cet effet, une séance de consultation publique a eu lieu ce samedi 03 février 2024 à Serkale un village de la commune de Kandi. Le délégué du village ouvre la séance par les salutations d'usages et cède place à la représentante du consultant. Madame KANISSOUHON Guine Prisca, représentante du consultant remercie la population pour leur disponibilité et donne les points de l'ordre du jour suivants :

- présentation du projet
- Collecter les questions et les suggestions de la population.

B. QUESTIONS ET DEBATS

CV: Je remercie le gouvernement d'avoir pris en compte notre village dans ce projet c'est vraiment une chance pour nous. Il y a plusieurs activités qu'on a bien envie d'entreprendre, mais par manque de courant tout est bloqué.
 MOUSSA Gado Abdou Zakirou: Avant de demander quelque chose à quelqu'un il faut le remercier pour ce qu'il a déjà fait je remercie le gouvernement et profite pour demander une aide pour la réparation de notre pond.

BAGADO Tafa: Je demande au gouvernement de nous faire une pompe pour que nous ayons de l'eau potable aussi une hôpital pour les soins.

OKOU POTO Aboudou: dans chaque secteur il y a un président moi je veut être le chargé de suivre bien le courant les panne qui vont venir pour que je puisse signaler.

Réponse de la consultante
 Quand elle prend la parole elle remercie les participants et leur rassure que toute les doléances sont notés et seront versées au rapport de mission puis transmis à qui de droit.

Pour finir la consultante a rappeler que le projet est bien celui de l'état béninois et que le raccordement se fera sur le réseau de la SBEE

C. SYNTHÈSE DES POINTS SOULEVÉS, DÉCISIONS PRISES ET PROPOSITIONS

La consultation publique de ce jour s'est bien passée dans de bonnes conditions et à la satisfaction de tous. La consultante a présenté le projet et a donné la parole aux participants de poser des questions et suggestions.



Projet d'Electrification Rurale (PERU)

Etude d'Impact Environnemental et Social (EIES) des travaux d'électrification de 200 localités au nord du Bénin

LISTE PRESENCE DE LA SEANCE DE CONSULTATION DU PUBLIC

Cette séance de consultation du public est organisée dans le cadre de la mission citée. Des photos, verbatim, etc. seront pris pour un usage exclusif à la présente étude.

Village : Serikale Arrondissement : Angaradabou Commune : Kandi

Date : 03/02/2024



N°	Nom et prénom	Profession	Contacts	Emargement
01	MOLSSA G. B. Issou	CV/Serikale'	94468740	<i>[Signature]</i>
02	TCHIRICA D. Babari	Serikale'	63354832	<i>[Signature]</i>
03	MOUSSA GABO Abdou Zakiro	Eleveur/Agricul- culteur	95256596 64459606	<i>[Signature]</i>
04	ALDOU Abibou	Agriculteur	-	<i>[Signature]</i>
05	BATORO Souleymane	Imam/Agriculteur	64758149	<i>[Signature]</i>
06	KPOTO Abdou	Agriculteur	98453440	<i>[Signature]</i>
07	BATORO Fadiro	Agriculteur	-	<i>[Signature]</i>
08	MOUSSA GABO Houstafa	Agriculteur	99798054	<i>[Signature]</i>

200 localités

EIES - PERU/ABERME

N°	Nom et prénom	Profession	Contacts	Emargement
09	SALIFOU B. Liliwane	Cultivateur	95 09 76 92	
10	GOUBA Azizou	Cultivateur	64 90 58 23	
11	HOUSSA GABO kamizou	Cultivateur	65 28 36 65	
12	HOUSSA GABO Bachirou	Cultivateur	94 30 34 56	
13	Ge'ke' Boudé	Cultivateur	63 45 06 72	
14	HOUSSA Amimou	Chauffeur	94 96 05 22	
15	HOUSSA GABO Sadio	Cultivateur	95 16 90 24	0
16	Adamou Abdou Djabalo	Cultivateur	06 67 84 87	2
17	GOUNOU Dangué	Cultivateur	95 08 11 07	
18	BAHTORO Imoué	Cultivateur	65 26 88 78	
19	HERE Domena	Cultivateur	-	+

N°	Nom et prénom	Profession	Contacts	Emargement
20	BAGADO Tafa	cultivateur	—	—
21	NOUSSAG. B. ABOUBAKARI	cultivateur	64885617	—
22	OROU BATA Gouda	cultivateur	99852805	—
23	Adameu Larriado u	cultivateur	—	—
24	Alassane Rachidi	cultivateur	66560434	—
25	Saljou Akandou	cultivateur	65373202	—
26	HAMA Ibrahim	cultivateur	45045224	—
27	NOUSSAG. Assouma	cultivateur	63785962	—
28	GUIGUERE Manéme	cultivateur	64468305	MEP
29	BABA Issoufa	cultivateur	—	—
30	BABAZABAGADO	cultivateur	—	—

N°	Nom et prénom	Profession	Contacts	Emargement
31	Izizjou Sahadou	cultivateur	—	—
32	BATHARD ouzelemou	cultivateur	—	0
33	OROU BATA Mahabou	cultivateur	—	ndr
34	Adamou Nassirou	cultivateur	96696236	ndr
35	MOUSSA Nassirou	cultivateur	—	07
36	GOUNOU Mousa	cultivateur	64294152	SAD
37	MOUSSA Seidou	cultivateur	—	072
38	AGBAROU Thoury	consuliant	96002 1A	Passy/B

200 localités

EIES - PERU/ABERME



MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE
RÉPUBLIQUE DU BÉNIN



Agence Béninoise d'Électrification Rurale et de Maîtrise D'Énergie (ABERME)

Projet d'Électrification Rurale (PERU)

Étude d'Impact Environnemental et Social (EIES) des travaux d'électrification de 200 localités au nord du Bénin

PROCES VERBAL DE LA SEANCE DE CONSULTATION DU PUBLIC

Date	:	04/02/2024
Début de la séance	:	15h 45
Fin de la séance	:	16h 49
Commune	:	Kandi
Arrondissement	:	Donkwan
Village/quartier	:	Tissarou Peulh
Lieu	:	A côté du mosqué
Langue de travail	:	Bariba

Représentants du Consultant : KANDISSOUNON Gnise Prisca
Dr AGBANOU Thierry

A. RESUME DU PROJET ET OBJECTIFS DE LA SEANCE

Dans le cadre de l'étude d'impact environnemental et social des travaux d'électrification de 200 localités du Nord Bénin (lot 4), s'est tenu ce jeudi 04 février 2024 à 15h 45 à Tissarou Peulh une séance de consultation publique.

A l'entame de la séance, le chef du village a souhaité ses mots de bienvenue à la consultante et lui a donné la parole pour son discours.

Madame KANDISSOUNON Gnise Prisca, représentante du consultant, a remercié les autorités et la population pour leur disponibilité. En suite elle présente l'objet de la séance comme suit :

- présentation du projet ;
- recueillir les questions, recommandations et suggestions des participants

B. QUESTIONS ET DEBATS

- C.V. : Je remercie le gouvernement et la consultante. Je suis très content parce que notre village est pris en compte dans ce projet. Le gouvernement ne nous connaît pas en personne c'est sur papier il connaît notre village et il on pensé à notre village vraiment. C'est une chance je suis très fier. Le courant chez village affirme c'est le courant est chaud mais sa fait refroidir. Il y a plusieurs activités qu'on désire faire mais par manque de courant on n'arrive pas à le faire.

- Sidi Alou : les mots me manquent pour exprimer ma joie je remercie le gouvernement. Quand je quitte la ville tout est clair mais une fois que village tout devient noir et c'est cette lumière on veut nous amener ici au village. vraiment je suis content.

- Sidi Abubakar : je remercie le gouvernement avant on attendais qu'il vont faire le goudron de Kandi à Banikoara mais on avait doute aujourd'hui on voit que sa c'est réaliser on a aussi l'espoir que le courant viendra dans notre village même si c'est quand.

Sadou : C'est les arbres seul on va couper ou bien avec les chambres ?

Réponse de la consultante

Quand elle prend la parole elle remercie les participants et leur rassure que tout ce qu'ils ont dit est pris en compte et sera versé aux rapport de mission puis transmis à qui de droit.

A propos de la question c'est les arbres seul qui seront coupés ou bien les chambres seront aussi cassés

La Consultante a répondu que c'est les arbres
qui sont concernés pour moment les chambres
ne seront pas cassés.

C. SYNTHÈSE DES POINTS SOULEVÉS, DÉCISIONS PRISES ET PROPOSITIONS

La séance de consultation publique de ce jour c'est bien passé et tout le monde est satisfait. La consultante a présenté le projet et a donné la parole aux participants. Elle a posé des questions auxquelles elle a répondu.

Au cours de la séance les suggestions ci-dessous ont été formulées :

- C'est les arbres seuls qui seront coupés ou bien les champs aussi seront cassés ?

- Aider nous à arranger un peu notre voie.



MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE
REPUBLIQUE DU BÉNIN

Projet d'Électrification Rurale (PERU)

Etude d'Impact Environnemental et Social (EIES) des travaux d'électrification de 200 localités au nord du Bénin

LISTE PRESENCE DE LA SEANCE DE CONSULTATION DU PUBLIC

Cette séance de consultation du public est organisée dans le cadre de la mission citée. Des photos, verbatim, etc. seront pris pour un usage exclusif à la présente étude.

Village : TIAMAROU PAUL Arrondissement : DOMIXLARI Commune : Kandi

Date : 04/02/2024



N°	Nom et prénom	Profession	Contacts	Emargement
01	Sidi MAMA Sambo	CVT/ISSAAMP	94987095	[Signature]
02	Soumanou Mouta	conseiller	96249455	[Signature]
03	Abraham Amadou	charron	64341296	[Signature]
04	Abdramane Mohamadou	"	"	[Signature]
05	Ada Bouraïma	"	"	[Signature]
06	DJOBO Adam	"	63490737	[Signature]
07	MAMA Sambo HASSAL	"	58045182	[Signature]
08	Bouraima yakouba	"	42566678	[Signature]

200 localités

EIES - PERU/ABERME

N°	Nom et prénom	Profession	Contacts	Emargement
09	Bouraima Boubakal	"	94273238	M
10	Abelamame HASSAL	"	64796656	39
11	Kouïï Sakadon	"		49
12	Belko Adam	"	63807826	NO
13	Sidi Abouba can	"	64037292	8
14	Sidi Alou	"	52581043	W
15	Serfo Souleymane	"	"	G
16	Gadjo Adam	"	"	0
17	Djoko Sakadon	"		8
18	Alan Bouraima	"		0
19	Alan JAKouba	"		9

ETES - PERU/BERME

200 localités

N°	Nom et prénom	Profession	Contacts	Emargement
20	MAMA Samba YAGA	"	57881934	14 180
21	Souleymane Amadou	"	"	B
22	MAMA Samba Oumarou	"	"	13
23	sidi Kimator	"	"	12
24	sidi Djida	"	"	25
25	oumarou Moustafa	"	63565754	4
26	Adam Hassal	"	63454093	14
27	Bello Oumarou	"	"	14
28	oumarou Soumarou	"	"	33
29	sidi MAMA Djo Bo	"	"	1
30	Bello Sabadou	"	"	1

200 localités

EIES - PERU/ABERME

N°	Nom et prénom	Profession	Contacts	Emargement
31	Amador Amator fachina	"	"	<i>[Signature]</i>
32	Adan Amator	"	"	<i>[Signature]</i>
33	Bawrama Koumeini	"	"	<i>[Signature]</i>
34	AGBATOR THOUVEY	Consultant	26003210	<i>[Signature]</i>

EIES - PERU/ABERME

200 localités



MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE
RÉPUBLIQUE DU BÉNIN



Agence Béninoise d'Électrification Rurale et de Maîtrise D'Énergie (ABERME)

Projet d'Électrification Rurale (PERU)

Etude d'Impact Environnemental et Social (EIES) des travaux d'électrification de 200 localités au nord du Bénin

PROCES VERBAL DE LA SEANCE DE CONSULTATION DU PUBLIC

Date	:	26/10/2022
Début de la séance	:	14h 05 min
Fin de la séance	:	15h 25 min
Commune	:	Kandi
Arrondissement	:	Kandi I
Village/quartier	:	Dodopane
Lieu	:	Place publique
Langue de travail	:	Peulh / Français

Représentants du Consultant :

AGBANDOU Thiny
HOUNGVE Lil

A. RESUME DU PROJET ET OBJECTIFS DE LA SEANCE

Dans le but de fournir l'énergie électrique à toutes les localités rurales du Bénin, ABERME/Bénin a décidé de pourvoir 200 localités du Nord-Bénin (dans les départements de la Donga, l'Atakora, le Borgou et l'Alibori) en énergie électrique. Mais, avant la mise en œuvre de ce projet, il est impératif de réaliser une Etude d'Impact Environnemental et Social (EIES) dans les milieux récepteurs du projet afin de minimiser ses impacts négatifs sur les composantes environnementales et sociales. A cet effet, des séances de consultations publiques sont organisées dans les localités bénéficiaires du projet afin de présenter le projet aux populations bénéficiaires d'une part et l'autre part, recueillir leurs préoccupations pour mieux les éclairer et obtenir leur adhésion au projet.

B. QUESTIONS ET DEBATS

* AMADOU Djafarou : A l'entame de ses propos, il s'est montré très heureux du projet. Car, pour lui, l'électrification de leur localité permettra à leur centre de santé de mieux fonctionner pour le bonheur de la population.

* GOUNA Aboubakar Ghidou : Après avoir souhaité la bienvenue à l'équipe des consultants, il a notifié qu'il est heureux du projet. Car, pour lui, la mise en œuvre de ce projet favorisera l'installation des artisans comme les soudeurs, les brodeurs, etc dans leur milieu. Ce qui leur permettra de bénéficier du service de ces derniers sur place. De même, ils pourront fabriquer, désormais, sur place, de la glace dont ils en souffrent, surtout en période du carême musulman pour conserver certains produits.

* SAMBO Abdoulaye : Il a notifié que l'électrification de leur localité permettra à la population d'être désormais en quiétude. Selon lui, ils pourront également faire, désormais, usage de certains appareils électrodomestiques et se traceront moins au pour charger leurs téléphones portables.

* BANI Abraham : Il a notifié que l'électrification de leur localité permettra aux femmes de développer davantage des activités génératrices de revenus. Ce qui rendrait ces dernières plus autonomes financièrement et soulagerait ainsi les hommes dans les dépenses conjugales.

* DEMO Rebecca : A l'entame de ses propos, elle a remercié toutes les autorités qui ont œuvré pour ce projet. Pour elle, l'électrification de leur localité permettra aux femmes de développer des activités génératrices de revenus et de commercer par le biais de la glace sur place.

* ALOU Maguicou : Pour Maguicou, l'électrification de leur localité permettra aux enfants de bien étudier, ce qui améliorera leur rendement scolaire.

* BIO SIKA Dramane : Il a notifié que la population réservera une hospitalité légendaire aux techniciens et ouvriers étrangers qui viendront dans leur localité pour la mise en œuvre du projet. Il a fait remarquer que la population est même disposée à nourrir gratuitement ces derniers.

Synthèse

A l'issue de la séance, la population a signalé qu'elle est prête à déloger tout obstacle pouvant empêcher l'implantation des infrastructures électriques dans leur localité. Elle est également disposée à accompagner les techniciens et ouvriers étrangers dans la mise en œuvre du projet. Mais, elle a demandé à ces derniers d'être dignes. Pour finir, la population a imploré la clémence des autorités en charge de l'électrification rurale à vite réaliser le projet pour le bien être. Elle a aussi notifié qu'aucune dénivellation n'est implantée dans les villages et qui empêcherait la mise en œuvre du projet.

~~BIO SIKI~~
 BIO SIKI Dramane
 (CV/Dodopane)

SAMBO Wassou
 (Représentant des sages)

Ont signé :

~~DOKA~~
 DOKA Aboulaye
 Représentant des jeunes

DEMION Rebecca
 (Représentante des femmes)

consultant

~~AGBANOU~~
 AGBANOU Thierry

Synthèse

A l'issue de la séance, la population a signalé qu'elle est prête à déloger tout obstacle pouvant empêcher l'implantation des infrastructures électriques dans leur localité. Elle est également disposée à accompagner les techniciens et ouvriers étrangers dans la mise en œuvre du projet. Mais, elle a demandé à ces derniers d'être agréés. Pour finir, la population a imploré la clémence des autorités en charge de l'électrification rurale à vite réaliser le projet pour le bien être. Elle a aussi notifié qu'aucune dénivellation n'est implantée dans les villages et qui empêcherait la mise en œuvre du projet.

~~BIO SIKI~~
 BIO SIKI Dramane
 (CV/Dodopane)

SAMBO Wassou
 (Représentant des sages)

Ont signé :

~~DOKA~~
 DOKA Aboulaye
 Représentant des jeunes

DEMION Rebecca
 (Représentante des femmes)

consultant

~~AGBANOU~~
 AGBANOU Thierry



MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE
RÉPUBLIQUE DU BÉNIN



Projet d'Électrification Rurale (PERU)

Étude d'Impact Environnemental et Social (EIES) des travaux d'électrification de 200 localités au nord du Bénin.

LISTE PRESENCE DE LA SEANCE DE CONSULTATION DU PUBLIC

Cette séance de consultation du public est organisée dans le cadre de la mission citée. Des photos, verbatim, etc. seront pris pour un usage exclusif à la présente étude.

Village : Dodopame Arrondissement : Kandi Commune : Kandi

Date : 26/10/2022

N°	Nom et prénom	Profession	Contacts	Emargement
01	BIO SIKA Dramane	CV/Dodopame	66929291	<i>[Signature]</i>
02	KOURA Kabinou	Cultivateur	95528761	<i>[Signature]</i>
03	ALOU Maguidou	Secrétaire CV	9409-25-77	<i>[Signature]</i>
04	ATTADOU Youssoufa	Cultivateur	96248141	<i>[Signature]</i>
05	SANNI Nicola	Gardien	X	<i>[Signature]</i>
06	DEMON Réboka (F)	Menagère		17
07	ADAM Ikhilou	Cultivateur	63707744	<i>[Signature]</i>
08	DOKA Abdoulaye	Cultivateur	94831033	<i>[Signature]</i>

N°	Nom et prénom	Profession	Contacts	Emargement
09	AMADOU Djafarou	Imam	95 00 9674	AM
10	WASSOU Bibe (F)	Menagère	-	AM
11	ALIDOU Taïba (F)	Menagère	-	AM
12	WASSOU Orou-Gani	Gongonère	-	AM
13	GOUNA Alidou	Cultivateur	95579557	AM
14	SOULE Aboubakari	Cultivateur	63271379	+
15	BANI Samadou	Cultivateur	65913041	AM
16	ALOU Kabirou	Chauffeur	65347005	AM
17	AMADOU Boubo	Commerçant	-	AM
18	AMADOU Abdoulaye	Commerçant	68886282	#
19	BAYAROU Mamoudou	Cultivateur	-	AM

N°	Nom et prénom	Profession	Contacts	Emargement
20	BANI Abraham	Cultivateur		
21	SAMBO Wassou	Cultivateur	641571381	
22	DOKA Gaani	Cultivateur	-	
23	NIONI OUMAROU Tairou	Cultivateur	94496010	X
24	SANNI Sounon	Cultivateur	-	
25	NANDE Issiaka	Cultivateur	-	
26	WASSOU Aboubakari	Cultivateur	63708011	
27	ALDOU Ilasso	Comergant	-	
28	YOUSSEUFA Kabinou	Cultivateur	524442112	
29	ADAM Maguidou	Cultivateur	55889552	
30	AMADOU Hassirou	Cultivateur	56491667	+



MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE
RÉPUBLIQUE DU BÉNIN



Agence Béninoise d'Électrification Rurale et de Maîtrise D'Énergie (ABERME)

Projet d'Électrification Rurale (PERU)

Étude d'Impact Environnemental et Social (EIES) des travaux d'électrification de 200 localités au nord du Bénin

PROCES VERBAL DE LA SEANCE DE CONSULTATION DU PUBLIC

Date	:	21/08/2024
Début de la séance	:	16h 5 min
Fin de la séance	:	16h 50min
Commune	:	Kandi
Arrondissement	:	Kandi 1
Village/quartier	:	Kadjere
Lieu	:	chez le délégué
Langue de travail	:	Peulh

Représentants du Consultant : KANDISSOUNDI Gniel Prisca
DR AGBANOU Thierry

A. RESUME DU PROJET ET OBJECTIFS DE LA SEANCE

Dans le but d'amener la population rurale du Bénin vers un développement durable, ABERME/Benin a décidé électrifier 200 localités du Nord-Benin dans les départements de l'Alibori, Borgou, Atacora et la Donga en énergie électrique. Mais, avant cela, il est important de réaliser une étude d'impact environnemental et social afin de réduire considérablement les impacts négatifs sur les composantes environnementales et sociales dans ces localités bénéficiaires. A cet effet, des séances de consultation publique sont organisées afin de présenter le projet aux populations bénéficiaires d'une part et de recueillir leur préoccupation d'autre part.

B. QUESTIONS ET DEBATS

* ASSO Moli: Après les salutations d'usage, M^r Mdi en qualité de chef village a exprimé sa joie et sa satisfaction sur le projet d'électrification de sa localité. Il déclare que cette électrification permettra au hommes et aux femmes d'entreprendre plusieurs activités génératrice de revenu comme les mailin électrique, vent de glace et suvette, des centres de photocopie etc. Il ajouta que ce projet permettra l'éclairage publics dans la localité.

* Nassou Ixoudou: C'est réjoui du projet d'électrification de leur localité car cela permettra aux élèves d'apprendre leur leçon aussi ce projet réduira les dépenses pour l'achat des piles et batterie solaires.

* OROU Gani ASSANA: a montré sa satisfaction du projet de électrification de leur localité car cela aidera les femmes à faire les travaux domestique même dans la nuit et réduira le taux de vole dans leur village. Pour elle les femmes auront la facilité de charger leur téléphone et aussi suivre la télévison pour avoir des informations et se distraire aussi.

* GOUNOU Mohamadou: a manifester sa joie face au projet d'électrification de leur localité car le manque de courant leur faire perdre beaucoup chose.

C. SYNTHÈSE DES POINTS SOULEVÉS, DÉCISIONS PRISES ET PROPOSITIONS

De tout ce qui précède, il faut retenir que la population a rassuré sur sa disponibilité à tout moment pour accompagner les projets techniques et sera même d'ouverture pour que les travaux se réalisent dans les meilleures conditions. Elle a, en suite, elle a rassuré l'équipe des consultants qu'elle n'est pas prête à céder tout les biens qui constituerai un obstacle pouvant empêcher l'implantation des infrastructures. Pour finir, la population a fait une doléance :

- réaliser un pont sur la rivière qui a divisé le village en deux et qui empêche les enfants d'aller à l'école au temps des pluies.



ASSO D. Moli

OROU Gani Assana
(Représentante des femmes)

^{Sug}
KANDISSOU DON Ginié Prisca
(Représentante du consultant)

Ont signé :

GOUNOU Mohamadou
(conseiller)

WASSOU Woudou
(Représentant des sages)

Projet d'Électrification Rurale (PERU)

Étude d'Impact Environnemental et Social (EIES) des travaux d'électrification de 200 localités au nord du Bénin

LISTE PRESENCE DE LA SEANCE DE CONSULTATION DU PUBLIC

Cette séance de consultation du public est organisée dans le cadre de la mission ciblée. Des photos, vidéos, etc. seront pris pour un usage exclusif à la présente étude.

Village : Kadjere Arrondissement : Kamdi 1 Commune : Kamdi

Date : 21/08/2024

N°	Nom et prénom	Profession	Contacts	Emargement
01	ASSO Heli	CV Kadjere	94 14 08 48	∞
2	OBOU G. Amama	Ménagère	✓	
3	WISSOU Wendou	Cultivateur	✓	
4	GOUNOU Yehannadou	Cultivateur	✓	
5	DEYEN Adoulaye	Éleveur	94 86 60 00	
6	Tchagouzen Souda	Cultivateur / Cultivateur	✓	
7	ASSOBI Adamou	Adaptateur Cultivateur	✓	
8	SOUHROU Iliams	Cultivateur	✓	
9	HOLI Dyaloua	Cultivateur	✓	
10	HOU Tsiata	Cultivateur	✓	
11	AYI Nandou	Ménagère	✓	
12	DSIBRIL Hippatou	Ménagère	✓	

N°	Nom et prénom	Profession	Contacts	Emergement
13	PHADOU Maimouna	Ménagère	-	
14	SAMSON Damsoukaïrou	Ménagère	-	
15	HOLI Chérifa	Ménagère	-	
16	SAMSON Mabroune	Ménagère	-	
17	MOU Norina	Cultivatrice	-	
18	DIIRIL Amadou	Éleveur		
19	DIIRIL Soubakai			
20	GANI Gaudou			
21	ELHADJI Bakine			
22	SABY Selco			
23	ABBY Adoulaye			
24	MATCHOU Iyga			
25	MATCHOU Mamoudou	Éleveur		
26	ALOU Soubakai	Éleveur		
27	HRHAMBOU Sani	Éleveur		
28	ELHADJI GAT Bignou			

N°	Nom et prénom	Profession	Contacts	Emargement
29	BOUDARMA Tahiane	Cultivatrice		
30	MATI Nafisa	Ménagère		
31	GOINDU Koumèni	Eleveur		
32	GOYE Soule	Cultivateur		
33	DSEBANDU Goro de	Ménagère		
34	SABI Souda	Cultivateur		
35	PORE Amana	Ménagère		
36	YEPD Ren	Eleveur		
37	SANDE Fadima	Ménagère		
38	HATICHOU Halba	Cultivateur		
35	WOUBDU Hadjiana	Ménagère		
40	DEHON Djids	Eleveur		
41	BOUBAKRI Bamassi	Ménagère		
42	AMABOU Dumarouen	Cultivateur		
43	SAHI Aider	Cultivateur		
44	SAKALOU Ader	Eleveur		



MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE
RÉPUBLIQUE DU BÉNIN



Agence Béninoise d'Électrification Rurale et de Maîtrise D'Énergie (ABERME)

Projet d'Électrification Rurale (PERU)

Étude d'Impact Environnemental et Social (EIES) des travaux d'électrification de 200 localités au nord du Bénin

PROCES VERBAL DE LA SEANCE DE CONSULTATION DU PUBLIC

Date	:	19/08/2024
Début de la séance	:	9h 10 min
Fin de la séance	:	9h 40 min
Commune	:	Kandi
Arrondissement	:	KASSAKOU
Village/quartier	:	Gbokoukou
Lieu	:	chez le délégué
Langue de travail	:	Bariba

Représentants du Consultant : KANDISSOUNON Gwiré Prisca
Dr HOUNGUE Joël

A. RESUME DU PROJET ET OBJECTIFS DE LA SEANCE

Pour permettre à la population rurale de bénéficier de l'énergie électrique, 200 localités du Nord Bénin des départements de l'Alibori, Borgou, Donga et Atacora ont été sélectionnées par le projet ABERME/Bénin. A ce effet, il est important de réaliser une étude d'impact environnemental et social dans ces localités bénéficiaires en organisant des séances de consultation. A travers cela le projet est présenté à la population dans un premier temps et dans un second temps recueillir leur préoccupation pour mieux les éclairer et obtenir leur adhésion au projet.

B. QUESTIONS ET DEBATS

* AROUNA Sabi: A l'entame de ses propos il a montré sa gratitude pour l'électrification de sa localité parmi plusieurs localités existant au nord Bénin. Cela permettra au étranger de venir s'installer dans leur localité et qui va développer le village. Aussi la mise en œuvre de ce projet va réduire de taux de vole et d'exode rural.

* HAMADOU Aissatou: Après avoir avoir exprimé sa satisfaction du projet d'électrification de leur localité, elle a souligné que le manque d'électricité fait que les femmes ne menent pas des activités secondaire à part le champ. La présence d'électricité va permettre au femme d'entreprendre d'autre activités commerciales comme la vente de l'eau fraîche etc afin d'aider leur époux financièrement.

* Bib Alou: C'est reçu du cadeau qui a reçu sa localité, cela permettra de réduire le taux de vole aussi permettre au jeunes d'exercer plusieurs activités dans leur localité.

* AROUNA Salihou: A manifester sa reconnaissance du projet d'électrification de son village. Il a finir par les prières: Santé à tout un chacun.

C. SYNTHÈSE DES POINTS SOULEVÉS, DÉCISIONS PRISES ET PROPOSITIONS

De tout ce qui précède, la population d'assurée qu'elle sont prête à accompagner les techniciens, et servir d'ouvrier si le besoin se présente afin que les travaux se déroulent dans de bonnes conditions. Elle a aussi rassuré l'équipe des consultants qu'elle dégagerait tout obstacle qui empêcherait l'implantation des poteaux dans leur localité.



Ont signé :

ai

AROUNA Salihou

AROUNA Salihou Imam

HAMADOU Aïssatou

Conseiller SOUMAI Abibou

(Représentante des femmes) B10 Alai (Représentante des jeunes)

KAKISSOUNON Guiré Prisca
(Représentante du consultant)

Projet d'Électrification Rurale (PERU)

Etude d'Impact Environnemental et Social (EIES) des travaux d'électrification de 200 localités au nord du Bénin

LISTE PRESENCE DE LA SEANCE DE CONSULTATION DU PUBLIC

Cette séance de consultation du public est organisée dans le cadre de la mission citée. Des photos, verbalim, etc. seront pris pour un usage exclusif à la présente étude.

Village : Gbokoikou Arrondissement : Kassakou Commune : Kandi

Date : 18/08/2024

N°	Nom et prénom	Profession	Contacts	Emargement
01	AROUNA Salibou	EV	95 92 50 15	
02	AROUNA Sammanou	Imam		
03	SANDA Belki	cultivateur		
04	GUETTI Iobissou	"	45 19 16 7 2	
05	ISSA Adarou	"	47 58 25 21	
06	SABI Adam	"	55 54 56 54	
07	GARE Saïcheru	"	63 74 81 34	
08	Samanin Abibou	conseiller	47 44 04 54	
09	Alou oumarou	Ménagère		
10	Issiaka Kadidjatchou	Ménagère		
11	Aboudouye Amina	"		
12	SALI Selamatchou	"		

N°	Nom et prénom	Profession	Contacts	Emargement
13	ALOU Adama	Menaŋŋi		10
14	SARI Selimata	11		10
15	Dimara Adama	"		
16	ALOU Youssoufa	Cultivateur	52070747	3
17	YERO Saïdou	"	54397204	3
18	AROUNA Pierre	"	94751804	10
19	ALOU Soya	"	50064939	10
20	BANI Meulamadou	Cultivateur	63398984	10
21	BIC Aliou	"	95066200	10
22	Abdeloulaye Boubakari	"		10
24	Boubakari Abdeloulaye	"	94600534	10
25	AROUNA Sadi	"		10
26	AROUNA Aouara	Mineur		10
27	Belle Abdeloulaye	Cultivateur		10
28	ADAMA ABASSOU	Cultivateur		10
29	YCHO ISSIANKA	Cultivateur		10

No	Nom et prénom	Profession	Contacts	Emergence
30	YAYH SORIBIANO	cultivateur	-	+
31	Saidou ADAMOU	cultivateur	-	+
32	HATHAOU Soumaila	eleveur	-	+
33	Seimi Nourmarche	cultivateur	-	+
34	YACOUBOU HAFISSOU	cultivateur	-	+
35	Seimi SIADI	cultivateur	-	+
36	Abibou WATHA BOU	eleveur	-	+
37	ADAMOU BILALI	cultivateur	-	+
38	Boulboul DASSA	cultivateur	-	+
39	Camouou HERRI	cultivateur	-	+
40	Soumarou Nourou	cultivateur	-	+
41	Bachoual elbiliana	eleveur	47210705	+
42	Saidou Aissali	cultivateur	-	+
43	ABDOU Lay Kourou	Nourou	-	+
44	HATHAOU Bouissou	meunagere	-	+
45	Yehou GAFOURA	meunagere	-	+



MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE
RÉPUBLIQUE DU BÉNIN



Agence Béninoise d'Électrification Rurale et de Maîtrise D'Énergie (ABERME)

Projet d'Électrification Rurale (PERU)

Étude d'Impact Environnemental et Social (EIES) des travaux d'électrification de 200 localités au nord du Bénin

PROCES VERBAL DE LA SEANCE DE CONSULTATION DU PUBLIC

Date	:	20/08/2024
Début de la séance	:	11h 35 min
Fin de la séance	:	12h 15 min
Commune	:	Kandi
Arrondissement	:	Kassakou
Village/quartier	:	Padé - Peulh
Lieu	:	chez le délégué
Langue de travail	:	Peulh

Représentants du Consultant : KANDISSOUNON Guiré Prisca
Dr AGBANOU Thierry

A. RESUME DU PROJET ET OBJECTIFS DE LA SEANCE

Dans le but d'éclairer toute les localités du Bénin, 200 localités du Nord Bénin des départements de l'Alibori, Donga, Atacora et Borgou ont été pris en compte par le projet ABERME/Bénin afin de leur fournir l'énergie électrique. Dans ce sens, il est indispensable de réaliser une étude d'impact Environnemental et social dans les localités bénéficiaire. Cette étude permettra de mieux connaître la localité et réduire considérablement les impacts négatifs. Pour cette raison, des séances de consultation public ont été réalisées dans les dits villages afin de présenter le projet à la population et ensuite collecter leur préoccupation et leur donner des éclaircis-

sement.

* MAMA Sanda: en sa qualité de chef village il commence par les salutation d'usage. Il déclare être très heureux de la mise en œuvre de ce projet dans sa localité. Il notifie que l'arrivée de cette électrification réduira le taux de vole et permettra au élève de mieux apprendre leur leçon. Elle permettra au bonne dame ^{désireuse} de mettre une activités de vente de glace et de Sucette de commencer leur activité.

* SIDI Amadou: il a montrer sa joie et sa satisfaction du projet d'électrification de leur localité. Il notifie que certain parent pourront s'acheter des moulin électrique qui pourront donner une bonne bénéfice. Le village pourra abriter les soudeur, les coiffeur, les brodeur qui pourront même aisément leur activités.

* Bakoua Gado: pour elle l'électrification un coup de pouce étant donné qu'elle avait du mal à cuisiner à la tombé du soleil faute de lumière. Selon elle, grâce à cette lumière elle pourra regarder la télévision et même s'informer grâce cet outil.

* Abdoulaye Mama: l'arrivée de cette électrification de leur village leur permettra de charger leur différents appareil avec quiétude. Il leur permettra de mener les activités parallèles hormis l'agriculture et

C. SYNTHÈSE DES POINTS SOULEVÉS, DÉCISIONS PRISES ET PROPOSITIONS

et l'élevage.

A avoir écouté cette population nous pouvons retenir qu'il ont bien compris le bien fondé du projet et promettant être disposés à accompagner les acteurs et même les ouvriers qui seront envoyés dans leur localité pour implantation des infrastructures et rassure prendre bien soin des ces infrastructures qui seront misent en place.



MAMA Sanda (CV)

Représentante des femmes
BANI Adama

KAN DISSOU NON Guiré Prisca
(Représentante du consultant)

Ont signé :

Sidi Amadou (Conseiller)

Représentant des jeunes
DEMOX Mouhamadou

Abdoulaye Mama (Imam)

Projet d'Électrification Rurale (PERU)

Étude d'Impact Environnemental et Social (EIES) des Travaux d'Électrification de 200 localités au nord du Bénin

LISTE PRESENCE DE LA SEANCE DE CONSULTATION DU PUBLIC

Cette séance de consultation du public est organisée dans le cadre de la mission citée. Des photos, verbatim, etc. seront pris pour un usage exclusif à la présente étude.

Village : Pode Peulu Arrondissement : Kadarkou Commune : Kandi

Date : 2018/02/24

N°	Nom et prénom	Profession	Contacts	Emargement
01	MAMA Samda	CV	64 6375 33	<u>Sa</u>
02	SINI Amadou	Conseiller	64 8925 94	<u>Sa</u>
03	DEMDU Muhamadou	Président des jeunes	95 14 51 43	<u>Sa</u>
04	ASSO Muhamadou	cultivateur	-	<u>Sa</u>
05	SAIDA Babakarai	"	-	"
06	ASSO Bapa	"	-	"
07	Bakoua Gonié	Négoce	-	<u>ms</u>
08	Sabi ouissatu	"	-	<u>ms</u>
09	Demou Jodima	"	-	<u>ms</u>
10	MAMA Bouraïma	cultivateur	-	<u>ms</u>
11	Abdoulaye Muhamadou	"	-	<u>ms</u>
12	Amadou Hamadou	"	-	<u>ms</u>

N°	Nom et prénom	Profession	Contacts	Emergence
13	Adama Beutakari	cultivateur	-	UTD
14	Dotti Feulimatar	Ménager	-	U
15	Sidi Bana	"	-	N
16	Demar Alimatar	"	-	U
17	Bakera Gado	"	-	SR
18	Adama Zénabou	"	-	N
19	Adama fadima	"	-	N
20	SERBO Alyouba	Rélevé	690814 68	Serd
21	SANDB Seumaneu	cultivateur	-	T
22	Adama Samala	"	-	N
23	Bou Bou Dattidjo	"	-	
24	AMADOU Youssoufou	"	65856695	SR
25	BIO Seumaneu	"	"	L
26	MANA Zénabou	"	"	-
27	BANI Zoubirataou	"	"	U
28	BAKOUA SAbi	"	"	N

N°	Nom et prénom	Profession	Contacts	Emargement
29	SHIBO Fadima	Ménagère	//	⊙
30	AMABDA Alimathou	//	//	⊙
31	Joko adiyatou	//	—	⊙
32	Amadou Mouïso	//	—	→
33	Tcheuman Saïdoun	Cultivateur	—	⊙
34	Sandou abouloulaye	//	—	→
35	Demou boumarou	//	—	→
36	Saké matenoucho	//	—	w
37	Mathou Issa	//	—	⊙
38	Bio Soumannon	//	—	⊙
39	Klartou brunaïma	//	—	→
40	Sabi Saïdoun	//	—	w
41	Amadou Adoumou	//	—	→
42	Adoumou Kouïri	//	—	⊙



MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE
RÉPUBLIQUE DU BÉNIN



Agence Béninoise d'Électrification Rurale et de Maîtrise D'Énergie (ABERME)

Projet d'Électrification Rurale (PERU)

Etude d'Impact Environnemental et Social (EIES) des travaux d'électrification de 200 localités au nord du Bénin

PROCES VERBAL DE LA SEANCE DE CONSULTATION DU PUBLIC

Date	: 26/10/2022
Début de la séance	: 09h 05 min
Fin de la séance	: 10h 20 min
Commune	: Karimama
Arrondissement	: Birni-Lafia
Village/quartier	: Fadama
Lieu	: Place publique
Langue de travail	: Dendi / Français

Représentants du Consultant :

HOUNGUE Idriss
AGBANDOU Thierry

A. RESUME DU PROJET ET OBJECTIFS DE LA SEANCE

Dans le but de fournir l'énergie électrique à toutes les localités rurales du Bénin, ABERME / Bénin a décidé de pourvoir 200 localités du Nord-Bénin (dans les départements de la Donga, l'Atakora, le Borgou et l'Alibori) en énergie électrique. Mais, avant la mise en œuvre de ce projet, il est impératif de réaliser une étude d'Impact Environnemental et Social (EIES) dans les milieux récepteurs du projet afin de minimiser ses impacts négatifs sur les composantes environnementales et sociales. A cet effet, des séances de consultations publiques sont organisées dans les localités bénéficiaires du projet afin de présenter le projet aux populations bénéficiaires. D'une part et d'autre part recueillir leurs préoccupations pour mieux les éclairer et obtenir leur adhésion au projet.

B. QUESTIONS ET DEBATS

* KIMBA Abdramane : Après avoir salué l'équipe des Consultants, il s'est réjoui du projet. Car la mise en œuvre de ce projet permettra à la population de s'acheter les produits congelés sur place ainsi que de la glace et de l'eau glacée. Pour le milieu sera désormais éclairé en plein temps et les populations pourront, à l'avenir, charger leurs téléphones portables sur place.

* ISSIKA Sawali : Pour lui, l'électrification de leur localité permettra à leur milieu d'être loti dans les brefs délais. Ce qui va impulser le développement du milieu. La mise en œuvre de ce projet permettra également aux populations de s'acheter et commencer à faire usage de certains appareils électroménagers. Ils pourront également consommer avec facilité certains produits pharmaceutiques. Selon lui, les activités artisanales seront développées parallèlement avec l'électrification de la localité.

* AROUNA Safi : Pour lui, la mise en œuvre du projet contribuera au développement des activités du secteur secondaire. Des usines de transformation du riz ~~seront~~ seront désormais implantées dans leur localité et les artisans comme les soudeurs, les électriciens, etc pourront s'installer dans le milieu pour le bonheur des populations.

* ZIBO Ali : A l'entame de son intervention,

il s'est réjoui du projet et a précisé que cela soulagerait énormément la population, qui pourra suivre, désormais, les informations nationales et internationales à la télévision. De même, la population n'aura plus de difficulté à charger les téléphones portables. De même, les artisans pourront développer leurs activités sur place et travailleront à des heures avancées.

* DJAI Nassirou : Pour lui, l'électrification de leur localité contribuera énormément à l'amélioration des rendements scolaires des élèves. Car, ils pourront, désormais, étudier dans les meilleures conditions. Selon lui, avec la mise en œuvre de ce projet, les cas de jobs nocturnes seraient désormais réduits dans le milieu.

* AMIDOU Zakari : Dans son intervention, il a rassuré l'équipe des consultants que les techniciens et ouvriers étrangers qui viendront travailler dans leur localité seront très bien accueillis et la population est disposée à collaborer avec eux. Mais, il a souhaité que ces personnes soient professionnelles et sages pendant leur séjour.

il s'est réjoui du projet et a précisé que cela soulagerait énormément la population, qui pourra suivre, désormais, les informations nationales et internationales à la télévision. De même, la population n'aura plus de difficulté à charger les téléphones portables. De même, les artisans pourront développer leurs activités sur place et travailleront à des heures avancées.

* DJAI Nassirou : Pour lui, l'électrification de leur localité contribuera énormément à l'amélioration des rendements scolaires des élèves. Car, ils pourront, désormais, étudier dans les meilleures conditions. Selon lui, avec la mise en œuvre de ce projet, les cas de jobs nocturnes seraient désormais réduits dans le milieu.

* AMIDOU Zakari : Dans son intervention, il a rassuré l'équipe des consultants que les techniciens et ouvriers étrangers qui viendront travailler dans leur localité seront très bien accueillis et la population est disposée à collaborer avec eux. Mais, il a souhaité que ces personnes soient professionnelles et sages pendant leur séjour.

Projet d'Électrification Rurale (PERU)

Étude d'Impact Environnemental et Social (EIES) des travaux d'électrification de 200 localités au nord du Bénin

LISTE PRESENCE DE LA SEANCE DE CONSULTATION DU PUBLIC

Cette séance de consultation du public est organisée dans le cadre de la mission citée. Des photos, verbatim, etc. seront pris pour un usage exclusif à la présente étude.

Village : **FADAMA** Arrondissement : **Birni-lafifa** Commune : **Karumama**

Date : **26/10/2012**

N°	Nom et prénom	Profession	Contacts	Emargement
01	NDJIFOU ILLA (M)	Cultivateur	999.	+
02	SIBO Djafarou (M)	Cultivateur	9992.10.61	SF
03	GARBA Soule (M)	Cultivateur	228 89158023	u
04	ISSA Marmadou (M)	Cultivateur	-	u
05	ALASSANE Alama (M)	Cultivateur	54616106	+
06	NDJIFOU Garba (M)	Éleveur	-	
07	ISSIFOU Mohamadou (M)	Éleveur	-	so
08	BANA Moukaila (M)	Cultivateur	96952007	+

N°	Nom et prénom	Profession	Contact	Emargement
31	STAN BROS SOUSMANA (H)	Producteur		A
32	DANBARO Anouma (H)	Producteur Repreneur (H)	89 69 04 78	M
33	HONSI VE Joel	Crochet	5749228	Joel
34	DGUIN Pababunde Eugene	Consultant	66767552	Eugene
35	AGRANOU Thiersy	consultant	96 00 32 17	Thiersy



MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE
RÉPUBLIQUE DU BÉNIN



Agence Béninoise d'Électrification Rurale et de Maîtrise D'Énergie (ABERME)

Projet d'Électrification Rurale (PERU)

Etude d'Impact Environnemental et Social (EIES) des travaux d'électrification de 200 localités au nord du Bénin

PROCES VERBAL DE LA SEANCE DE CONSULTATION DU PUBLIC

Date	:	03/02/2024
Début de la séance	:	10h 15 min
Fin de la séance	:	11h 27 min
Commune	:	HALANVILLE
Arrondissement	:	GAROU
Village/quartier	:	DJINDEGABI - TOUNGA
Lieu	:	DJINDEGABI - TOUNGA
Langue de travail	:	DJERMA

Représentants du Consultant : Dr AGBANOU Thierry
DABA Moustalabi

A. RESUME DU PROJET ET OBJECTIFS DE LA SEANCE

Le projet d'Électrification Rurale (PERU) est un projet de l'Agence Béninoise d'Électrification Rurale et de Maîtrise d'Énergie (ABERME). Ce projet est en leçon à la suite des discussions des membres du gouvernement et des consultants. Il vise essentiellement à l'électrification des zones site rurale. Ce projet veut compenser les personnes affectées. C'est à dire, celles dont les biens sont affectés par le projet et passer à la signature des protocoles.

B. QUESTIONS ET DEBATS

- MOROV Rayane: Grand merci à le gouvernement pour tout ce qu'il fait pour nous. Ce projet est vraiment salutaire et autant plus qu'on ne peut vivre sans électricité!
Nous sommes très contents, merci au président Talon.

- A quand le démarrage des activités? Je suis persuadé de voir ce projet se concrétiser.

- Nos maisons affectées quelles sont les préoccupations prises en ce niveau?

La présence de l'électrification généra beaucoup d'activités économique et nous épargnera des vols. On ne peut que une fois en core remercier Talon.

BAGWAN Alion: les compteurs sont vendu à un prix promotionnels?

- Est-ce qu'on aura aussi les lampadaires?



MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE
REPUBLIQUE DU BÉNIN



Projet d'Électrification Rurale (PERU)

Étude d'Impact Environnemental et Social (EIES) des travaux d'électrification de 200 localités au nord du Bénin

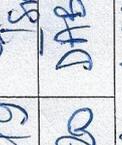
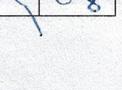
LISTE PRESENCE DE LA SEANCE DE CONSULTATION DU PUBLIC

Cette séance de consultation du public est organisée dans le cadre de la mission citée. Des photos, verbatim, etc. seront pris pour un usage exclusif à la présente étude.

Village : DJINDEGABI-TOUNGA Arrondissement : GAROU Commune : MALANVILLE

Date : 03/02/2014

N°	Nom et prénom	Profession	Contacts	Emargement
01	ADATOU Atouna	chef village	51 150 663	✓
02	ADATOU Troumouni	Cultivateur	63 54 59 15	✓
03	ADATOU Djiboula	Cultivateur	57 27 41 20	✓
04	MOROU Rayanon	Relais Communautaire	68 36 48 62	✓
05	HAROUNA Karim	Éleveur	-	✓
06	BAGNAN Rachid	Cultivateur	-	✓
07	BAGNAN Aliou	Cultivateur	-	✓
08	IDRISSA Bello	Éleveur	63 02 27 14	✓

N°	Nom et prénom	Profession	Contacts	Emargement
09	IURISSOU Ahmed	Cultivateur	-	
10	BELKI Dicko	602813914 Cultivateur	60 28 13 94	-
12	OUMAROU Ali	Revendeur	98 57 20 17	nm
13	HAKHAMA Adamou	Cultivateur		
14	AROUNA Rachid	Cultivateur	-	
15	MATAMBOU Rafikaath	Ménagère	58 12 27 19	
16	ADAROU Sofomaton	Ménagère	45 66 27 18	
17	IWOROU Salamaton	Ménagère	94 45 44 10	
18	ASSOU MA Sams Jine	Cultivateur	94 43 46 78	
19	Et EGU KARI Ismael	Photo Mécanicien		
20	DABA Moustalabi	Animateur	94 45 48 24	
21	AGBAROU Thierry	Consultant	96 00 32 17	

200 localités

EIS - PERU/ABERME



MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE
RÉPUBLIQUE DU BÉNIN



Agence Béninoise d'Électrification Rurale et de Maîtrise D'Énergie (ABERME)

Projet d'Électrification Rurale (PERU)

Étude d'Impact Environnemental et Social (EIES) des travaux d'électrification de 200 localités au nord du Bénin

PROCES VERBAL DE LA SEANCE DE CONSULTATION DU PUBLIC

Date	:	03/02/2024
Début de la séance	:	14H 32 min
Fin de la séance	:	15H 57 min
Commune	:	MALANVILLE
Arrondissement	:	GIAROU
Village/quartier	:	KAMBODJWOTONNGA
Lieu	:	Place Publique
Langue de travail	:	DEMDI

Représentants du Consultant : SE IBRAHIMA Soule
AV AGBANOU Thierry

A. RESUME DU PROJET ET OBJECTIFS DE LA SEANCE

Le mardi 03 février 2024, à 14h32, une séance de consultation publique a été organisée dans le cadre de l'étude d'Impact Environnemental et Social des travaux d'électrification de 200 localités au nord du Bénin (Lot 4).

À l'entame de la rencontre, le chef du village et ses conseillers ont salué et salué la bienvenue au consultant à qui l'appui a été accordé pour son exposé.

Le consultant M. SE IBRAHIMA Soule, a remercié les autorités et la population pour leur disponibilité puis il a défini l'objet de la séance ainsi qu'il suit :

- Présenter le projet à la population.
- Recueillir les avis et recommandations des participants.
- Le consultant a détaillé les activités du projet et a rappelé sa mission est de collecter les données et informations pour permettre d'analyser les impacts socio-environnementaux du projet et formuler des mesures d'atténuation et d'optimisation.

B. QUESTIONS ET DEBATS

— ABDOU AU: Je remercie le consultant et le gouvernement d'avoir pensé à notre village. Est-ce que les poteaux seront implantés entre les habitations?

— ABOUBACAR YAYE: Merci aux autorités qui ont pensé à nous pour ce projet. C'est une très bonne initiative, c'est pour notre bien.

— ALI O. AROUNA: Nous sommes fiers, nous remercions le gouvernement d'avoir pensé à nous. Est-ce que les habitats seront cassés? Est-ce que nous seront dédommagés?

— ISSIAKA ISSOIFA: Merci beaucoup à vous. L'électricité permet le développement d'une localité. Est-ce que les poteaux seront en biton ou bois?

— NAIWA NAMAÏWA GOUDOU: Merci infiniment à vous et au gouvernement. Ce projet va permettre le développement de nos localités surtout au niveau de l'embarcadere de barcadaires.

— DJIBRIL ISSIAKA: Merci infiniment à vous. On souffre trop du manque de courant ici. Je suis content de ce que j'ai entendu ici. Est-ce que l'abonnement pour l'obtention du compteur serait gratuit?

Reponses du Consultant

Dès qu'il reprend la parole, il témoigne de leur adhésion. Il a rassuré l'assemblée que toutes leurs doléances ont été bien notées et seront versées au rapport de mission puis transmis à qui de droit.

Sur la question d'abonnement et la qualité des travaux, le consultant a invité les participants à se tenir tranquilles et que un prix promotionnel sera appliqué pour amener un grand nombre de personnes à s'abonner.

Pour finir, le Consultant a martelé que le projet est bien celui de l'état béninois et que le raccordement se fera sur le réseau de la SBT.

C. SYNTHÈSE DES POINTS SOULEVÉS, DÉCISIONS PRISES ET PROPOSITIONS

La consultation publique de ce jour est
 bien déroulée à la satisfaction de tous. Le
 Comité a présenté les caractéristiques du projet.
 Les participants ont posé des questions auxquelles
 il a répondu.

Au terme de cette rencontre, les recommanda-
 tions ci-dessous ont été formulées :

- Exécuter les travaux de bonne qualité
- Exécuter à temps les travaux afin d'évi-
 ter sans éléphant blanc -
- Aider nous à rectifier la voie.

- 20 Ziba ZAKARI Cestivate
- 21 Ousouman Tou nouzami Cestivate
- 22 Kado Zibirila Cestivate
- 23 AOU DOU Youweza Cestivate
- 24 ALI Seueba Cestivate
- 25 ADAMOV FATI Cestivate
- 26 AOU DOU MEMOUNA Cestivate



Ont signé :

2. Rept Sage

~~AOU DOU ALI~~

~~AGBANOU Thiery~~
consultant

5
GUISIDAMU Djaï.

3. Rept Jeunes

[Signature]

AOU DOU Ayoubou

4. Rept Femmes

ε

NANAWI Bouso



MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE
RÉPUBLIQUE DU BÉNIN



Projet d'Électrification Rurale (PERU)

Étude d'Impact Environnemental et Social (EIES) des travaux d'électrification de 200 localités au nord du Bénin

LISTE PRESENCE DE LA SEANCE DE CONSULTATION DU PUBLIC

Cette séance de consultation du public est organisée dans le cadre de la mission citée. Des photos, verbatim, etc. seront pris pour un usage exclusif à la présente étude.

Village : KABOWOTINGA Arrondissement : BAROU Commune : Malanville

Date :

N°	Nom et prénom	Profession	Contacts	Emargement
01	MAMAN NA DOLE	Citizate	6465523	X
02	Gidoami Dyaï	Citizate	-	✓
03	ABARISSI imadou	Citizate	-	✓
04	AOUDOU Saouley	Citizate	6466290	UN
05	ALI AOU DOU	Citizate	-	X
06	HACHI Saouley	Citizate	94224923	Z
07	MAMAN AWALI	Citizate	-	+
08	NAMA TA yohane	Citizate	64775549	UNI

N°	Nom et prénom	Profession	Contacts	Emargement
09	ARIRIA SALEY	menagère		0
10	AMAMOU Safatou			0
11	IBRIL Zakia			0
12	IBRAMA Nafissa			0
13	ALI Nouhaina			0
14	AROUNA Zali			0
15	VACOUBOU Raza			0
16	AROUAIA Roukay			0
17	ATAI Nazifa			0
18	AMOROU Ousama			0
19	ASSAN Fati			0

EIES - PERD'APRÈS

AMAMOU Fati
ALI Souiba

||
||

200 localités

0
0

N°	Nom et prénom	Profession	Contacts	Emargement
20	ISSAKA Rahana			E
21	ANKI BARIKISSO			O
22	NANAWA GOU BOU			N
23	ISSAKA RABA			O
24	IBOURA MA Alima			O
25	DISSAMANOU Rawma			O
26	ANAROWA Fato			O
27	SABI Raba			N
28	NADOLE Fousseina			O
29	ARZOWA Dumea			O
30	ANKI Safaton			O

EIES - PERU/ABERME

IBRAHIMA
Suhonda

200 localités

IBRAHIMA
Barikousson

IBOURA MA Komboua

ANTI Fali

DI BIRIL Bissira



MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE
RÉPUBLIQUE DU BÉNIN



Agence Béninoise d'Électrification Rurale et de Maîtrise D'Énergie (ABERME)

Projet d'Électrification Rurale (PERU)

Etude d'Impact Environnemental et Social (EIES) des travaux d'électrification de 200 localités au nord du Bénin

PROCES VERBAL DE LA SEANCE DE CONSULTATION DU PUBLIC

Date	:	27/10/2021
Début de la séance	:	9h 35 min
Fin de la séance	:	10h 51 min
Commune	:	Malanville
Arrondissement	:	Guéré
Village/quartier	:	Bangou
Lieu	:	Place publique
Langue de travail	:	Dendi / Français

Représentants du Consultant :

AGBAJOU Thérèse
HONGUE Jol

A. RÉSUMÉ DU PROJET ET OBJECTIFS DE LA SEANCE

Dans le but de fournir l'énergie électrique à toutes les localités rurales du Bénin, ABERME/Bénin a décidé de fournir 200 localités du Nord-Bénin (dans les départements de la Donga, l'Atacora, le Borgou et l'Alibéri) en énergie électrique. Mais, avant la mise en œuvre de ce projet, il est impératif de réaliser une Etude d'Impact Environnemental et Social (EIES) dans les milieux récepteurs du projet afin de minimiser ses impacts négatifs sur les composantes environnementales et sociales. A cet effet, des séances de consultations publiques sont organisées dans les localités bénéficiaires du projet afin de présenter le projet aux populations bénéficiaires. D'une part et d'autre part, recueillir leurs préoccupations pour mieux les éclairer et obtenir leur adhésion au projet.

de ce projet renforcerait davantage la sécurité dans leur milieu et les vols nocturnes seraient réduits considérablement.

* ALFA Saboura: Pour lui, l'électrification de leur localité est une très bonne chose. Car, cela permettra à leur centre de santé d'être plus performant dans ses prestations pour le bonheur des populations. Selon lui, l'électrification du milieu leur permettra aussi de conserver certains produits qui, auparavant n'était possible sur place.

* MOUSSA Garba: Après avoir souhaité la bienvenue à l'équipe des consultants, il a signifié que la mise en œuvre de ce projet permettra à leur localité d'amorcer un développement similaire à celui d'une ville. Il a souhaité avoir d'éclaircissement sur les interrogations suivantes:

- Comment utilise-t-on l'énergie électrique?
- quels sont les inconvénients du courant électrique?

Le responsable de la délégation des consultants lui a fourni des réponses satisfaisantes.

de ce projet renforcerait davantage la sécurité dans leur milieu et les vols nocturnes seraient réduits considérablement.

* ALFA Sabura: Pour lui, l'électrification de leur localité est une très bonne chose. Car, cela permettra à leur centre de santé d'être plus performant dans ses prestations pour le bonheur des populations. Selon lui, l'électrification du milieu leur permettra aussi de conserver certains produits qui, auparavant n'était possible sur place.

* MOUSSA Garba: Après avoir souhaité la bienvenue à l'équipe des consultants, il a signifié que la mise en œuvre de ce projet permettra à leur localité d'amorcer un développement similaire à celui d'une ville. Il a souhaité avoir d'éclaircissement sur les interrogations suivantes:

- Comment utilise-t-on l'énergie électrique?
- quels sont les inconvénients du courant électrique?

Le responsable de la délégation des consultants lui a fourni des réponses satisfaisantes.

Projet d'Electrification Rurale (PERU)

Etude d'Impact Environnemental et Social (EIES) des travaux d'électrification de 200 localités au nord du Bénin

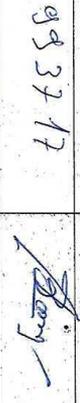
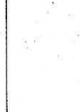
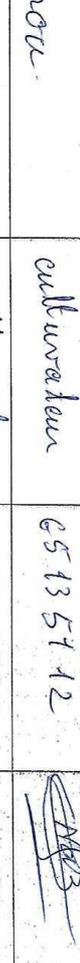
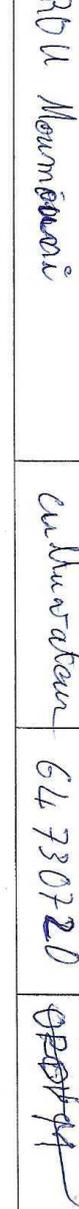
LISTE PRESENCE DE LA SEANCE DE CONSULTATION DU PUBLIC

Cette séance de consultation du public est organisée dans le cadre de la mission citée. Des photos, verbatim, etc. seront pris pour un usage exclusif à la présente étude.

Village : Bangfa Arrondissement : Garane Commune : Hohelawille

Date : 27/10/2022

N°	Nom et prénom	Profession	Contacts	Emargement
01	MOKOGABDO Gueda	CV/Banquier	57893875	T
02	ADAM Meushime	cultivateur	88935714	SAUF
03	ALI ADAM	cultivateur	55659654	SAUF
04	MOKOGABDO Guedji	cultivateur		e
05	MOKOGNELAIS ADAM	cultivateur		B
06	ALI Yacoubou	cultivateur	98896404	SAUF
07	MOUSSA Gariba	cultivateur	55399642	SAUF
08	MOUSSA Rabier	mechanicien	63557508	SAUF

N°	Nom et prénom	Profession	Contact	Emargement
09	ZAKARI Aberbaca	cultivateur	63 29 23 40	
10	SANI M. Abibou	cultivateur	95 60 78 34	
11	ALI Namateur	cultivateur	55 43 39 57	
12	BOURAIMA Adam	cultivateur	98 99 37 17	
13	BOURAIMA Abdoulaye	cultivateur	60 32 79 04	
14	MOUSSA Baoua	cultivateur	55 48 17 83	
15	AMADOU Moussa	cultivateur		
16	SEIBOU Abdou	cultivateur	95 31 06 46	
17	MINHA Nagina	cultivateur	65 13 51 12	
18	ALFA Anoungouma	cultivateur	64 97 69 76	
19	OROU Moumbari	cultivateur	64 73 07 20	

N°	Nom et prénom	Profession	Contact	Emargement
09	ZAKARI Aberabaca	cultivateur	63 29 23 40	
10	SANI M. Abibou	cultivateur	95 60 78 34	
11	ALI Namateur	cultivateur	55 41 39 57	
12	BOURAIMA Adam	cultivateur	98 99 37 17	
13	BOURAIMA Abdoulaye	cultivateur	60 32 79 04	
14	MOUSSA Baoua	cultivateur	55 48 17 83	
15	AMADOU Moussa	cultivateur		
16	SEIBOU Abdou	cultivateur	95 31 06 46	
17	MINHA Nagina	cultivateur	65 13 51 12	
18	ALFA Anoungouma	cultivateur	64 97 69 76	
19	OROU Moumbari	cultivateur	64 73 07 20	

N°	Nom et prénom	Profession	Contact	Emargement
32	ASSIMI Fardja (F)	Vandeuve	95-79-17-59	
32	BOUBAKHAR Inoussa	cultivateur	9472 09 18	
33	MOUSSA Lahama (F)	cultivateur		
34	TOMBO Bakinson (F)	cultivateur	94385451	
35	MANOU Nonatou (F)	cultivateur	63 33 35 43	
36	BOURAIMA Zouliatou (F)	cultivateur	68417897	
37	MANGA Anouou (F)	cultivateur		
38	BOURAIMA Ida (F)	cultivateur	65 32 18 87	
39	BOURAIMA Friba	cultivateur		
40	BATIA Safia (F)	cultivateur		
41	YACOURDO YONBO	cultivateur		

N°	Nom et prénom	Profession	Contacts	Engagement
42	ALFA KOARA Shapoua (F)	cultivateur		+
43	ALFA Loukmane (M)	Étore	64 14 83 97	éternel
44	BAOUBA Nadienata (F)	cultivateur		éternel
45	DUMORON Aïssa (F)	cultivateur		éternel
46	ESSIFOU Aïssakou (F)	cultivateur		éternel
47	THYSSOUROU Faïgakou (F)	cultivateur		CM
48	ZAKARI Misaïmator	cultivateur		éternel
49	Henri GUE Adil	instructeur	974724246	éternel
50	DGUEDE Bobatoude Eugène	Conseiller	66 76 95 57	éternel
51	AGBASSOU Thiersony	Conseiller	96003217	éternel



MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE
RÉPUBLIQUE DU BÉNIN



Agence Béninoise d'Électrification Rurale et de Maîtrise D'Énergie (ABERME)

Projet d'Électrification Rurale (PERU)

Étude d'Impact Environnemental et Social (EIES) des travaux d'électrification de 200 localités au nord du Bénin

PROCES VERBAL DE LA SEANCE DE CONSULTATION DU PUBLIC

Date	:	31/01/2024
Début de la séance	:	11h 17 min
Fin de la séance	:	13h 38 min
Commune	:	MAKANVILLE
Arrondissement	:	GUENE
Village/quartier	:	BOIFFO
Lieu	:	Place publique
Langue de travail	:	BENI

Représentants du Consultant : SE IBRAHIMA Soule
SV AGBAËOU Thierry

A. RESUME DU PROJET ET OBJECTIFS DE LA SEANCE

Le mardi, deux mille vingt-quatre et le mercredi, trente-un, janvier, s'est tenue une séance de consultation publique dans le cadre de l'étude d'impact environnemental et social des travaux d'électrification de 200 localités au nord du Bénin (Lot 4).
A l'entame de la séance, le chef du village et ses conseillers ont salué et souhaité au consultant à que la parole a été accordée.
Après son exposé.
A son tour, M. SE IBRAHIMA Soule, a remercié les autorités et la population pour leur disponibilité, puis il se donne l'objet de la réunion ainsi qu'il suit:
Présenter le projet à la population.
Rappeler les avis et recommandations. Les participants de consultant a détaillé les activités du projet et a rappelé que sa mission est de collecter les données et informations pour permettre d'analyser les impacts socio-environnementaux du projet et formuler des mesures d'atténuation et d'optimisation.

B. QUESTIONS ET DEBATS

..... SAMI IBRAHIM: Je remercie le Gouvernement d'avoir pensé à notre village. Merci également au consultant. L'électrification d'une localité engendra la sécurité, le développement, augmentera les revenus de la localité, il souhaite que l'électricité aillent jusqu'au camp militaire de BOFFO.

..... Conseiller SARE ALIKOARÉ: Merci aux autorités qui ont travaillé à l'événement de ce projet. C'est une très belle initiative. Quel sera le prix du compteur? Ki bowalle?

..... BANI YANKPÉ: Merci beaucoup à vous, que cette initiative soit une réalité, car depuis on attend parler de ce projet.

..... OROU Leyk.c.a: Merci infiniment à vous, Est-ce les femmes aussi auront accès cet projet?

..... B.W. S.N.K.A: C'est une très bonne nouvelle et je remercie beaucoup les autorités qui se sont rappelés de mon village BOFFO. Est-ce le projet fera une promotion des compteurs? Notre village a vraiment besoin de l'énergie.

..... MAHOMOU GOBI: Merci infiniment le gouvernement. Est-ce que le projet en dehors l'électricité peut aider notre village pour tracer les axes?

..... LABO JONAS: Je souhaite la bienvenue au consultant ainsi que le projet. Ce projet permettra à notre village de se développer et renforcer la sécurité.

..... GADO ARZOUMA: Je remercie beaucoup le gouvernement et les autorités qui ont pensé à notre village. Est-ce que le projet peut porter notre cri de cœur auprès du gouvernement pour la refecton de la route Bouchi - Boffo.

..... Réponses du consultant

C. SYNTHÈSE DES POINTS SOULEVÉS, DÉCISIONS PRISES ET PROPOSITIONS

La consultation publique de ce jour...
 s'est bien déroulée à la satisfaction de tous.
 Le consultant a présenté les activités du
 projet. Les participants ont posé des questions
 auxquelles il a répondu.
 Au terme de cette séance, les suggestions/
 attentes des dessous ont été formulées:
 - Inviter le gouvernement à réaliser réel-
 lement ce sous-projet.
 - Démarrer au plus vite les travaux de
 qualité pour soulager les peines des femmes.
 - Informer la population à chaque étape de
 l'avancement du sous-projet.

... lorsque le consultant prend la parole, a remercié la population pour la qualité de leur intervention. Cela encourage de leur adhésion a-t-ajouté. Il a rassuré l'assemblée que toutes les doléances ont été bien notées et seront versées au rapport de mission puis transmis à qui de droit.

Repondant aux questions, M. SE. SBRASHIM Souda a expliqué les poteaux électriques seront installés suivant les voies. Il est à préciser que le présent projet ne fera pas une ouverture de voie. Il enchaîne en expliquant à la population que c'est bien des poteaux en béton qui seront utilisés. Sur la question du coût de compteurs, le consultant a invité les participants à se tenir tranquille et qu'un prix promotionnel sera appelé que pour amener son gas à tout le village de s'abonner.

Pour finir, le consultant a mentionné que le projet est bien celui de l'état béninois et que le raccordement se fera sur le réseau de la SBE.



MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE
RÉPUBLIQUE DU BÉNIN



Projet d'Électrification Rurale (PERU)

Étude d'Impact Environnemental et Social (EIES) des travaux d'électrification de 200 localités au nord du Bénin

LISTE PRÉSENCE DE LA SEANCE DE CONSULTATION DU PUBLIC

Cette séance de consultation du public est organisée dans le cadre de la mission citée. Des photos, verbatim, etc. seront pris pour un usage exclusif à la présente étude.

Village : Arrondissement : Commune :

Date :

N°	Nom et prénom	Profession	Contacts	Emargement
1	Bio yacouba	CL	6025-1820	
2	Bio Simeon		98 83 61 01	
3	Gakou Salifou			0
4	Sani maye			f
5	LABO Gobi			
6	Sarrè Alhouare			←
7	Gourgna mathias		/	
8	Bio seibou			

N°	Nom et prénom	Profession	Contacts	Emargement
9	TLRIROU SEIBAGIA			
10	BIO MADE	GIL		
11	OROUASANI		66 35 3033	✓
12	BIO ARIFARI		45 86 88 20	—
13	ZEIBIN MOUSSA			
14	TOROU SALIBOU		64 14 8769	✓
15	SABI SINA		64 45 87 95	✓
16	BAGO ARIDOU		64 50 1928	✓
17	AMANI AMOUDOU		34 12 4462	✓
18	IDE KANTA		38 84 15 39	✓
19	OROU SEBOL		63 33 28 69	✓

N°	Nom et prénom	Profession	Contacts	Emargement
20	AFIYA GOBI	GL	/	
21	SANI IRALM		95 12 2735	SP
22	BUNIN SAFARA		—	SP
23	WASE ABASI		/	SP
24	AHO ESTIA		68 75 8670	SP
25	OROU FOURENA		/	SP
26	OROU LEKIYA		/	SP
27	MOROU NAFIRA		/	SP
28	KOSOURO MADINA		/	SP
29	KOSOUROI NAKIBA			SP
30	ASSIMI MAROUFA		—	SP

N°	Nom et prénom	Profession	Contacts	Emargement
31	AMINDOU ESABI		98 92 1267	GN
32	ALLOU Sakadou	Eleveur	95 13 1846	DF
33	OUNAROU	Adnanou	99 64 885	W
34	AKPO NOËL		98 87 04 80	Touting
35	AKPO APPREU		65 98 33 14	DF
36	OROU SENI		9	MI
37	SINA TALOLI		/	MI
38	MAMAN ISIFOU			MI
39	GOUKOU SIDYO		/	MI
40	BIO SANI		/	MI
41	AGBANOU Thierry	consultant	96 00 32 17	BOSSA



MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE
RÉPUBLIQUE DU BÉNIN



Agence Béninoise d'Électrification Rurale et de Maîtrise D'Énergie (ABERME)

Projet d'Électrification Rurale (PERU)

Étude d'Impact Environnemental et Social (EIES) des travaux d'électrification de 200 localités au nord du Bénin

PROCES VERBAL DE LA SEANCE DE CONSULTATION DU PUBLIC

Date	:	06/09/2024
Début de la séance	:	15h 13 min
Fin de la séance	:	16h 41 min
Commune	:	Malanville
Arrondissement	:	Guénié
Village/quartier	:	FIAFOUN FOUN
Lieu	:	Place Publique
Langue de travail	:	Dendi

Représentants du Consultant : Dr. A. ABERNOU Thierry BAPPADE Machu houch
Dr. HANOUAU TOE'

A. RESUME DU PROJET ET OBJECTIFS DE LA SEANCE

Dans le but de fournir l'énergie électrique à toutes les localités rurales du Bénin, ABERME/Benin a décidé de fournir 200 localités du Nord-Bénin (dans les départements de la Donga, l'Atacora, le Borgou et l'Alibori) en énergie électrique. Mais avant la mise en œuvre de ce projet, il est impératif de réaliser une Étude d'Impact Environnemental et Social (EIES) dans les milieux récepteurs du projet afin de minimiser ses impacts négatifs sur les composantes environnementales et sociales. À cet effet, des séances de consultation publiques sont organisées dans les localités bénéficiaires d'une part, et d'autre part recueillir leur préoccupation pour mieux les éclairer et obtenir leur adhésion au projet.

B. QUESTIONS ET DEBATS

* OROPE KOUSSENA : A l'entame de ses propos, elle a précisé qu'elle est très joyeuse du projet d'électrification de leur localité, car cela leur permettra de bénéficier de l'éclairage public dans le village et leur aidera également à faire les travaux domestiques dans les meilleures conditions. La mise en œuvre de ce projet permettra aux femmes de développer plusieurs activités commerciales. De même, la population aura désormais la facilité de charger leur portable.

* YAROU MOKOROMD : Après avoir montré sa satisfaction du projet de l'électrification de leur localité, M^r YAROU a notifié que la mise en œuvre de ce projet permettra aux enseignants et élèves d'étudier désormais dans les meilleures conditions. Ce qui impactera positivement le rendement scolaire de ces derniers. Pour lui avec l'augmentation de l'électricité, ils n'auront plus besoin de parcourir assez de distance pour faire la photocopie de leur paper et pour bénéficier aussi des services des vendeurs, des cafeterias. Les machines électriques seront aussi implantées dans la localité pour le bonheur de la population. De même la population aura la facilité de conserver certains produits dans les réfrigérateurs.

* BAKIRI ABDU RAMAMANE : Pour lui, la non électrification actuelle du village lui fait assez de manque ~~d'argent~~ à gagner, car faute de l'électricité plusieurs personnes laissent le

C. SYNTHÈSE DES POINTS SOULEVÉS, DÉCISIONS PRISES ET PROPOSITIONS

le village pour aller installer ailleurs et souhaitent amener leur projets ailleurs. Alors que ce projet pourrait contribuer au développement de la localité. Pour finir il souhaite que le projet permette aux jeunes de la localité de trouver de place pour voir leur futur mariage dans la réalisation de ce projet.

* YAROU KOSSO WABOU KPAI : En tant que chef village, il s'est montré très heureux du projet et implique l'ensemble afin que la mise en œuvre se passe dans les meilleures conditions pour le bonheur de la population.

Ont signé :

YAROU KOSSO WABOU KPAI

(CV)

YAROU MOKOROMO

(Représentant des Sages)

BABABABE
Machiboudou

EIES - PERU/ABERME



YOUSSEUFA SALIFO

BAKIRI Abou Rahane
(Représentant des jeunes)

OROPE KOUSSENA
(Représentante des femmes)

AGANI Abirou
(Représentant communautaire)

200 localités

Projet d'Électrification Rurale (PERU)

Etude d'Impact Environnemental et Social (EIES) des travaux d'électrification de 200 localités au nord du Bénin

LISTE PRESENCE DE LA SEANCE DE CONSULTATION DU PUBLIC

Cette séance de consultation du public est organisée dans le cadre de la mission citée. Des photos, verbatim, etc. seront pris pour un usage exclusif à la présente étude.

Village : FIADOUNFOUN Arrondissement : GUENE Commune : MalanvilleDate : 06/09/2024

N°	Nom et prénom	Profession	Contacts	Emargement
01	YAROUK. Groumeni	cultivateur	99643824	
02	ABIANI Abjoni	''	63313034	
03	TAMOU Meho	''	''	
04	GUERRE BAKI	''	''	
05	ARZOUIMA Seïbou	''	''	
06	SARE BAKARI	''	''	
07	Akpadyona Madjanon	''	''	
08	DSIRA SOULE	''	''	
09	FARI Mohamed	''	''	
10	ABOUNA MAMIDON	''	''	
11	GOUDEY Moutoudine	''	''	
12	AGADOUAY Adamou	''	''	

EIES - PERU/ABERME

200 localités

Scanné avec CamScanner

N°	Nom et prénom	Profession	Contacts	Emargement
13	BAKI Abdouramane	''	''	
14	DJAI MOKALI	''	''	
15	ISSIAKO MAMGOU	''	''	
16	Bouraima Halidou	''	''	
17	YAROUK. MOKOMON	''	''	
18	ISSIAKO SALEY	''	''	
19	IBIASSOU TAÏROU	''	''	
20	BIO TAFA	''	''	
21	AKPADYONA SAFIROU	''	''	
22	ALI OUMAR	''	''	
23	Mokoguido Sidi	''	''	
24	GBEDJI FAÏROUSE	''	''	
25	GBEDJI Moudjahidou	''	''	
26	TAMOU WAHAGBE	''	''	
27	Moguido FACHIRAN	''	''	
28	Kouanko MABOURAME	''	''	

EIES - PERU/ABERME

200 localités

Scanné avec CamScanner

N°	Nom et prénom	Profession	Contacts	Emargement
29	BIO KABISS	collecteur	17	17
30	AROUNA AMISSOU	"	-	-
31	MAMA IDRISOU	"	-	9
32	SARE KASSIM	"	-	4
33	SALEY GANI	"	-	10
34	OROU SALIFOU	"	-	10
35	BUMAROU MOYA	"	42124267	10
36	MOKO ALI	"	-	10
37	OROU KOUSSENA	Menagère	-	10
38	AROUNA ROUNDAIYOU	"	-	10
39	IDRISOU INAYA	"	-	10
40	ISSIAKO MISTOURA	"	-	10
41	SARE RAMZIA	"	-	10
42	SARE MAKO	"	-	10
43	SARE BANA	"	-	10
44	IDRISOU BAKE	"	-	10

EIES - PERU/ABERME

200 localités

N°	Nom et prénom	Profession	Contacts	Emargement
45	BAGADO KABIRA	Menagère	-	10
46	OROU BOU CHARA	"	-	10
47	YAROU FARIDA	"	-	10
48	GUERA BAKI	"	-	10
49	BAKI AISSATOU	"	-	10
50	BAKI INADATOU	"	-	10
51	ISSIAKA KADISSA	"	-	10
52	AROUNA BATANA	"	-	10
53	AROUNA AMIDA	"	-	10
54	KOSSOU BIGNON	"	-	10
56	KOSSOU BIBA	"	-	10
57	SALEY ZINATOU	"	-	10
58	SOULE ZEINA	"	-	10
59	SOONON ABIBATOU	"	-	10
60	BADJARDI Mouchaudou	consultant	66889795	10

EIES - PERU/ABERME

200 localités



MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE
RÉPUBLIQUE DU BÉNIN



Agence Béninoise d'Électrification Rurale et de Maîtrise D'Énergie (ABERME)

Projet d'Électrification Rurale (PERU)

Étude d'Impact Environnemental et Social (EIES) des travaux d'électrification de 200 localités au nord du Bénin

PROCES VERBAL DE LA SEANCE DE CONSULTATION DU PUBLIC

Date	:	18/08/2024
Début de la séance	:	09h 05 min
Fin de la séance	:	10h 25 min
Commune	:	MALANVILLE
Arrondissement	:	GUENE
Village/quartier	:	ISSENE
Lieu	:	Place Publique
Langue de travail	:	Dendi

Représentants du Consultant : DR. AUBANOU Thiery
DR. HEUNAWI Jovël; BAPAHANDE Mouchououda

A. RESUME DU PROJET ET OBJECTIFS DE LA SEANCE

Dans le but de fournir l'énergie électrique à toutes les localités rurales du Bénin, ABERME/BENIN a décidé de fournir 200 localités du Nord-Bénin (dans les départements de la Borgou, l'Atacora, le Borgou et l'Alibori) en énergie électrique. Mais avant la mise en œuvre de ce projet, il est nécessaire de réaliser une Étude d'Impact Environnemental et Social (EIES) dans les milieux récepteurs du projet afin de minimiser ses impacts négatifs sur les composantes environnementales et sociales. A cet effet, des séances de consultation publiques ont été organisées dans les localités bénéficiaires du projet afin de présenter le projet aux populations d'une part, et d'autre part recueillir les préoccupations pour mieux les éclairer et obtenir leur adhésion au projet.

B. QUESTIONS ET DEBATS

* SERO AROUNA : En tant chef village, il a montré combien de fois il est joyeux de ce projet. Il a demandé à la population de tous prier le Seigneur pour la bonne exécution du projet car c'est le point de départ du développement de la localité.

* SALA GAO : En tant que Sage de la localité, il est content très content et a prié pour le Gouvernement et ABERME car pour lui l'électrification du village reste la seule chose qu'il attend pour être heureux. Et son village va se développer grâce à la mise en œuvre de ce projet.

* TALOU NAMATA : A l'écoute de ses propos, elle a d'abord montré sa satisfaction de la réalisation de ce projet et la chose préférée du village. Le projet permettra aux femmes de ne plus avoir de problème dans les foyers car elle pourront avoir des activités commerciales et avoir de revenus, elle pourront faire les travaux domestique la nuit.

* SALA DABA ASSIMIROU : Il a montré la joie qui l'anime de la mise en œuvre de ce projet. Le projet lui réduira les distances que la population parcourrait pour satisfaire ses besoins électrique. Il y aura d'écume propre dans le village car il y aura également les services de soudure, de coiffure, de photocopie, de moulin électrique.

C. SYNTHÈSE DES POINTS SOULEVÉS, DÉCISIONS PRISES ET PROPOSITIONS

A l'issue de la séance, la population a promis mieux tout à la disponibilité des les structures de mise en œuvre de ce projet. Elle a également rassuré de l'aider pour l'installation des infrastructures dans le village.

- Pour clore la séance la population a formulé quelques demandes à savoir :
- Realiser le projet dans les delais tres courts
 - Realiser correctement le projet
 - Recruter les jeunes comme ouvrier

[Signature]

Ont signé :

[Signature]

SÉRO AROUNA
(chef village)

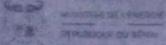
SALA DABA ASSIMIRAY
(Représentants des jeunes)

[Signature]
SALA GAO
(Représentant des aînés)

TALOU NAMATA
(Représentant des femmes)

[Signature]
BAPATA Mackhouch






Projet d'Electrification Rurale (PERU)

Etude d'Impact Environnemental et Social (EIES) des travaux d'electrification de 200 localités au nord du Bénin

LISTE PRESENCE DE LA SEANCE DE CONSULTATION DU PUBLIC

Cette séance de consultation du public est organisée dans le cadre de la mission citée. Des photos, vidéos, etc. seront pris pour un usage exclusif à la présente étude.

Village: ISSENE Arrondissement: GUENE Commune: MALANVILLE

Date: 15/08/2024

N°	Nom et prénom	Profession	Contacts	Emargement
01	SERO Armana	CV	63 57 03 23	00
02	SALA GAO	cultivateur	/	04
03	SALA ASSIMIROU	//	/	+
04	TALOU NAMATA	//	/	00
05	BAGUIRI RAZACK	//	46 69 14 20	+
06	KORA SIMBO	//	/	+
07	KORA ADAM	//	/	05
08	SAMBO ABDOU	//	/	+
09	SARE INOUSSA	Commerçant	76 06 12 20	+
10	AMADOU CUSSENI	//	/	01
11	SERO AZIZ	//	/	00
12	DERGOND ISSIFOU	//	/	00

EIES - PERTUABERME 200 localités

N°	Nom et prénom	Profession	Contacts	Emargement
13	GAO ASSANE	cultivateur	/	00
14	ZAKARI GANNI	//	/	00
15	SERO NAZIROU	//	/	200
16	GOUDA YAYE	//	/	00
17	SARE GADO	//	/	+
18	ISSA SAMADOU	//	/	+
19	SABI LASSIDA	//	46 69 14 19	00
20	IBAHIM SOULE	//	/	00
21	ADAMOU Ilias	//	/	00
22	ADAMOU Machi	//	42 60 73 58	00
23	SABI Noufou	//	/	00
24	ISSA SALEY	//	/	01
25	BJIBOU SIMON	//	/	+
26	INDOUA KABIROU	//	/	00
27	BOURAIMA ISSIFOU	//	/	00
28	SARE YOUSSEUFA	//	/	01

EIES - PERTUABERME 200 localités

N°	Nom et prénom	Profession	Contacts	Emargement
29	PAGUIRI MARIAM	Manager	/	+
30	AMIGOU FADIA	"	/	SC
31	SAMBA FOUSSENA	"	"	SC
32	GANI BALIKISSOU	"	66 67 02 62	SC
33	BISSOU ALIMATOU	"	/	SC
34	NAMATOU MOUFIDA	"	/	SC
35	BADOU BAYANATOU	"	/	+
36	TDORE MAZIFA	"	/	SC
37	BIC WASSILA	"	/	.
38	SARE LOUKIA	"	/	SC
39	AMIDOU FOUSSENA	"	96 63 43 47	SC
40	BAHQ ANIFA	"	/	SC
41	SARE MOUDENIA	"	/	SC
42	ZAKARI NAZIFATOU	"	91 23 26 65	SC
43	BAVADATE Mouchouctou	Conseil/Ment	66 9 2 91 75	SC



MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE
RÉPUBLIQUE DU BÉNIN



Agence Béninoise d'Électrification Rurale et de Maîtrise D'Énergie (ABERME)

Projet d'Électrification Rurale (PERU)

Étude d'Impact Environnemental et Social (EIES) des travaux d'électrification de 200 localités au nord du Bénin

PROCES VERBAL DE LA SEANCE DE CONSULTATION DU PUBLIC

Date	:	20/08/2024
Début de la séance	:	14h00 min
Fin de la séance	:	15h36 min
Commune	:	MALANVILLE
Arrondissement	:	GUENE
Village/quartier	:	LAKALI KANEY
Lieu	:	Place Publique
Langue de travail	:	Dendi

Représentants du Consultant : DR. AGBOVON Thessy

DR. HOUMGUI Joël, BAPARROT Machouder

A. RESUME DU PROJET ET OBJECTIFS DE LA SEANCE

Dans le but de fournir de l'énergie électrique à toutes les localités rurales du BÉNIN, ABERME/BENIN a décidé de fournir 200 localités du Nord-Bénin (dans les départements de l'Alibori, de la Donga, du Borgou et l'Atacora) en énergie électrique. Mais, avant la mise en œuvre de ce projet, il est nécessaire de faire une étude d'Impact Environnemental et Social (EIES) dans les localités bénéficiaires du projet afin de minimiser ses impacts négatifs sur les composantes environnementales et sociales. A cet effet, des réunions de consultation publiques sont organisées dans les localités bénéficiaires du projet afin de présenter le projet aux populations bénéficiaires d'une part, et d'autre part recueillir leurs préoccupations pour mieux les éclairer et obtenir leur adhésion au projet.

B. QUESTIONS ET DEBATS

* BANI GANI : le chef village a montré sa satisfaction de la mise en œuvre de ce projet. Il a imploré Allah pour la réalisation dans les bonnes conditions. Il a aussi dit qu'il remercie ABERME d'avoir permis à son village parmi tant de village non électrifié.

* MATI GOGUI : En tant que sage du village, il a également montré sa joie et a même versé les larmes. D'après lui la mise en œuvre de ce projet suffit pour tout celui qui veut avancer dans le village réaliser ses vœux car le village veut en pas se développer.

* ISSI FOU ASSANA : la représentante des femme a montré sa satisfaction également pour la mise en œuvre de ce projet car un point de départ pour le développement de chacun dans le village. Le projet lui permettra de se faire de l'argent en créant des activités de commerce car elle parcourt des kilomètres même de transporter des poissons frais, des glaces.

* ABOUBACAR ASSANE : le président des jeunes du village a montré sa satisfaction également et explique que les trousseuses seront abimées grâce à ce projet d'électrification. Il y aura de l'éclairage publique, des centres de photocopie, des salons de coiffures, des ateliers de soudure. Ce projet permettra de faire les travaux dans la nuit, de pouvoir charger des téléphones.

C. SYNTHÈSE DES POINTS SOULEVÉS, DÉCISIONS PRISES ET PROPOSITIONS

Au terme de la séance, la population a promis qu'elle mettra tout ce qu'il faut pour la mise en œuvre de ce projet aux techniciens. Elle a rassuré l'équipe des consultants qu'elle "est prête à aider la structure pour l'installation des infrastructures dans la localité".

- Pour finir, la population a formulé les doléances suivantes :
- Recruter les jeunes du village comme ouvriers.
 - Réaliser le projet dans les bonnes conditions.
 - Être patient avec la population.
 - Demander tout ce qu'il veut pour la bonne marche des activités.

~~Handwritten signature~~
 P.O
 BANI GANI
 (CV)

Ont signé :

~~Handwritten signature~~
 MATI GOGUI
 (Représentants des DGS)

~~Handwritten signature~~
 ABOUBA CAR ASSANE
 (Représentant des jeunes)

~~Handwritten signature~~
 ISSIFOU ASSANA
 (Représentante des femmes)



EIES - PERU/ABERME

200 localités

Projet d'Électrification Rurale (PERU)

Étude d'Impact Environnemental et Social (EIES) des travaux d'électrification de 200 localités au nord du Bénin

LISTE PRESENCE DE LA SEANCE DE CONSULTATION DU PUBLIC

Cette séance de consultation du public est organisée dans le cadre de la mission citée. Des photos, verbatim, etc. seront pris pour un usage exclusif à la présente étude.

Village : LAKALI KANEY Arrondissement : GWENE Commune : MALANVILLE

Date : 20.10.2024

N°	Nom et prénom	Profession	Contacts	Emargement
01	BANI GANI	CV		#
02	MATI GAGNI	Sages	63 81 76 74	no
03	ABDUBACAR ASSANE	jeune	64 49 11 06	φ
04	ARIZOUMA Ibiassou	cultivateur	-	✓
05	BOUBI AMANI	✓	-	mp
06	HANOUN SALE	✓	-	⊙
07	SIDIKOU Askandaron	jeune	-	ok
08	TOROU ZIBO	Sages	-	##
09	ARIZOUMA MOUNIROU	cultivateur	-	##
10	ASSANE ALIBOU	✓	-	ABE
11	GARBA ASSOUMA	Mecanique	91 22 66 34	⊙
12	BIO ALASSANE	"	66 30 07 11	am

EIES - PERU/ABERME

200 localités

Scanné avec CamScanner

N°	Nom et prénom	Profession	Contacts	Emargement
13	BOUNKANIN ADAMOU	Soudain	97 77 81 06	✓
14	MOURE MACHOUBOU	"	91 23 17 02	ok
15	ALI MOUKAÏLA	jeune	96 63 24 63	AM
16	MOURE ALI	jeune	67 58 01 78	ok
17	LABO TAPA	-	66 69 08 21	##
18	SALEY ISSIFOU	Sage	57 89 11 10	✓
19	SALEY ZEINI	cultivateur	91 23 15 88	✓
20	BIO SETOOU	✓	-	φ
21	AMADOU SALIFOU	✓	-	✓
22	ADAMOU IDRISSOU	✓	50 99 72 69	##
23	ZAKARI SOULE	✓	-	-
24	BIO SAÏDATOU	Menagere	-	-
25	FBRAM AMIDA	✓	-	-
26	MOURE AFOUSSA	✓	-	-
27	MOURE FAÏZA	✓	-	-
28	MOURE KADIDJA	✓	-	-

EIES - PERU/ABERME

200 localités

Scanné avec CamScanner



MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE
RÉPUBLIQUE DU BÉNIN



Agence Béninoise d'Électrification Rurale et de Maîtrise D'Énergie (ABERME)

Projet d'Électrification Rurale (PERU)

Étude d'Impact Environnemental et Social (EIES) des travaux d'électrification de 200 localités au nord du Bénin

PROCES VERBAL DE LA SEANCE DE CONSULTATION DU PUBLIC

Date	:	26/08/2024
Début de la séance	:	15h 30 min
Fin de la séance	:	17h 03 min
Commune	:	MALANVILLE
Arrondissement	:	GUENG
Village/quartier	:	SOUNBEY - GOROU
Lieu	:	Place Publique
Langue de travail	:	Dan di

Représentants du Consultant : DR. HOUXAVI JAËL, BAPAPAP Machihaouba
AV. AGBANOU Thierry.

A. RESUME DU PROJET ET OBJECTIFS DE LA SEANCE

Dans le but de fournir l'énergie électrique à toutes les localités rurales du Bénin, ABERME (BENIN) a décidé de fournir 200 localités du Nord-Bénin (dans les départements de l'Alibani, l'Atacora, la Donga et la Borgou) en énergie électrique. Mais, avant la mise en œuvre de ce projet, il est nécessaire de réaliser une étude d'Impact Environnemental et Social (EIES) dans les milieux récepteurs du projet afin de minimiser ses impacts négatifs sur les composantes environnementales et sociales. A cet effet, des séances de consultations publiques sont organisées dans les localités bénéficiaires du projet afin de présenter le projet aux populations bénéficiaires d'une part, et d'autre part recueillir leurs préoccupations pour mieux les éclairer et obtenir leur adhésion au projet.

B. QUESTIONS ET DEBATS

* BOKARI MOHAMADOU : En tant que chef village, il s'est montré très content du projet et a remercié le signeur et l'a imploré pour la mise en œuvre de ce projet dans les meilleures conditions et dans l'honnêteté.

* GARANKE GADO : En tant que conseiller du chef village, il est content de la réalisation de ce projet dans son village. Il s'attend que la mise en œuvre de ce projet permettra le développement du village dans plusieurs secteurs. Le projet permettra aux jeunes d'acquiescer des métiers sur place.

* BOKARI MALIKI : En tant que jeune du village, il a montré sa satisfaction du projet et a notifié que la mise en œuvre de ce projet permettra d'installer des machines électriques, des ateliers de couture, des salons de coiffure, des salles d'informatique et de photocopie. Il croit de l'éclairage public dans le village la mise en œuvre de ce projet permettra aux écoliers de bien étudier et cela changera positivement le rendement scolaire dans la commune.

* MOHAMADOU SATOU : La représentante des femmes du village est très contente de la mise en œuvre de ce projet car ce projet permettra à la population de pouvoir faire des travaux dans la nuit. Le projet permettra aux femmes de faire aussi les travaux domestique dans la nuit, de pouvoir charger les téléphone, de faire de la glace à verser.

C. SYNTHÈSE DES POINTS SOULEVÉS, DÉCISIONS PRISES ET PROPOSITIONS

Au thème de la séance, la population a rassuré qu'elle mettra tout en œuvre pour que les techniciens et les ouvriers travaillent dans les meilleures conditions au moment opportun. Elle a rassuré l'équipe des consultants qu'elle est prête à déloger tout obstacle qui empêcherait l'implantation de l'infrastructure dans la localité.

Pour finir, la population a formulé les doléances suivantes :

- réaliser les travaux dans les meilleures conditions
- réaliser correctement les travaux
- choisir les ouvriers parmi les jeunes de la localité

Ont signé :

CA
 BOUKARI MOHAMADOU
 (CV)

CA
 GARANKE GADO
 (conseiller)

D
 B10 Aouadou
 (Représentant des sages)
 EIES - PERU/ABERME

BAHADRADE
 Marchand



YOUSSEUPE SALIFOU

B
 BOUKARI MALIKI
 (Représentant des jeunes)

W
 MOHAMADOU SATOU
 (Représentant de femmes)

200 localités

Projet d'Électrification Rurale (PERU)

Étude d'Impact Environnemental et Social (EIES) des travaux d'électrification de 200 localités au nord du Bénin

LISTE PRESENCE DE LA SEANCE DE CONSULTATION DU PUBLIC

Cette séance de consultation du public est organisée dans le cadre de la mission citée. Des photos, verbatim, etc. seront pris pour un usage exclusif à la présente étude.

Village : SOUNDI-BEY-GOROU Arrondissement : GUENE Commune : MALANVILLEDate : 26/08/2024

N°	Nom et prénom	Profession	Contacts	Emargement
01	AMADOU MOHAMADOU	cultivateur	50 99 68 17	
02	SOULE MOHAMADOU	"	26 39 74 27	
03	GARBA NOUFOU	"	46 69 40 31	
04	BIO Amami	"	/	
05	ALI Oumarou	"	/	
06	HARDOU KOSSIKPÈ	"	/	
07	ALIMOU SALAMI	"	/	
08	BAKO Seidou	"	/	
09	MALIKI BOUBACARI	"	/	
10	ZOUBÈROU SÈNI	"	51 22 60 84	
11	AMADOU YACOU BOU	"	/	
12	ALIDOU SOUMBO	"	/	

EIES - PERU/ABERME

200 localités

N°	Nom et prénom	Profession	Contacts	Emargement
13	GARANKE GADO		91 23 29 03	
14	ALFA SALE		/	
15	BIO KWARA		64 69 90 07	
16	YOUSSEUFA Merguè		/	
17	BIO Seïbou		/	
18	BOURAIMA AYOUBA		/	
19	BOUKARI MOHAMADOU	CV	94 86 77 12	
20	IMOROU ISSIAKA		/	
21	MAMA AROUNA		/	
22	OUSSENI SANI		/	
23	IBRAHIM BIO		/	
24	ASSAN ALI		/	
25	OUSMANE SAMBO		/	
26	YERO SOULE		/	
27	BANI IBRAHIM		91 21 47 03	
28	ADAM IMOROU		/	

EIES - PERU/ABERME

200 localités

N°	Nom et prénom	Profession	Contacts	Emargement
29	AHOUDOU BLO	Cultivateur	/	#
30	HAOUDOU BOULI	//	/	70
31	MAMADOU TAPA	//	/	112
32	GARIBA ASSOUMBA	//	/	11
33	MADAMOU ABDOULAYE		91 22 47 54	11
34	MOHAMADOU SATOU	Menager	/	11
35	OMAROU ZARATOU	//	/	11
36	AROUNA HASSIA	//	/	11
37	OUSSENI MARIAMOU	//	/	11
38	ALI SAMIRA	//		11
39	SEIDOU AMINA	//		11
40	YERO HAWA	//		11
41	BAPABADE Houchioudou	consultant	66989175	11



MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE
RÉPUBLIQUE DU BÉNIN



Agence Béninoise d'Électrification Rurale et de Maîtrise D'Énergie (ABERME)

Projet d'Électrification Rurale (PERU)

Étude d'Impact Environnemental et Social (EIES) des travaux d'électrification de 200 localités au nord du Bénin

PROCES VERBAL DE LA SEANCE DE CONSULTATION DU PUBLIC

Date	:	03/09/2024
Début de la séance	:	09h16min
Fin de la séance	:	11h01min
Commune	:	Malanville
Arrondissement	:	Guéne
Village/quartier	:	TONDI BANDA
Lieu	:	Place Publique
Langue de travail	:	Dendi

Représentants du Consultant : DR. HOUNGWI Joël, BORDABERRÉ Machekouché
ET AGBANOU Thierry.

A. RESUME DU PROJET ET OBJECTIFS DE LA SEANCE

Dans le but de fournir l'énergie électrique à toutes les localités rurales du Bénin, ABERME/BENIN a décidé de fournir 200 localités du Nord Bénin (dans les départements de la Donga, l'Alibori, le Borgou et l'Atacora) en énergie électrique. Mais, avant la mise en œuvre de ce projet, il est nécessaire de réaliser une Étude d'Impact Environnemental et Social (EIES) dans les meilleurs délais du projet afin de minimiser ses impacts négatifs sur les composantes environnementales et sociales. À cet effet, des séances de consultations publiques sont organisées dans les localités bénéficiaires du projet afin de présenter le projet aux populations bénéficiaires d'un point et d'autre part recueillir leur préférence pour mieux les servir et obtenir leur adhésion au projet.

B. QUESTIONS ET DEBATS

* YAROU ALIDOU : En tant que chef village, il s'est montré très heureux du projet et a remercié Allah et l'a imploré pour la mise en œuvre du projet dans les meilleures conditions et dans la paix : pour le bonheur de la population. Il implora également l'Etat et les autorités pour l'aménagement du poste qui mènera dans le village.

* HACIMOU ASSANE : En tant que chef de village, il s'est réjoui du projet et a précisé que la mise en œuvre de ce projet est un aboutissement pour la localité dans tout les secteurs. Ce projet permettra aux jeunes d'acquiescer des métiers en phase et cadencés l'usage actuel.

* IDI ISSA : En tant que jeune du village, il a montré sa satisfaction du projet et a notifié que la mise en œuvre de ce projet permettra aux enfants de faire des études. Pour lui, l'achèvement de ce projet permettra le développement de la localité dans plusieurs domaines. Il y aura de l'éclairage publique, des centres de photocopies, des bureaux électriques, des centres de soudure, de couture dans la localité.

* YARO Kaminna : En tant que représentante des femmes du village, elle a précisé qu'elle est très contente du projet d'électrification car ce projet lui permettra de pouvoir charger son téléphone, d'avoir de l'électricité dans les hôpitaux et cela lui permettra de développer plusieurs activités, de pouvoir faire les

C. SYNTHÈSE DES POINTS SOULEVÉS, DÉCISIONS PRISES ET PROPOSITIONS

les travaux domestiques dans la nuit.

Au terme de la séance, la population a rassuré qu'elle mettra tout en œuvre pour que les techniciens et ouvriers soit dans les meilleures conditions de travail au moment opportun. Elle a rassuré l'équipe de consultant qu'elle est prête à dégager tout obstacle qui empêcherait l'implantation des infrastructures dans la localité.

Pour finir, la population a formulé les vœux suivants :

- réaliser les travaux dans les meilleurs délais
- réaliser correctement les travaux
- choisir les ouvriers parmi les jeunes de la localité.

A

Ont signé :

YAROU ALIDOU
(CV)

HAOUDOU ASSANE
(Représentant des aînés)

IDI ISSA

ou

(Représentant des jeunes)

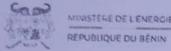
YARO Karima
(Représentant des femmes)

LE CHEF D'ARRONDISSEMENT
YOUSOUFA SALIFOU

BABAABDI
Mackheudou

EIES - PERU/ABERME

200 localités


 MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE
 RÉPUBLIQUE DU BÉNIN



Projet d'Électrification Rurale (PERU)
Étude d'Impact Environnemental et Social (EIES) des travaux d'électrification de 200 localités au nord du Bénin

LISTE PRESENCE DE LA SEANCE DE CONSULTATION DU PUBLIC

Cette séance de consultation du public est organisée dans le cadre de la mission citée. Des photos, verbatim, etc. seront pris pour un usage exclusif à la présente étude.

Village: TONDI-BANDA Arrondissement: DEICNE Commune: MALANVILLE
 Date: 03/09/2024

N°	Nom et prénom	Profession	Contacts	Emargement
01	OUSMANE KISSA	Manager	/	Q
02	YAROU ALIADOU	CV	65 28 45 62	A
03	IDI ISSA	Cultivateur	/	e
04	HABDOU ASSANE		46 69 21 20	Q
05	YAROU Kamina	Manager	/	
06	SIBOU Mounoune	Cultivateur	/	
07	YARO Dumarou		46 69 20 87	
08	BALLO Abou Bahamane		/	
09	SEINI SALE		/	
10	ADAMOU MOUKTAROU		/	
11	BIO NOUKOU		/	
12	AMIDOU NABI		/	

EIES - PERU/ABERME 200 localités

Scanné avec CamScanner

N°	Nom et prénom	Profession	Contacts	Emargement
13	YARO AROUNA	Cultivateur	42 13 43 93	
14	ZAKARI ZIBO		/	
15	HAMADOU ADAMOU		/	
16	SADOU ALI		/	
17	IDI ABDOUL AZIZ		42 13 43 92	
18	ALAZI BIO		/	
19	ADAMOU ZIBO		/	
20	SOULE KASSIM		42 13 54 34	
21	SOULE SABI		/	
22	ABDULAYE ISSA		/	
23	SARE Inoussa		/	
24	SARE MALIKI		/	
25	SARE BIO		/	
26	ABDOU SOUFI		/	
27	HAMADOU ILIAS		/	
28	HAMADOU HASSANE		/	

EIES - PERU/ABERME 200 localités

Scanné avec CamScanner



MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE
RÉPUBLIQUE DU BÉNIN



Agence Béninoise d'Électrification Rurale et de Maîtrise D'Énergie (ABERME)

Projet d'Électrification Rurale (PERU)

Étude d'Impact Environnemental et Social (EIES) des travaux d'électrification de 200 localités au nord du Bénin

PROCES VERBAL DE LA SEANCE DE CONSULTATION DU PUBLIC

Date	:	22/08/2024
Début de la séance	:	14h 38 min
Fin de la séance	:	15h 58 min
Commune	:	MALANVILLE
Arrondissement	:	GUÈNÈ
Village/quartier	:	TORDZOUGOU
Lieu	:	Place Publique
Langue de travail	:	Den di

Représentants du Consultant : DR. HUBANOU Tharyy; BAPADOME Kachihunda
DR. HOUNGWI Jaè'l.

A. RESUME DU PROJET ET OBJECTIFS DE LA SEANCE

Dans le but de fournir l'énergie électrique à toutes les localités rurales du Bénin, ABERME/BENIN a décidé de fournir 200 localités du Nord-Bénin (dans les départements de la Borgou, l'Atacora, l'Alibori et le Borgou) en énergie électrique. Mais avant la mise en œuvre de ce projet, il est impérative de faire une étude d'impact: environnemental et social (EIES) dans les milieux récepteurs du projet afin de minimiser ces impacts négatifs sur les composants environnementaux et sociaux. A cet effet, des séances de consultations publiques sont organisées dans les localités bénéficiaires du projet afin de présenter le projet aux populations elle-même part, et d'autre part recueillir les préoccupations pour mieux les éclairer et obtenir leur adhésion au projet.

B. QUESTIONS ET DEBATS

* ASSOUMA ANSATOU : La représentante des femmes du village a adresser des mots de remerciement à ABERME pour la mise en œuvre de ce projet. Car l'électrification du village permettra le développement du village dans tous les plans. Les hôpitaux seront éclairés, tout le village sera éclairé, la population pourra charger leur téléphone portable.

* CHABI Fadel : le jeune a d'abord montré sa satisfaction en saluant ABERME et ensuite l'équipe de consultation. L'électrification du village est ce que attendait tout le monde et que ce projet contribuera au développement du village en réduisant complètement l'exode rural des jeunes. Les différents services qui nécessitent de l'électricité seront désormais disponibles dans le village.

* KASSA DANI : le représentant des sage a montré sa satisfaction total de ce projet et n'a plus dit un mot sauf l'attente pour la mise en œuvre des activités de commencement de l'électrification du village.

* ABIZIMA NOMA Sidikou : le chef du village a manifesté la joie qui l'anime et a commencé à faire des prières pour l'état, ABERME, l'équipe de consultation et sa population. Il a imploré le Seigneur la réalisation des travaux dans les bonnes conditions.

C. SYNTHÈSE DES POINTS SOULEVÉS, DECISIONS PRISES ET PROPOSITIONS

Au terme de la séance, la population a rassuré qu'elle mettra tout à la disposition des techniciens et ouvriers pour la réalisation du projet dans les meilleures conditions. Elle a également rassuré l'équipe des consultants qu'elle aidera l'équipe pour l'installation des infrastructures dans la localité.

- Pour finir, il a formulé quelques doléances à savoir :
- la réalisation du projet dans un délai très court
 - le recrutement des jeunes du village comme ouvriers.



[Signature]

Ont signé :

ARZIKA NOMA Sidikou
(Chef Village)

[Signature]
KASSA Dani
(Représentant des sages)

[Signature]

[Signature]
BAPPADE Macchoudou

CHABI Fadel
(Représentant des hommes)

[Signature]
ASSOUMAN Ansaton
(Représentant des femmes)

EIES - PERU/ABERME



200 localités

Youssef SALIFOU

Projet d'Électrification Rurale (PERU)

Étude d'Impact Environnemental et Social (EIES) des travaux d'électrification de 200 localités au nord du Bénin

LISTE PRESENCE DE LA SEANCE DE CONSULTATION DU PUBLIC

Cette séance de consultation du public est organisée dans le cadre de la mission citée. Des photos, verbatim, etc. seront pris pour un usage exclusif à la présente étude.

Village: TORD ZOUGOU Arrondissement: Gnissé Commune: HalamvilleDate: 22/08/2024

N°	Nom et prénom	Profession	Contacts	Emargement
01	CHABI Fadel	Représentant des jeunes	96 60 71 27	
02	SOMBO Soukè	conseiller	65 19 86 96	
03	BABOU MASSOUDOU Alidou	conseiller	64 77 56 12	
04	NOMA Alidou	Sage		
05	SARE MALAN Assimi	sage	94 22 94 93	
06	OROU Tairou	Sage (cultivateur)		
07	ZIBO Yaye	cultivateur	64 45 97 18	
08	OROU K. Raïgo	RC	62 93 69 43	
09	OROU Gouda	cultivateur		
10	BOURPIMA Zakari	"	65 30 85 66	
11	KIMBA Babou	"		
12	BIO Sabi	"		

EIES - PERU/ABERME

200 localités

N°	Nom et prénom	Profession	Contacts	Emargement
12	BIO Saïbou	cultivateur	-	
13	BANA Gouda	"	-	
14	ALIDOU Massoudou	"	-	
15	KARIM Tataou	"	-	
16	ISSAKA Jawali	"	-	
17	ALFARI Sahabi	"	-	
18	LABO Bagnan	"	-	
19	SAMADOU Massion	"	-	
20	TINO Chanfon	"	-	
21	KIMBA Salmame	"	-	
22	LIMPY Djenda	"	-	
23	ANADOU Goudji	"	-	
24	DANI Sabi	cultivateur	-	
25	ARZOUHA Zoukalemi	"	65 26 44 27	
26	BIO Raïme	"	-	
27	OROU Sombou	"	-	

EIES - PERU/ABERME

200 localités



MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE
RÉPUBLIQUE DU BÉNIN



Agence Béninoise d'Électrification Rurale et de Maîtrise D'Énergie (ABERME)

Projet d'Électrification Rurale (PERU)

Étude d'Impact Environnemental et Social (EIES) des travaux d'électrification de 200 localités au nord du Bénin

PROCES VERBAL DE LA SEANCE DE CONSULTATION DU PUBLIC

Date	:	14 / 07 / 2024
Début de la séance	:	08h 31 min
Fin de la séance	:	10h 08 min
Commune	:	MALANVILLE
Arrondissement	:	MALANVILLE
Village/quartier	:	GOLLOBANDA
Lieu	:	Place Publique
Langue de travail	:	Benchi

Représentants du Consultant : DR. THESTY AURAYOU, DR. PRINCE DE MACHOUANDE
DR. HOUNGANI JACQUES

A. RESUME DU PROJET ET OBJECTIFS DE LA SEANCE

Dans le but de fournir l'énergie électrique à toutes les localités rurales du Bénin, ABERME/BENIN a décidé de fournir 200 localités du NORD-Bénin (dans les départements de la Donga, l'Atacora, le Borgou et l'Alibori) en énergie électrique. Mais, avant la mise en œuvre de ce projet, il est nécessaire de réaliser une étude d'Impact Environnemental et Social (EIES) dans les meilleurs récepteurs du projet afin de minimiser les impacts négatifs sur les composantes environnementales et sociales. A cet effet, des séances de consultations publiques ont été organisées dans les localités bénéficiaires du projet afin de présenter le projet aux populations bénéficiaires d'une part, et d'autre part recueillir leurs préoccupations pour mieux les saisir et obtenir leur adhésion au projet.

B. QUESTIONS ET DEBATS

* YAYE ALI : En tant que chef village, s'est montré très heureux du projet et a remercié le tout Puissant Allah afin que la mise en œuvre du projet se passe très bien et dans les meilleures conditions pour le bonheur de la population.

* TALOU MANGA : s'est réjoui du projet et a précisé que la mise en œuvre permettra aux jeunes d'approcher des métiers sur place. Cela limitera également l'exode rural des jeunes.

* BOUBACAR INOUSSA : Après avoir montré sa satisfaction du projet dans leur localité, il a notifié que la mise en œuvre permettra aux écoliers et élèves d'étudier dans les meilleures conditions. Cela impactera positivement le rendement scolaire. Pour lui, avec l'avènement de l'électricité, ils n'auront plus besoin de parcourir plusieurs distances pour faire la photocopie de leurs papiers et pour bénéficier des services de soudure. Les machines électriques seront installés dans le village pour le bonheur de la population. De même, la population aura la facilité à conserver les produits dans les réfrigérateurs, notamment les poissons pêchés dans les rivières.

* OUSMANE AMINA : A l'entame de ses propos, elle a précisé qu'elle est très contente du projet d'électrification, car cela lui permettra de bénéficier de l'éclairage public dans le village et aidera les femmes à faire les travaux domestiques dans la nuit. Pour elle, la mise

C. SYNTHÈSE DES POINTS SOULEVÉS, DÉCISIONS PRISES ET PROPOSITIONS

en outre de ce projet permettra aux femmes de développer plusieurs activités commerciales. De même, selon elle, la population aura désormais moins de facilités de charger son téléphone portable.

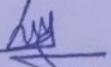
* OROU SEIDOU : Pour lui l'électrification du village permettra à la population de se faire de l'argent, permettra le développement du village. Pour finir il a souhaité que les jeunes du village puissent trouver des places de mariage dans la réalisation de ce projet.


YAYE ALI
(CV)

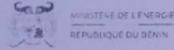
Ont signé :


BOUBACAR ENOUSSA
(Représentant des jeunes)


TALOU MANGA
(Représentant des aînés)


BAPAAFE
Machkoudou


OUSMANE AMINA
(Représentante des femmes)



Projet d'Électrification Rurale (PERU)

Étude d'Impact Environnemental et Social (EIES) des travaux d'électrification de 200 localités au nord du Bénin

LISTE PRESENCE DE LA SEANCE DE CONSULTATION DU PUBLIC

Cette séance de consultation du public est organisée dans le cadre de la mission citée. Des photos, verbatim, etc. seront pris pour un usage exclusif à la présente étude.

Village: GOLOBANDA Arrondissement: MALANVILLE Commune: MALANVILLE

Date: 19/09/2024

N°	Nom et prénom	Profession	Contacts	Emargement
01	SANNI DSOBO	Cultivateur	43 86 36 86	
02	SANNI AMADOU	"	/	
03	TIDJANI ZOUBEROU	"	/	
04	TIDJANI Soulemane	"	9613 30 92	
05	BOUBACAR INOUSSA	"	/	
06	TALOU MANGA	"	/	
07	YAYE ALI	Élève	/	
08	GOHE AMADOU	"	4260 72 23	
09	BAKO MOUKARAM	Cultivateur	/	
10	OROU SEIDOU	"	4669 33 58	
11	BLO SOUMANOU	"	/	
12	ALOU ABDO	"	/	

N°	Nom et prénom	Profession	Contacts	Emargement
13	TAÏROU MALIKI	Cultivateur	/	
14	TAÏROU IMOROU	//	/	
15	SALEY GOUDA	//	/	
16	ALIDOU OUSSENI	//	/	
17	ALIDOU MIOU	Commerçant	/	
18	ISSA IMRANI	//	53 54 94 97	
19	SALIFOU GADO	///	/	
20	BAGRI HADIROU	//	/	
21	BAGRI SALAMI	Elevé	53 55 37 61	
22	GUERA SOUNON	//	/	
23	GUERA ALASSANE	//	/	
24	SALIFOU HADI	//	/	
25	AROUNA AMISSOU	//	/	
26	SARE ISSA	//	/	
27	GOUDAROU MOYA	//	/	
28	GASSARI MAMABOU	//	/	

N°	Nom et prénom	Profession	Contacts	Emargement
29	SEIDOU FATIMA	Menagère	/	FF
30	EDMAROU FATIMA	"	/	del
31	OUSMANOU ZENABOU	"	/	ca
32	MAGOUNA AÏCHA	"	/	pa
33	SOULEMANET NAFISSA	"	/	zm
34	OROU BANA	"	/	mt
35	OROU FATI	"	/	lv
36	ZIME LOUKIA	"	53 54 94 97	⊗
37	ZIME DADO	"	/	ff
38	ASSANE AZARA	"	/	ff
39	GABO MAIMOU	"	/	ff
40	OUSMANE AMINA	Menagère	/	om
41	GARBA ABDOU	cultivateur	42 60 72 23	ff
42	TORO HAMADOU	"	/	ff
43	MANOU SANDA	"	/	ff
44	MAMA OUSMANE	"	/	

N°	Nom et prénom	Profession	Contacts	Emargement
45	ABDOULAYE ADJARA	Ménager	/	
46	MANDOU Aï'	"	/	
47	MAROU FATIMA	"	/	
48	ABDOULAYE SAFINATOU	"	/	
49	AMADOU AÏCHA	"	/	
50	BOUKARI BALKISSOU	"	/	
51	BADARAOE Mouchouaden	Comptable	66989175	



MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE
RÉPUBLIQUE DU BÉNIN



Agence Béninoise d'Électrification Rurale et de Maîtrise d'Énergie (ABERME)

Projet d'Électrification Rurale (PERU)

Étude d'Impact Environnemental et Social (EIES) des travaux d'électrification de 200 localités au nord du Bénin

PROCES VERBAL DE LA SEANCE DE CONSULTATION DU PUBLIC

Date	:	02/02/2024
Début de la séance	:	9h 18 min
Fin de la séance	:	10h 53 min
Commune	:	MALANVILLE
Arrondissement	:	MALANVILLE
Village/quartier	:	KOTCHI
Lieu	:	Place publique
Langue de travail	:	DIENDI

Représentants du Consultant : SE IBRAHIMA Soule'
Dr AGBAROU Théry

A. RESUME DU PROJET ET OBJECTIFS DE LA SEANCE

..... Le mardi deux mil vingt quatre et vendredi deux février
s'est tenue une séance de consultation publique dans le
cadre de l'étude d'impact environnemental et social des travaux
d'électrification de 200 localités au nord du Bénin (lot 4)
..... À l'entame de la séance, le chef du village et ses conseillers ont
salué et souhaité la bienvenue au consultant, à qui la parole
a été accordée pour son exposé.
..... À tout d'abord, M. SE IBRAHIMA Soule' a remercié les autorités
et la population pour leur disponibilité, puis il a défini l'objet
de la réunion ainsi qu'il suit :
..... Présenter le projet à la population ;
..... Recueillir les avis et recommandations des participants
..... Le consultant a détaillé les activités du projet et a rappelé
que sa mission est de collecter les données et informations pouvant
permettre d'analyser les impacts socio-environnementaux du
projet et formuler des mesures d'atténuation et d'optimisation

B. QUESTIONS ET DEBATS

YACOU BOU MOUKAI LA : Merci au consultant et au gouvernement, je suis content, notre village a vraiment besoin du courant. L'obscurité dans laquelle nous vivons, va disparaître un jour.

ZIRO ADAMOU : Nous sommes contents, merci au président de la République TAOU. Notre village va se développer comme Tasso. La sécurité l'énergie va augmenter. A cause du manque, les gens viennent pas s'installer. L'électricité crée des activités économiques. Est-ce que les poteaux qui seront implantés vont passer par nos maisons ?

BAMOU HANA : Merci au consultant et au gouvernement de se rappeler de notre village KOJHI. Notre village a vraiment besoin du courant. Est-ce que c'est le projet du gouvernement ou de la mairie ?

NOHA OUSAROU : Je suis vraiment content. Est-ce que le projet peut nous aider pour construire la digue au niveau du fleuve pour arrêter l'inondation chaque année ?

ISSA SEIDOU : Merci aux autorités à tous niveaux. Je souhaite que ce projet soit une réalité. Y a-t-il une mesure pour le déplacement des compteurs éloignés ?

ATAOUY LA : Merci infiniment au gouvernement et le consultant. A quand le démarrage des travaux ? On dirait que ce n'est pas réaliste, c'est politique ? Le manque du courant fait que nos femmes n'arrivent pas vendre les soir.

Réponse du consultant :

Lors qu'il reprend la parole, le consultant a remercié la population pour la qualité de

C. SYNTHÈSE DES POINTS SOULEVÉS, DÉCISIONS PRISES ET PROPOSITIONS

Le consultatif public de ce jour est bien déroulé à la satisfaction de tous. Le consultant a présenté les activités du projet. Les participants ont posé des questions auxquelles il a répondu.

À l'issue de cette rencontre, les suggestions/attentes ci-dessous ont été formulées :

- Exécuter les travaux de bonne qualité
- exécuter à temps les travaux afin d'éviter l'éléphant blanc.

- Démarrer au plus vite les travaux pour soulager les peines des femmes.

- Informer la population à chaque étape de l'avancement du projet.

- Aider la population à poser leur problème de mandation aux autres projets.

- S'inviter le gouvernement à réaliser réellement ce projet.

Reponse suite

leurs interventions. Cela démontre leur adhésion.
 Il a rassuré l'audience que toutes leurs sollicités
 ont été bien notées et seront versées au rapport de
 la séance puis transmis à qui de droit.
 Répondant aux questions, M. S.T. BRZYMA
 souligne explicitement que les poteaux électriques
 seront implantés suivant les voies. Il ne serait
 question d'implanter les poteaux entre les
 maisons, où il n'y a pas de rue tracée.
 A travers les diverses interventions, on
 en déduit que la population de TROCHU adhère
 au projet et s'engage à faire tout ce qui
 est son ressort pour faire évoluer les travaux.
 Au moment opportune, les dispositions seront
 prises de commun accord avec les autorités et
 vous mêmes sur les actions conséquentes à
 mener dans ce cadre.



MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE
RÉPUBLIQUE DU BÉNIN



Projet d'Électrification Rurale (PERU)

Étude d'Impact Environnemental et Social (EIES) des travaux d'électrification de 200 localités au nord du Bénin

LISTE PRESENCE DE LA SEANCE DE CONSULTATION DU PUBLIC

Cette séance de consultation du public est organisée dans le cadre de la mission citée. Des photos, verbatim, etc. seront pris pour un usage exclusif à la présente étude.

Village : Arrondissement : Commune :

Date :

N°	Nom et prénom	Profession	Contacts	Emargement
1	ABDOURAMANE Zibrila		64650288	✓
2	HAMANI Soïni		52 42 1500	★
3	ADAMOU idi		46695357	✍
4	NONA Ide'		-	✍
5	ISSIFOU Amadou		-	✍
6	ADAMOU Soumaila		-	✍
7	KAZOUGA Assane		52421871	KSS
8	SALLA ISSA		-	✍

N°	Nom et prénom	Profession	Contacts	Emargement
9	NOMA Oumarou			
10	NAZOU talidou		91259187	
11	ADAMOU Oumarou		94955589	
12	IBRAHIM Adouma		—	01
13	ASSAN moumouni		—	00
14	BAGNAN Zibo		96780509	
15	ADAMOU Zibo		07302852	
16	ADAMOU safiou		—	
17	BAGNAN Amadou		—	
18	ISSA Seidou	—	—	
19	ASSAN Kalidou			

N°	Nom et prénom	Profession	Contacts	Emargement
20	BAHIN Seïdou		- /	u
21	ADAMOU Nassirou		40661537	o
22	FATHIMOU Ousmane		-	
23	GARBA Sakirou		-	A
24	SOUH Houdou		61216215	o
25	ASSAM benbrar		64218804	☆
26	BAKO Amadou		97515635	o
27	LABO Maman		-	2
28	ZAKARI Saley		-	o
29	talibi Sahara		-	o
30	SAMA satou		-	-

N°	Nom et prénom	Profession	Contacts	Emargement
21	ADJAMOU Ousmanou		89058259	EF
32	SAMBOU Iliassou		63053067	AA
33	ABDOULABI Iliassou			B
34	ASSAN boubacar			Q
35	GARBA Al-Moustapha			F
36	AMADOU ASSAN			any
37	SEIDOU Iliassou			F
38	TININ Karimou			+
39	SAMBOU ISSA			F
40	LABO idé			6
41	SEIDOU ABDOULABI			A
42	ACIBANOU Théry Consultant		96003218	AS

EIES - PERU/ABERME

200 localités



MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE
RÉPUBLIQUE DU BÉNIN



Agence Béninoise d'Électrification Rurale et de Maîtrise D'Énergie (ABERME)

Projet d'Électrification Rurale (PERU)

Étude d'Impact Environnemental et Social (EIES) des travaux d'électrification de 200 localités au nord du Bénin

PROCES VERBAL DE LA SEANCE DE CONSULTATION DU PUBLIC

Date	:	09/09/2024
Début de la séance	:	10h 03 min
Fin de la séance	:	11h 18 min
Commune	:	MALANVILLE
Arrondissement	:	TOUMBOUDOU
Village/quartier	:	DEGUE DEGUE
Lieu	:	Place Publique
Langue de travail	:	Denchi

Représentants du Consultant : DR. HOUNGOU Ewé, BAPARABE Machheuden
DR. AABANOU Thierry

A. RESUME DU PROJET ET OBJECTIFS DE LA SEANCE

Dans le but de fournir l'énergie électrique à toutes les localités rurales du Bénin, ABERME/BENIN a décidé de fournir 200 localités du Nord-Bénin (dans les départements du Borgou, l'Alibori, la Donga et l'Atacora) en énergie électrique. Mais, avant la mise en œuvre de ce projet, il est nécessaire de réaliser une Étude d'Impact Environnemental et Social (EIES) dans les milieux récepteurs du projet afin de minimiser les impacts négatifs sur les composantes environnementales et sociales. A cet effet, des séances de consultation publiques sont organisées dans ces localités bénéficiaires du projet afin de présenter le projet aux populations d'une part, et d'autre part recueillir les préoccupations pour mieux les éclairer et obtenir leur adhésion au projet.

B. QUESTIONS ET DEBATS

* DABO BANA : En tant que chef village, il a montré sa satisfaction de la mise en œuvre de ce projet d'électrification de sa localité et à remercier Dieu et l'implorer pour la mise en œuvre de ce projet dans les meilleures conditions.

* SARE ZENABOU : A l'entame de ses propos, elle a précisé qu'elle est très joyeuse du projet d'électrification, car cela lui permettra de bénéficier de l'éclairage public dans le village et aidera les femmes à faire les travaux domestiques dans la nuit. Pour elle, la mise en œuvre de ce projet permettra aux femmes de développer plusieurs activités commerciales. De même, la population aura désormais la facilité de charger les portables.

* SALE ADAMOU : Pour lui, l'électrification du village permettra l'évolution du village et permettra à la population de se faire de l'argent. Ce projet limitera l'exode rural des jeunes et leur permettra d'apprendre les métiers comme la coiffure, la couture, la mécanique...

* BAKO MOUKAÏLA : En tant que jeune du village, il a montré sa satisfaction et a remercié ABERME pour le travail fait pour leur village. Il a notifié que la mise en œuvre de ce projet permettra aux enseignants et élèves de bien étudier dans les meilleures conditions. Cela impactera positivement les résultats scolaires. Ce projet leur permettra la réalisation de

C. SYNTHÈSE DES POINTS SOULEVÉS, DÉCISIONS PRISES ET PROPOSITIONS

plusieurs métiers comme la soudure, la photo-copie, la poissonnerie, la boulangerie, la coiffure et plein d'autres.

M. AMADOU DABOUA : Il est ravis du projet et a peur que la mise en œuvre de ce projet permettra aux jeunes d'apprendre des métiers sur place, permettra le développement de la localité et du pays. Ce projet apportera la sécurité dans la localité.

Ont signé :

~~AMADOU~~
DABO BANA
(CV)

~~AMADOU~~
BAKO Moukaila
(Représentant des jeunes)

~~AMADOU~~
BACHA
Machhaouen

Sr
SALÉ ADAMOY
(Représentant des sages)

SARÉ Zenabou
(Représentante des femmes)

Projet d'Électrification Rurale (PERU)

Étude d'Impact Environnemental et Social (EIES) des travaux d'électrification de 200 localités au nord du Bénin

LISTE PRESENCE DE LA SEANCE DE CONSULTATION DU PUBLIC

Cette séance de consultation du public est organisée dans le cadre de la mission citée. Des photos, verbatim, etc. seront pris pour un usage exclusif à la présente étude.

Village: DEGUE DEGUE Arrondissement: TOUMBOU TON Commune: MALANVILLEDate: 09/09/2024

N°	Nom et prénom	Profession	Contacts	Emargement
01	BABO BANA	CV	94 70 5036	
02	BAKO Moukailou	Cultivateur	-	
03	BAKO Azizou	"	-	CM
04	SALE YACOUBA	"	66 97 65 54	
05	AMADOU BAOUNA	"	-	
06	DJALILOU YACOUBA	"	-	
07	SALE ADAMOU	"	-	
08	DEMBBA YAYE	"	-	
09	SALE ISSIFOU	Mécanicien	-	
10	MOUKAILA ALIDOU	gr " "	46 69 31 81	
11	GARBA SOUMAIYA	Manager	-	
12	AMADOU Nana	"	-	

N°	Nom et prénom	Profession	Contacts	Emargement
13	SOUMANA HAWA	Manager	-	
14	BANA BALKISSOU	"	-	
15	SEINI ZENABOU	"	-	
16	BANITE LANTANA	"	-	
17	AMADOU SAKIRA	"	-	
18	HAGODOU RAMATOU	"	67 95 61 70	
19	ASSANE TARATOU	"	-	
20	BANITE RAFIATOU	"	-	
21	MAMODOU SATOU	"	-	
22	ALI MOONIRA	"	-	
23	AMANI LALIFATOU	Contenue	-	
24	ALI ADIDJA	"	-	
25	DABO ALIATOU	Manager	-	
26	BOKAROU ZINATOU	"	-	
27	GAZERE BALIA	"	-	
28	BASSIROU SADIA	"	-	

N°	Nom et prénom	Profession	Contacts	Emargement
29	BAGNA TAIROU	Cultivateur	/	tu
30	ALIDOU ABDOU	//	/	tu
31	MOUMOUNI ALI	//	22 13 54 03	tu
32	ZIBO DABO	//	/	tu
33	AMADOU BAKO	//	/	tu
34	ISSA ISSIFOU	//	56 64 77 05	tu
35	ABDOU ISSIAKA	//	/	tu
36	NAMEWA KALILOU	//	42 13 44 10	tu
37	OMAROU MOUMOUNI	//	/	tu
38	SALE SOUFORANI	//	/	tu
39	BOUKARI KAMILLOU	//	/	tu
40	SOULEMANE ALIDOU	//	/	tu
41	BADARANE Mach Boudou	Consultant	66 97 91 78	tu



MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE
RÉPUBLIQUE DU BÉNIN



Agence Béninoise d'Électrification Rurale et de Maîtrise D'Énergie (ABERME)

Projet d'Électrification Rurale (PERU)

Étude d'Impact Environnemental et Social (EIES) des travaux d'électrification de 200 localités au nord du Bénin

PROCES VERBAL DE LA SEANCE DE CONSULTATION DU PUBLIC

Date	:	11/09/2024
Début de la séance	:	16 ^h 07 min
Fin de la séance	:	15 ^h 28 min
Commune	:	MALANVILLE
Arrondissement	:	TOMBOUTOU
Village/quartier	:	MOLLA
Lieu	:	Place Publique
Langue de travail	:	Denchi

Représentants du Consultant : DR AGBANOU Thierry ; DABARAPÉ Machiouda
Dr. HOUNGANI Saïè

A. RESUME DU PROJET ET OBJECTIFS DE LA SEANCE

Dans le but de fournir l'énergie électrique à toutes les localités rurales du Bénin, ABERME/BENIN a décidé de pourvoir 200 localités du Nord-Bénin (dans les départements de la Donga, le Borgou, l'Alibori et l'Atacora) en énergie électrique. Mais, avant la mise en œuvre de ce projet, il est impérative de réaliser une Étude d'Impact Environnementale et Sociale (EIES) dans les milieux récepteurs du projet afin de minimiser ses impacts négatifs sur les composantes environnementales et sociales. A cet effet, des séances de consultation publiques ont été organisées dans ces localités bénéficiaires du projet afin de présenter le projet aux populations d'une part, et d'autre part recueillir leurs préoccupations pour mieux les éclairer et obtenir leur adhésion au projet.

B. QUESTIONS ET DEBATS

* DAMBARO ALI : Mr Ali en tant que chef village s'est montré très heureux de ce projet d'électrification et a montré sa satisfaction à toute la population et a remercié le Seigneur afin que la réalisation se passe très bien et dans les délais très courts pour le bonheur de la population. Et a souhaiter de ne pas oublier la jeunesse de Molla en tant que ouvrier dans la réalisation.

* SOUS N'DIAYE : en tant que Sage du village s'est réjoui de la mise en œuvre du projet et a précisé que ce projet permettra au développement du village dans plusieurs secteurs. Ceci limitera l'exode rural de la population et contribuera à l'émancipation de celle-ci.

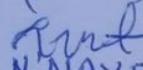
* SOULE ZALI : En tant représentante des femme du village, elle a montré sa satisfaction de projet. Elle a souligné que ce projet permettra aux femmes de développer leur commerce de glaces, de poissonnerie, de faire les travaux domestique même dans la nuit.

* ALI YAOUZA : le représentant des jeunes, après avoir montré sa satisfaction, il a notifié que la mise en œuvre de ce projet permettra aux écoliers de bien étudier dans les meilleures conditions. Le projet permettra de développer le village avec des activités de soudure, de poissonnerie, des canal pour suivre les matchs, de charger les portables, des centre de photocopie, les moulin électrique.

C. SYNTHÈSE DES POINTS SOULEVÉS, DÉCISIONS PRISES ET PROPOSITIONS

* NAMATA Mamoudou : Pour lui l'électrification du village est la meilleure des choses que le gouvernement a fait dans les localités. Il prie les autorités de faire de leur mieux pour la bonne exécution du projet et demande à ABERME d'être patient avec la population et que la population les accueillera les bras ouverts pour la mise en œuvre.


 DAMBARO ALOU
 (CV)


 SOWS NDIAYE
 (Représentant des sages)


 NAMATA Mamoudou
 (Secrétaire CV)

EIES - PERU/ABERME

Ont signé :


 SOULÉ ZALI
 (Représentant des femmes)


 ALI YAOUZA
 (Représentant des jeunes)


 BADIYOU
 Machi

200 localités



MINISTRE DE L'ENERGIE
REPUBLIQUE DU BENIN



Projet d'Electrification Rurale (PERU)

Etude d'Impact Environnemental et Social (EIES) des travaux d'electrification de 200 localités au nord du Bénin

LISTE PRESENCE DE LA SEANCE DE CONSULTATION DU PUBLIC

Cette séance de consultation du public est organisée dans le cadre de la mission citée. Des photos, verbatim, etc. seront pris pour un usage exclusif à la présente étude.

Village: MOLLA Arrondissement: TROMBOURU Commune: MALANVILLE

Date: 11/09/2024

N°	Nom et prénom	Profession	Contacts	Emargement
01	BASSIEN Adamou	cultivateur	55727372	
02	NAMATA Mamoudou	cultivateur	60215476	
03	ADAMOU Jacobou	CT	45374447	
04	NAMATA Jahajé	CT	-	-
05	SEIDOU Zali	Ménagère	-	0
06	MEDAWA Fati	Ménagère	-	X
07	GARBA Dramila	Ménagère	-	S
08	AMADOU Maimama	Ménagère	-	
09	SOUH Zénabou	Ménagère	-	S
10	ACUDOU Sadiatou	Ménagère	-	
11	HAMIDOU Bouli	Ménagère	-	
12	ALI Rachida	Ménagère	-	

N°	Nom et prénom	Profession	Contacts	Emargement
13	AMANI Rafia	CTV	/	00
14	Moumouni Jalyaba	CTV	/	00
15	NAMATAOU Moumouni	CTV	/	00
16	SERIFA Marou	CTV	76 41 15 30	00
17	HAMADOU Kadidja	CTV	/	00
18	NOMA IMATOU	CTV	/	000
19	ROUDOU SADIOLATOU	CTV	/	00
20	ABDOUJEY AMINA	CTV Menj	76 53 80 21	X
21	IMA SATOU	CTV	42 13 43 96	-
22	BEIDOU Moumouna	CTV	/	+
23	Adiza Noma	CTV	42 13 54 00	-
24	WIRINSSI NAMATA	CTV	/	00
25	BOUKAROU KARIMA	CTV	/	00
26	TEHISSE SALEY	CTV	/	000
27	LANTANA SALEY	CTV	/	00
28	HADJO Moussey	CTV	/	00

N°	Nom et prénom	Profession	Contacts	Emargement
29	HEÏ NITCHÉ zibo	Cultivateur (CTV)	/	⊖
30	Idrissa ALASSANE		/	⊖
31	NAMATA Boukari		61 44 02 14	⊖
32	ISSA ISSOUFA		/	⊖
33	AROUNA Ibrahim		/	⊖
34	AROUNA SAMA	Menagère	/	⊖
35	ISSA Soukmane	Cultivateur	/	⊖
36	HEÏTCHÉ SOULÉ	CTV	/	⊖
37	YAYE ZAYOU		59 16 37 36	⊖
38	Moussa SANOUSSI		/	⊖
39	LOUKOUMANE Abass		/	⊖
40	YBOUSSOUFA Soukmane		/	⊖
41	ALI ASSANA	Menagère	54 38 55 15	*
42	IBRAHIM FALILA	Menagère	/	⊖
43	YACOUBOU RACHIDA	Menagère	/	⊖
44	BAPARAZ Machoudou	conseiller	66 989 175	⊖

3. CAHIER DES CLAUSES ENVIRONNEMENTALES ET SOCIALES (CCES)

Les présentes clauses sont destinées à aider la Société Béninoise d'Energie Électrique (SBEE) afin qu'elles puissent intégrer dans ces documents des prescriptions permettant d'optimiser la protection de l'environnement et du milieu socioéconomique. Les clauses sont spécifiques à toutes les activités de chantier pouvant être sources de nuisances environnementales et sociales. Ces clauses reflètent les Directives Générales de la Banque Africaine de Développement en matière d'Hygiène, Environnement et Sécurité. Elles seront applicables au sous projet et doivent également être incluses dans le contrat de travaux. Les entreprises en charge des travaux de construction de la ligne devront aussi se conformer avec les dispositions et les principes du HSE guideline de la Banque Africaine de Développement.

a. Dispositions préalables pour l'exécution des travaux

1. Respect des lois et réglementations nationales :

La Société Béninoise d'Energie Électrique (SBEE) et ses sous-traitants doivent : respecter et appliquer les lois et règlements en vigueur dans le pays et relatifs à l'environnement, à l'élimination des déchets solides et liquides, aux normes de rejet et de bruit, aux heures de travail, etc. ; prendre toutes les mesures appropriées en vue de minimiser les atteintes à l'environnement ; assumer la responsabilité de toute réclamation liée au non-respect de l'environnement.

2. Permis et autorisations avant les travaux

Toute réalisation de travaux doit faire l'objet d'une procédure préalable d'information et d'autorisations administratives. Avant de commencer les travaux, la Société Béninoise d'Energie Électrique (SBEE) doit se procurer tous les permis nécessaires pour la réalisation des travaux prévus dans le contrat du sous projet: autorisations délivrés par les collectivités locales, les services forestiers (en cas de déboisement, d'élagage, etc.), les services miniers (en cas d'exploitation de carrières et de sites d'emprunt), les services d'hydraulique (en cas d'utilisation de points d'eau publiques), de l'inspection du travail, les gestionnaires de réseaux, etc. Avant le démarrage des travaux, la Société Béninoise d'Energie Électrique (SBEE) doit se concerter avec les riverains avec lesquels il peut prendre des arrangements facilitant le déroulement des chantiers.

3. Réunion de démarrage des travaux

Avant le démarrage des travaux, la Société Béninoise d'Energie Électrique (SBEE) et les entreprises en charges des travaux doivent organiser des réunions avec les autorités, les représentants des populations situées dans la zone du sous projet et les services techniques compétents, pour les informer de la consistance des travaux à réaliser et leur durée, des itinéraires concernés et les emplacements susceptibles d'être affectés. Cette réunion permettra aussi au Maître d'ouvrage de recueillir les observations des populations, de les sensibiliser sur les enjeux environnementaux et sociaux et sur leurs relations avec les ouvriers.

4. Préparation et libération du site

La Société Béninoise d'Energie Électrique (SBEE) devra informer les populations concernées avant toute activité du sous projet. La libération de l'emprise doit se faire

selon un calendrier défini en accord avec les populations affectées et le Maître d'ouvrage. Avant l'installation et le début des travaux, les entreprises doit s'assurer que les indemnisations/compensations sont effectivement payées aux ayant-droit par le Maître d'ouvrage.

Libération des domaines public et privé. La Société Béninoise d'Energie Électrique (SBEE) doit savoir que le périmètre d'utilité publique lié à l'opération est le périmètre susceptible d'être concerné par les travaux. Les travaux ne peuvent débuter dans les zones concernées par les emprises privées que lorsque celles-ci sont libérées à la suite d'une procédure d'acquisition.

5. Programme de gestion environnementale et sociale

Les entreprises en charge des travaux doivent établir et soumettre, à l'approbation du Maître d'ouvrage, un programme détaillé de gestion environnementale et sociale du chantier qui comprend : (i) un plan d'occupation du sol indiquant l'emplacement de la base-vie et les différentes zones du chantier selon les composantes du sous projet, les implantations prévues et une description des aménagements ; (ii) un plan de gestion des déchets du chantier indiquant les types de déchets, le type de collecte envisagé, le lieu de stockage, le mode et le lieu d'élimination ; (iii) le programme d'information et de sensibilisation de la population précisant les cibles, les thèmes et le mode de consultation retenu ; (iv) un plan de gestion des accidents et de préservation de la santé précisant les risques d'accidents majeurs pouvant mettre en péril la sécurité ou la santé du personnel et/ou du public et les mesures de sécurité et/ou de préservation de la santé à appliquer dans le cadre d'un plan d'urgence.

b. Installations de chantier et préparation

7. Normes de localisation

Les entreprises en charge des travaux doivent construire ses installations temporaires du chantier de façon à déranger le moins possible l'environnement, de préférence dans des endroits déjà déboisés ou perturbés lorsque de tels sites existent, ou sur des sites qui seront réutilisés lors d'une phase ultérieure pour d'autres fins. La Société Béninoise d'Energie Électrique (SBEE) doit strictement interdire d'établir une base vie à l'intérieur d'une aire protégée.

8. Affichage du règlement intérieur et sensibilisation du personnel

Les entreprises en charge des travaux doivent afficher un règlement intérieur de façon visible dans les diverses installations de la base-vie prescrivant spécifiquement : le respect des us et coutumes locales ; la protection contre les IST/VIH/SIDA ; les règles d'hygiène et les mesures de sécurité. Les entreprises doit sensibiliser son personnel notamment sur le respect des us et coutumes des populations de la région où sont effectués les travaux et sur les risques des IST et du VIH/SIDA.

9. Emploi de la main d'œuvre locale

Les entreprises en charge des travaux est tenu d'engager (en dehors de son personnel cadre technique) le plus de main-d'œuvre possible dans la zone où les travaux sont

réalisés. A défaut de trouver le personnel qualifié sur place, il est autorisé d'engager la main d'œuvre à l'extérieur de la zone de travail.

10. Respect des horaires de travail

Les entreprises en charge des travaux doivent s'assurer que les horaires de travail respectent les lois et règlements nationaux en vigueur. Toute dérogation est soumise à l'approbation du Maître d'ouvrage. Dans la mesure du possible, (sauf en cas d'exception accordé par le Maître d'ouvrage), les entreprises en charge des travaux doivent éviter d'exécuter les travaux pendant les heures de repos, les dimanches et les jours fériés.

11. Protection du personnel de chantier

Les entreprises en charge des travaux doivent mettre à disposition du personnel de chantier des tenues de travail correctes réglementaires et en bon état, ainsi que tous les accessoires de protection et de sécurité propres à leurs activités (casques, bottes, ceintures, masques, gants, lunettes, etc.). Les entreprises en charge des travaux doivent veiller au port scrupuleux des équipements de protection sur le chantier. Un contrôle permanent doit être effectué à cet effet et, en cas de manquement, des mesures coercitives (avertissement, mise à pied, renvoi) doivent être appliquées au personnel concerné.

12. Responsable Hygiène, Sécurité et Environnement

Les entreprises en charge des travaux doivent désigner un responsable Hygiène/Sécurité/Environnement qui veillera à ce que les règles d'hygiène, de sécurité et de protection de l'environnement sont rigoureusement suivies par tous et à tous les niveaux d'exécution, tant pour les travailleurs que pour la population et autres personnes en contact avec le chantier. Il doit mettre en place un service médical courant et d'urgence à la base-vie, adapté à l'effectif de son personnel. Les entreprises en charge des travaux doivent être responsables de fournir un plan hygiène et sécurité comprenant une évaluation des risques au travail pour ses travailleurs.

c. Repli de chantier et réaménagement

13. Règles générales

À toute libération de site, les entreprises en charge des travaux laissent les lieux propres à leur affectation immédiate. Il ne peut être libéré de ses engagements et de sa responsabilité concernant leur usage sans qu'il ait formellement fait constater ce bon état. Les entreprises en charge des travaux doivent réaliseront tous les aménagements nécessaires à la remise en état des lieux. Il est tenu de replier tous ses équipements et matériaux et ne peut les abandonner sur le site ou les environs.

Après le repli de tout le matériel, un procès-verbal constatant la remise en état du site doit être dressé et joint au procès-verbal de réception des travaux. La non remise en état des lieux doit entraîner le refus de réception des travaux. Dans ce cas, le

pourcentage non encore libéré du montant du poste « installation de chantier » sera retenu pour servir à assurer le repli de chantier.

14. Protection des zones instables

Lors du démantèlement d'ouvrages en milieux instables, les entreprises en charge des travaux doivent prendre les précautions suivantes pour ne pas accentuer l'instabilité du sol : (i) éviter toute circulation lourde et toute surcharge dans la zone d'instabilité ; (ii) conserver autant que possible le couvert végétal ou reconstituer celui-ci en utilisant des espèces locales appropriées en cas de risques d'érosion.

15. Aménagement des carrières et sites d'emprunt temporaires

Les entreprises en charge des travaux doivent réaménager les carrières et les sites d'emprunt selon les options à définir en rapport avec le Maître d'ouvrage et les populations locales : (i) régalage du terrain et restauration du couvert végétal (arbres, arbustes, pelouse ou culture) ; (ii) remplissage (terre, ou pierres) et restauration du couvert végétal ; (iii) aménagement de plans d'eau (bassins, mares) pour les communautés locales ou les animaux ; (iv) zone de loisir ; écotourisme, entre autres.

16. Gestion des produits pétroliers et autres contaminants

Les entreprises en charge des travaux doivent nettoyer l'aire de travail ou de stockage où il y a eu de la manipulation et/ou de l'utilisation de produits pétroliers et autres contaminants.

17. Contrôle de l'exécution des clauses environnementales et sociales

Le contrôle du respect et de l'effectivité de la mise en œuvre des clauses environnementales et sociales des entreprises en charge des travaux doit être effectué par le Maître d'ouvrage, dont l'équipe doit comprendre un expert environnementaliste qui fait partie intégrante de la mission de contrôle des travaux.

18. Notification

Le Maître d'ouvrage (SBEE) notifie par écrit à l'entreprise en charge des travaux tous les cas de défaut ou non-exécution des mesures environnementales et sociales. L'entreprise en charge des travaux doit redresser tout manquement aux prescriptions dûment notifiées à lui par le Maître d'ouvrage. La reprise des travaux ou les travaux supplémentaires découlant du non-respect des clauses sont à la charge de Les entreprises en charge des travaux doivent.

19. Sanction

En application des dispositions contractuelles, le non-respect des clauses environnementales et sociales, dûment constaté par le Maître d'ouvrage, peut être un motif de résiliation du contrat. L'entreprise en charge des travaux doivent ayant fait l'objet d'une résiliation pour cause de non application des clauses environnementales et sociales s'expose à des sanctions allant jusqu'à la suspension du droit de soumissionner pour une période déterminée par le Maître d'ouvrage, avec une réfaction sur le prix et un blocage de la retenue de garantie.

20. Réception des travaux

Le non-respect des présentes clauses expose l'entreprise en charge des travaux au refus de réception provisoire ou définitive des travaux, par la Commission de réception. L'exécution de chaque mesure environnementale et sociale peut faire l'objet d'une réception partielle impliquant les services compétents concernés.

d. Clauses Environnementales et Sociales spécifiques

Le titulaire du marché veille à ce que les prestations qu'il effectue respectent les prescriptions législatives et réglementaires en vigueur en matière d'environnement, de sécurité et de santé des personnes, et de préservation du voisinage. Il doit être en mesure d'en justifier, en cours d'exécution du marché et pendant la période de garantie des prestations, sur simple demande de la SBEE ou de son représentant.

A cet effet, le titulaire prend les mesures permettant de maîtriser les éléments susceptibles de porter atteinte à l'environnement, notamment les déchets produits en cours d'exécution du contrat, les émissions de poussières, les fumées, les émanations de produits polluants, le bruit, les impacts sur la faune et sur la flore, la pollution des eaux superficielles et souterraines.

En cas d'évolution de la législation sur la protection de l'environnement en cours d'exécution du marché, les modifications éventuelles, demandées par la SBEE ou son représentant, afin de se conformer aux règles nouvelles donnent lieu à la signature, par les parties au marché, d'un avenant. Le non-respect des obligations environnementales par le titulaire d'un marché de travaux pourra être sanctionné lourdement. LA SBEE peut résilier le marché pour faute du titulaire au cas où le titulaire contrevient aux obligations légales ou réglementaires, relatives au travail ou à la protection de l'environnement.

21. Mesures de transport et de stockage des matériaux

Lors de l'exécution des travaux, les entreprises en charge des travaux doivent limiter la vitesse des véhicules sur le chantier par l'installation de panneaux de signalisation et des porteurs de drapeaux.

22. Mesures pour la circulation des engins de chantier

Seuls les matériels strictement indispensables sont tolérés sur le chantier. En dehors des accès, des lieux de passage désignés et des aires de travail, il est interdit de circuler avec des engins de chantier.

L'entreprise doit s'assurer de la limitation de vitesse pour tous ses véhicules circulant sur la voie publique, avec un maximum de 60 km/h en rase campagne et 40 km/h au niveau des agglomérations et à la traversée des villages.

22. Protection des zones et ouvrages agricoles

Le calendrier des travaux doit être établi afin de limiter les perturbations des activités socioéconomiques et autres des riverains. Les principales périodes d'activité agricoles (semences, récoltes, séchage, etc.) devront en particulier être connues afin

d'adapter l'échéancier à ces périodes. Le Concessionnaire doit identifier les endroits où des passages pour les animaux, le bétail et les personnes sont nécessaires. Là encore, l'implication de la population est primordiale.

23. Protection des milieux humides, de la faune et de la flore

Il est interdit à aux entreprises d'effectuer des aménagements temporaires (aires d'entreposage et de stationnement, chemins de contournement ou de travail, etc.) dans des milieux humides, notamment en évitant le comblement des mares temporaires existantes. En cas de plantations, l'entreprise doit s'adapter à la végétation locale et veiller à ne pas introduire de nouvelles espèces sans l'avis des services forestiers. Pour toutes les aires déboisées sises à l'extérieur de l'emprise et requises par l'entreprise pour les besoins de ses travaux, la terre végétale extraite doit être mise en réserve.

24. Protection des sites sacrés et des sites archéologiques

Les entreprises en charge des travaux doivent prendre toutes les dispositions nécessaires pour respecter les sites culturels (cimetières, sites sacrés, etc.) dans le voisinage des travaux et ne pas leur porter atteintes. Pour cela, elle devra s'assurer au préalable de leur typologie et de leur implantation avant le démarrage des travaux. Si, au cours des travaux, des vestiges d'intérêt culturel, historique ou archéologique sont découverts, les entreprises en charge des travaux doivent suivre la procédure suivante : (i) arrêter les travaux dans la zone concernée ; (ii) aviser immédiatement le Maître d'œuvre qui doit prendre des dispositions afin de protéger le site pour éviter toute destruction ; un périmètre de protection doit être identifié et matérialisé sur le site et aucune activité ne devra s'y dérouler; (iii) s'interdire d'enlever et de déplacer les objets et les vestiges. Les travaux doivent être suspendus à l'intérieur du périmètre de protection jusqu'à ce que l'organisme national responsable des sites historiques et archéologiques ait donné l'autorisation de les poursuivre.

25. Mesures d'abattage d'arbres et de déboisement

En cas de déboisement, les arbres abattus doivent être découpés et stockés à des endroits agréés par les entreprises en charge des travaux. Les populations riveraines doivent être informées de la possibilité qu'elles ont de pouvoir disposer de ce bois à leur convenance. Les arbres abattus ne doivent pas être abandonnés sur place, ni brûlés ni enfuis sous les matériaux de terrassement.

26. Prévention des feux de brousse

Les entreprises en charge des travaux sont responsables de la prévention des feux de brousse sur l'étendue de ses travaux, incluant les zones d'emprunt et les accès. Il doit strictement observer les instructions, lois et règlements édictés par les autorités compétentes.

27. Gestion des déchets liquides

Les bureaux et les logements doivent être pourvus d'installations sanitaires en nombre suffisant (latrines, fosses septiques, lavabos et douches). Les entreprises en charge des

travaux doivent respecter les règlements sanitaires en vigueur. Les installations sanitaires sont établies en accord avec le Maître d'ouvrage. Il est interdit aux entreprises en charge des travaux de rejeter les effluents liquides pouvant entraîner des stagnations et incommodités pour le voisinage, ou des pollutions des eaux de surface ou souterraines.

28. Gestion des déchets solides

Les entreprises en charge des travaux doivent déposer les ordures ménagères dans des poubelles étanches et devant être vidées périodiquement. En cas d'évacuation par les camions du chantier, les bennes doivent être étanches de façon à ne pas laisser échapper de déchets. Pour des raisons d'hygiène, et pour ne pas attirer les vecteurs, une collecte quotidienne est recommandée, surtout durant les périodes de chaleur. Les entreprises en charge des travaux doivent éliminer ou recycler les déchets de manière écologiquement rationnelle. Les entreprises en charge des travaux doivent acheminer les déchets, si possible, vers les lieux d'élimination existants.

29. Protection contre la pollution sonore

L'entreprise en charge des travaux est tenue de limiter les bruits de chantier susceptibles d'importuner gravement les riverains, soit par une durée exagérément longue, soit par leur prolongation en dehors des heures normales de travail. Les seuils à ne pas dépasser sont tirées des Lignes directrice EHS sur le niveau de bruit.

30. Prévention contre les IST/VIH/SIDA et maladies liées aux travaux

L'entreprise doit informer et sensibiliser son personnel sur les risques liés aux IST/VIH/SIDA. Il doit mettre à la disposition du personnel des préservatifs contre les IST/VIH-SIDA.

L'entreprise doit informer et sensibiliser son personnel sur la sécurité et l'hygiène au travail. Il doit veiller à préserver la santé des travailleurs et des populations riveraines, en prenant des mesures appropriées contre d'autres maladies liées aux travaux et à l'environnement dans lequel ils se déroulent. Il doit: (i) instaurer le port de masques, d'uniformes et autres chaussures adaptées ; (ii) installer systématiquement des infirmeries et fournir gratuitement au personnel de chantier les médicaments de base nécessaires aux soins d'urgence.

31. Journal de chantier

L'entreprise doit tenir à jour un journal de chantier, dans lequel seront consignés les réclamations, les manquements ou incidents ayant un impact significatif sur l'environnement ou à un incident avec la population. Le journal de chantier est unique pour le chantier et les notes doivent être écrites à l'encre. L'entreprise doit informer le public en général, et les populations riveraines en particulier, de l'existence de ce journal, avec indication du lieu où il peut être consulté.

31. Entretien des engins et équipements de chantiers

L'entreprise doit respecter les normes d'entretien des engins de chantiers et des véhicules et effectuer le ravitaillement en carburant et lubrifiant dans un lieu désigné à cet effet. Sur le site, une provision de matières absorbantes et d'isolants (coussins, feuilles, boudins et fibre de tourbe, etc.) ainsi que des récipients étanches bien identifiés, destinés à recevoir les résidus pétroliers et les déchets, doivent être présents. Le Concessionnaire doit exécuter, sous surveillance constante, toute manipulation de carburant, d'huile ou d'autres produits contaminants, y compris le transvasement, afin d'éviter le déversement. L'entreprise doit recueillir, traiter ou recycler tous les résidus pétroliers, les huiles usagées et les déchets produits lors des activités d'entretien ou de réparation de la machinerie. Il lui est interdit de les rejeter dans l'environnement ou sur le site du chantier.

L'entreprise doit effectuer les vidanges dans des fûts étanches et conserver les huiles usagées pour les remettre au fournisseur (recyclage) ou aux populations locales pour d'autres usages. Les pièces de rechange usagées doivent être envoyées à la décharge publique.

32. Lutte contre les poussières

L'entreprise en charge des travaux doit choisir l'emplacement des concasseurs et des équipements similaires en fonction du bruit et de la poussière qu'ils produisent. Le port de lunettes et de masques anti-poussières est obligatoire.

33. Le Bruit

Parmi les options de réduction que l'on doit envisager, on indiquera les suivantes : Sélection d'équipements dont les niveaux de bruit dégagés sont inférieurs ; installation de dispositifs d'insonorisation appropriés sur l'échappement des moteurs et des composants de compresseurs. Installation d'isolations de vibrations pour équipements mécaniques ; Limitation des heures de fonctionnement pour certains équipements ou certaines applications, en particulier des sources mobiles utilisées dans une agglomération.

34. Hygiène et sécurité au travail

L'entreprise en charge des travaux doit introduire des mesures de prévention et de protection conformément à l'ordre de priorité suivant : Élimination des risques par la suppression de l'activité du procédé de travail. Maîtrise du risque à la source par le biais de contrôles techniques ; Minimisation des risques par l'étude de systèmes de travail sans danger et de mesures de contrôle administratives ou institutionnelles ; Fourniture d'équipements de protection individuelle (EPI) appropriés conjointement avec la formation, l'utilisation et l'entretien des EPI. Les principaux équipements de sécurité à utiliser par les entreprises en charges des travaux sont présentés dans le tableau suivant :

Casques	Tous travaux présentant le risque de chocs à la tête	Obligatoire sur site
Vêtement de travail	Tous travaux présentant des risques de salissure ou d'agression du corps par contact ou projection.	Obligatoire sur site
Chaussures, bottes	Tous travaux présentant le risque de chute d'objets manutentionnés sur les pieds ou d'écrasement, ou de perforation de la semelle par objets pointus.	Obligatoire sur site

Lunettes, masques	Tous travaux présentant le risque de projection dans les yeux (meulage, manipulation produits acides ou caustiques, ..) ou exposant à des sources lumineuses de forte puissance	Lunettes obligatoire sur site
Masques, cagoules	Tous travaux effectués dans des milieux pollués (poussières, gaz toxiques, ...).	
Tabliers	Tous travaux présentant des risques de projection sur le corps (soudage, manipulation produits dangereux, ...).	
Gants	Tous travaux présentant des risques pour les mains. Nombreux types de gants selon le type d'agression : coupures, écrasement, chaleur, attaque chimique, électrisation, ...	Obligatoire sur site
Chasuble	Tous travaux à proximité de la circulation présentant des risques de collision.	
Harnais et dispositif antichute	Tous travaux exceptionnels non répétitifs ou de courte durée exposant à un risque de chute de hauteur.	
Casques antibruit, bouchons	Tous travaux exposant à des niveaux sonores supérieurs à 85dBA (conduite d'engins, meulage, ...)	Recommandés
Masques respiratoires	Tous travaux exposant à des inhalations de vapeurs ou de poussières (quelques fois invisibles et inodores).	

Le chantier sera interdit au public. L'entreprise principale installera les panneaux et palissades nécessaires et réglementaires. L'accès du personnel pourra être contrôlé à tout moment par les personnes habilitées par le Maître d'Ouvrage et/ou ses représentants ou les autorisés légaux.

Les directions des entreprises s'engageront sur l'honneur que le personnel figurant sur ces listes est en règle vis-à-vis de la loi et des textes réglementaires relatifs à l'emploi des travailleurs. En accord avec le Maître d'Ouvrage et/ou ses représentants, toute personne contrevenante à ces règles se verra refuser l'accès au chantier et s'exposera aux sanctions éventuelles de l'Inspection du travail.

3.5. Prévention des incendies

Des extincteurs adaptés et en nombre suffisant seront mis en place par l'entreprise sur la zone de cantonnement. Chaque entreprise sera équipée des extincteurs nécessaires et adaptés à ses propres travaux, aux risques locaux, compte tenu de l'environnement, au fur et à mesure de l'avancement des travaux.

Boite de secours

Une personne est nommément désignée comme responsable de la boîte de secours

36. Contrainte concernant les approvisionnements et le stockage

Les entreprises prendront chaque fois que nécessaire toutes les dispositions pour que les approvisionnements sur le chantier se fassent dans le respect des règles de sécurité, à savoir :

- Informations des fournisseurs sur les personnes à contacter sur le chantier et les modalités pour accéder au chantier
- Contrôle à l'entrée du chantier et prise en charge du fournisseur à son arrivée.
- Contrôle des stockages de matériel ou de matériaux livrés.

Les stockages de matériels et de matériaux ne pourront se faire qu'à l'intérieur de l'enceinte du chantier. Les approvisionnements seront gérés en fonction de l'avancement des travaux et des espaces accordés aux stockages. Les aires de déchargement et de stockage ne sont pas figées et devront être définies par l'entreprise en accord avec la maîtrise d'œuvre et/ou la société béninoise d'énergie électrique.

37. Voies ou zones de déplacement ou de circulation horizontales et verticales

L'accès du chantier : A définir au début des travaux à l'ouverture du chantier. Le chantier étant situé le long des voies publiques, toutes précautions seront prises par l'ensemble des entreprises.

- respect de la signalisation (vitesse, stationnement, etc.).
- tenir les abords et les voies en état de propreté constante aux abords immédiats du chantier. Il sera procédé, par chaque entreprise ayant provoqué un salissement de la voie ou des trottoirs, au nombre de nettoyages ou de lavages nécessaires.
- mise en place de signalisation et pré-signalisation par l'entreprise.

Les accès provisoires au chantier pour le personnel des entreprises, devront être soigneusement protégés contre les chutes de matériaux, gravois, etc. et maintenus en bon état. Pour les gabarits et les charges limites, l'entreprise se rapprochera des services techniques de la ville afin de déterminer les contraintes et définir le ou les plans de circulation les mieux adaptés.

Les zones de circulation menant aux phases de la construction devront être maintenues dégagées de tous matériaux et matériels. Les camions de livraison devront, pendant toute la durée de l'Opération, se conformer aux dispositions d'organisation arrêtées.

Les zones de livraison - déchargement seront interdites d'accès au public au moyen d'un dispositif physique. Les Entreprises devront se conformer aux restrictions de circulations diverses, qui pourraient leur être imposées par les autorités compétentes, notamment, voiries interdites, itinéraires imposés, limitation de tonnage ou de gabarit, limitation des bruits. Les Entreprises devront prendre toutes dispositions pour ne pas apporter de nuisances aux chaussées existantes. Pendant toute la durée du chantier, l'entreprise sera tenue d'adapter ses horaires pour éviter, autant que faire se peut, des nuisances sonores vis-à-vis des populations locales.

38. Habilitation (Mesures de protection contre les risques électriques)

L'habilitation est obligatoire pour le personnel travaillant à proximité des lignes électriques en services et lors des travaux de connexions et de mise en service. Cette habilitation qui est délivrée par le chef d'entreprise, doit obtenir l'agrément du Maître d'œuvre et/ou de la Société Béninoise d'Energie Electrique. Chaque entreprise précisera, la liste de son personnel ayant l'habilitation électrique, selon les recommandations de la publication UTE NF C 18-510.

L'habilitation est la reconnaissance, par son employeur, de la capacité d'une personne à accomplir en sécurité les tâches fixées.

Le titre d'habilitation comporte une codification symbolique formée de lettres et de chiffres. La première lettre indique le domaine de tension :

B (BT et TBT) **H** (HT).

Le chiffre indique la qualité de la personne :

- 0** (non électricien),
- 1** (exécutant électricien),
- 2** (chargé de travaux électriques).

La deuxième lettre précise la nature des opérations pouvant être réalisées :

V (travail au voisinage),

N (nettoyage sous tension),

T (travail sous tension),

C (chargé de consignation), **R**
(chargé d'interventions en BT).

Exemples: B1V : exécutant électricien avec travail au voisinage en BT

BC : chargé de consignation en BT

Toutes les habilitations doivent être précédées d'une **formation aux risques électriques**. L'habilitation doit être révisée en cas de changement de fonction, d'entreprise ou de restriction médicale.

Domaines de tension

Domaines de tension		Valeur de la tension U_n en volts	
		en courant alternatif	en courant continu
Très basse tension <u>TBT</u>		$U_n \leq 50v$	$U_n \leq 120v$
Basse tension	BTA	$50v < U_n \leq 500v$	$120v < U_n \leq 750v$
	BTB	$500v < U_n \leq 1\ 000v$	$750v < U_n \leq 1\ 500v$
Haute tension	HTA*	$1\ 000v < U_n \leq 50\ 000v$	$1\ 500v < U_n \leq 75\ 000v$
	HTB	$U_n > 50\ 000v$	$U_n > 75\ 000v$

* appelée aussi MT dans le texte

4. OUTILS DE COLLECTE

AGENCE BENINOISE D'ELECTRIFICATION RURALE ET DE MAITRISE D'ENERGIE (SBEE)
ETUDE DE FAISABILITE DE SOUS PROJET RELATIF A L'ELECTRIFICATION DE 200 LOCALITES
RURALES DES DEPARTEMENTS DU BORGOU, ALIBORI, ATACORA ET DONGA

Mission d'Etude d'Impact Environnemental et Social (EIES)

Questionnaires de collectes des données

Cette fiche est établie dans le cadre de la collecte des données/informations pour l'EIES du sous projet d'électrification de 200 localités rurales dans le cadre du Sous projet d'Electrification Rurale. Elle vise également à dénombrer les biens et personnes affectées le long du corridor de la ligne électrique à construire.

1- Identification de la localité

Département	
Commune	
Arrondissement	
Quartier de ville/ Village	:
Coordonnées géographiques (en UTM)	X : Y :

2. Identification des personnes et biens affectés

2.1 Identification de la personne dont le bien est affecté

Nom de la PAP		
Sexe	M <input type="checkbox"/>	F <input type="checkbox"/>
Statut du répondant	Propriétaires	
	Représentant du	
	Parent du propriétaire	
	Locataire	
	Autres (préciser)	
Statut matrimonial de la PAP	M <input type="checkbox"/>	C <input type="checkbox"/> D <input type="checkbox"/> V <input type="checkbox"/>
Ethnie		
Domaine d'activité de la PAP	Agriculture	
	Commerce	
	Transport	
	Artisanat	
	APE/ACE	
	Privé	
	Autres (préciser)	
Revenu moyen mensuel du chef de ménage (F CFA)		

Nombre de personnes vivant dans le ménage à affecter (préciser le nombre de personnes)	Homme : : Femme : : Enfants
Nombre de personnes à charge vivant dans le ménage	Homme : : Femme : : Enfants
Revenu mensuel moyen des membres du ménage (estimer)	
Personne vulnérable/handicapée	Oui Non
Type de vulnérabilité	
Niveau d'instruction : <input type="checkbox"/> Sans – <input type="checkbox"/> Primaire – <input type="checkbox"/> Secondaire – <input type="checkbox"/> Universitaire	
Religion : Christianisme Islam Animisme	
Types d'appareils électriques et électroménagers dans le ménage : radio, télévision, ampoule, ventilateur, frigo, fer à repasser, chauffe-eau	
Probable équipements électriques et électroménagers à acquérir à court et moyen terme	

2.2 Identification des biens affectés

Quel est le type de bien affecté dans le cadre de la construction de la ligne ?

Bien affecté	Oui/ Non	Nombre
Habitation		
Plantation (types d'espèces)		
Forêt classée		
Sites sacrés (divinités, forêts sacrées, mosquée, église, cimetière)		
Terre cultivée (champ)		
Terre non cultivée (parcelle vide, jachère, etc.)		
Autres (à préciser)		

2.2.1- Identification des habitations et connexes

Quel est le type d'habitation affectée ?

Types d'habitation	Description de l'habitation affectée	Coût du bien (FCFA)
Terre battue + paille		
Terre battue + tôle		
Brique + tôle		
Bois + paille/tôle		
Cuisine		
Hangar		
Grenier		
Poulailler		
Bergerie, porcherie		

2.2.2 Statut et coût du foncier affecté

Statut	Terre lotie	Terre non lotie	Terre ayant titre foncier
Dimension			
Coût			

2.2.3. Identification des espèces floristiques dans l'emprise

N°	Type d'espèce	Coordonnées géographiques	Nombre de pieds	Coût d'un pied
1	Anacardier			
2	Karité			
3	Baobab			
4	Oranger			
5	Eucalyptus			
6	Teck			
7	Manguier			
8	Bananier			
9	Rônier			
10	Iroko			
11	Néré			
12	Autres (à préciser)			

2.2.4- Identification des sites sacrés dans l'emprise

a) Préciser le type de sites sacrés

	Coordonnées géographiques	Nombre de pieds	Coût d'un pied
Divinités			

Forêts sacrées			
Mosquée			
Eglise			
Cimetière			
Autres			

b) Possibilité de déplacement du bien sacré affecté ?

Possibilité	Oui	Non

2.2.5- Patrimoine culturel sur le corridor

a) Existe-il un patrimoine culturel dans l'emprise de la ligne ?

Oui	Non

b) Si oui, le(s) quel(s) genre de patrimoine

c) Quel est son coût de déplacement et de réinstallation ?

2.3.. Existent-ils des artisans dans le village ? Soudeurs |___| ; Couturier |___| ; Vulcanisateur |___| ; Tourneur |___| ; Scierie |___| ; etc.

2.4.. Quel est le mode d'éclairage dans votre ménage : Groupe électrogène, Lampe rechargeable, Panneau Solaire, Lanterne, Autres

2.5.. Quel est votre principal mode d'approvisionnement en eau ? : SONEB, Puits, Forage, Pompe manuel, Eau de surface, Autres à préciser :

2.6.. Existe-t-il des plans/cours d'eau dans l'emprise des lignes ? Oui Non

Si oui, le(s) quel(s)

Nature plan d'eau	Nom ou appellation	Usage actuel	Coordonnées
			X :..... Y :..... Z :.....
			X :..... Y :..... Z :.....

2.7.. Existe-t-il des infrastructures socioéconomiques dans l'emprise des lignes ? Oui
Non

Si oui, le(s) quel(s)

	Nom de l'infrastructure	Village	Activité	Nombre d'usagers	Coordonnées géographiques (UTM)
<i>Il s'agit de : Administration, Centre de santé, Ecole, Eglise, Mosquée, Police, AEV, Marché, Atelier, etc.</i>					
01					X : Y : Z :
02					X : Y : Z :
03					X : Y : Z :
04					X : Y : Z :
05					X : Y : Z :
06					X : Y : Z :
07					X : Y : Z :
08					X : Y : Z :
09					X : Y : Z :

10					X : Y : Z : Z :
----	--	--	--	--	--------------------------

3. Usage du courant électrique

- ✓ Selon vous, en quoi le courant électrique pourrait améliorer votre condition de vie ?

4. Recommandation pour la phase d'exécution des travaux

Principaux enjeux environnementaux
Principaux sociaux et économiques
Observations particulières

Date de l'enquête :

Durée des entretiens :

Nom et prénom de l'enquêteur :

Nom et prénom de l'enquêté

5. TERMES DE RÉFÉRENCES

sélection et/ou à l'exécution du marché et à les soumettre pour vérification à des auditeurs désignés par la Banque.

Section 7. Termes de référence

I- CONTEXTE ET JUSTIFICATION

Dans le cadre de la mise en œuvre du Programme d'Actions du Gouvernement (PAG 2016-2021), notamment en son PILIER 3 : amélioration des conditions de vie des populations rurales et en son axe stratégique 6 : accès à l'électricité en milieu rural, le Gouvernement de la République du Bénin a adopté, en septembre 2018, un Plan Directeur d'Electrification Rurale qui prévoit l'électrification par raccordement au réseau conventionnel de 1274 localités rurales d'ici 2030 et la densification et/ou l'extension du réseau dans les localités péri-urbaines déjà électrifiées. Pour la concrétisation de cette ambition, l'Agence Béninoise d'Electrification Rurale et de Maîtrise d'Energie (ABERME) s'est engagée dans la recherche de financement pour la réalisation de grands projets d'électrification rurale et péri-urbaine. Dans cette perspective, il est nécessaire de disposer d'études technico-économiques sur les localités concernées d'une part et d'Etudes d'Impact Environnemental et Social (EIES) d'autre part en raison de la nature et de la sensibilité desdits projets et des milieux concernés.

C'est pourquoi, à l'occasion du projet d'électrification de 176 localités rurales et péri-urbaines financé conjointement par la Banque Africaine de Développement et la République du Bénin, l'Agence a initié la réalisation d'une étude d'Avant-Projet Détaillé et d'une étude d'Impact Environnemental et Social (EIES) en vue de l'électrification de 300 localités péri-urbaines par raccordement au réseau conventionnel. La présente étude prend en compte 150 localités des départements du Sud Bénin.

II- Objectifs généraux des TDRs.

Les présents TDRs visent à identifier des cabinets ou bureaux d'études qualifiés ayant de l'expérience dans la réalisation des études d'Avant-Projet Détaillé (APD) pour l'électrification, en vue de la réalisation des études de faisabilité technico-

économique et sociale pour l'électrification par raccordement au réseau conventionnel de 150 localités péri urbaines y compris la réalisation de l'Etude d'Impact Environnementale et Sociale.

III- Organisation générale de l'Etude

L'étude sera organisée en deux volets :

- ✓ Volet 1 : Etude d'avant-projet détaillé pour l'électrification de 150 localités ;
- ✓ Volet 2 : Etude d'Impact Environnemental et Social pour l'électrification des 150 localités.

Les 150 localités sont réparties en six zones de travaux : Zone 1, Zone 2, Zone 3, Zone 4, Zone 5 et Zone 6. La liste des localités par zone est jointe en annexe.

Pour le volet 1 de l'étude, un seul rapport sera rédigé par le Consultant pour les 150 localités tandis que pour le volet 2 de l'étude, le rapport sera rédigé par zone de travaux. Ainsi, il est attendu du cabinet/bureau d'étude, six (06) rapports pour ce qui concerne le volet 2 de l'étude.

IV- Volet 1 : Etudes d'avant-projet détaillée pour l'électrification de 150 localités

IV.1- Description des prestations du Bureau d'études

Pour cette partie de l'étude, le cabinet/bureau d'étude est chargé de réaliser l'étude technique, économique et sociale en vue de l'électrification de 150 localités péri-urbaines. Au cours de ces études, la conception des ouvrages et installations électriques dans le cadre du projet devra tenir compte des plans d'aménagement et/ou de zonage s'ils existent. Au cas où ces plans n'existent pas encore, les Autorités communales seront fortement impliquées dans la définition des itinéraires des réseaux. Le cas échéant, des engagements fermes écrits seront exigés à ces Autorités pour conserver ces itinéraires lors des opérations ultérieures de zonage.

Un plan de masse assez détaillé devra permettre de représenter les différents axes routiers de la localité et les infrastructures sociocommunitaires qu'elle

BON A LANCER

abrite, de même que la position de ces dernières par rapport aux axes routiers de la localité. Par ailleurs, le profil en long des lignes électriques et réseaux électriques devra être produit ainsi que les plans de réseau.

Suite aux données et paramètres recueillis, le Bureau d'Etude pourra décrire et préciser le contenu des travaux et les ouvrages à implanter, depuis les lignes sources d'approvisionnement de la SBEE, jusqu'aux différents départs vers les abonnés potentiels, en passant par les postes H61 dont les nombres et les puissances devront être déterminés et précisés par localité, en fonction de la demande évaluée et projetée sur les 05, 10, et 15 années à venir, afin de permettre au Maître d'Ouvrage et les bailleurs d'avoir un outil d'aide à la décision qui assure le fonctionnement et la qualité du réseau dans le temps.

Ainsi, le Bureau d'Etude devra :

- cartographier toutes les localités concernées à l'aide d'un outil d'information géographique adapté. A cet effet le cabinet proposera une méthodologie détaillée incluant ce volet,
- étudier les sites d'implantation des ouvrages de transport, de transformation et de distribution. Il devra alors dimensionner les ouvrages et les travaux, indiquer les quantités des matériels et d'équipements, ainsi que les coûts des fournitures et des travaux pour l'électrification dans chaque localité concernée.

Pour chaque localité, le projet vise de façon spécifique à :

- Réaliser l'étude économique, financière et sociale pour l'électrification par réseau conventionnel ;
- Réaliser le tracé du réseau par GPS qui prend en compte les infrastructures sociocommunitaires (école, centre de santé, poste de police...);
- Mettre en place un répertoire des normes en vigueur applicables pour chaque type d'équipement ;
- Fournir le plan de masse réelle sur Google Earth ou sur tout autre outils de Géoréférencement ;

- Réaliser les études techniques de construction de lignes électriques HTA, Mixtes (HTA/BT) et BT avec réalisation des plans de réseaux qui tiennent compte du tracé GPS obtenu sur le terrain, conformément aux normes CEI ou NF (NF 11-201 et autres) en vigueur pour chaque type d'ouvrage. Les études devront être faites par un logiciel adapté (CAMELIA, JOVE, Pole 'n'wires ou PLS-CADD) ;
- Tenir compte des plans de zonage s'ils existent, pour la réalisation des plans des réseaux électriques à construire. Au cas où la localité ne disposera pas d'un plan de zonage, impliquer les communes ou autres services habilités, en obtenant leur adhésion par des attestations d'engagement de maintien des voiries existantes choisies pour le tracé desdits réseaux ;
- Se renseigner sur les caractéristiques des lignes sources d'approvisionnement de la SBEE et les intégrer au dimensionnement des ouvrages à construire. Si possible, répertorier pour chaque liaison, le niveau de tension et le nombre de localités déjà desservies par le poste source ;
- Dimensionner les équipements de façon à prendre en compte les demandes à l'horizon de quinze (15) ans. Cela aboutira entre autres, au choix optimal du poste de transformateur, des supports électriques et de la section des câbles ;
- Définir les spécifications techniques des fournitures, matériels et équipements de lignes HTA, Mixte (HTA/BT) et BT en mettant un accent sur la fiabilité des réseaux électriques ;
- Etablir le devis quantitatif et estimatif pour la mise en œuvre du projet, conformément au modèle joint en annexe aux présents termes de référence.

IV.2- METHODOLOGIE

Le Cabinet d'études doit exposer dans son offre, les principales méthodes à employer pour collecter, enregistrer, analyser, et rédiger les rapports. La méthodologie devra comporter la description :

- des phases principales des études ;
- de l'organisation des enquêtes et études ;
- des outils de collecte et d'analyse de données qui seront utilisés, tels que les appareils, fiches, logiciels informatiques, etc.

L'exécution de la mission sera faite selon une approche participative ou brainstorming avec l'implication de l'ensemble des parties prenantes notamment les autorités locales et les bénéficiaires.

Aux vues de la situation sanitaire actuelle, Les cabinets proposeront dans leur méthodologie, les différentes stratégies à mettre en place afin d'éviter la propagation du Covid-19 au sein de la population lors de la réalisation des études.

IV.3- Résultat attendu

Le résultat final consiste à produire un document contenant une étude de faisabilité technique, économique, financière et sociale de l'électrification des 150 localités qui s'articulera autour des aspects suivants :

- Le plan de réseaux et de profil en long pour chaque localité ;
- La cartographie et des photos satellites des différentes localités concernées par l'étude. Ces données seront présentées sur un support papier et numérique ;
- Le devis quantitatif et estimatif pour chaque localité ;
- Les spécifications techniques des équipements à utiliser ;
- Une évaluation de la capacité financière des ménages à pouvoir payer des factures d'électricité ;
- Une estimation des abonnés potentiels pour la première année après la réalisation du projet puis à l'horizon de 5, 10 et 15 ans ;
- Les différentes notes techniques de calcul pour chaque localité ;
- Un tableau récapitulatif regroupant les longueurs des lignes MT, Mixte, BT, le nombre de ménage et la puissance des transformateurs à installer pour chaque localité.

IV.4- Etendue de la mission

Les travaux, objet du volet 1 de l'étude, seront exécutés en un (01) seul zone.

Les principales actions à entreprendre dans le cadre des prestations du Consultant et sous sa responsabilité au cours de l'étude comprennent cinq (05) phases :

- Phase I : Présentation et validation du rapport de démarrage ;
- Phase II : Etude de faisabilité technique ;
- Phase III : Création d'un système de géoréférencement et réalisation de cartes et plans
- Phase IV : Analyse sociale, économique et financière ;
- Phase V : Présentation et validation des résultats de l'étude

Phase I : Présentation et validation du rapport de démarrage

Le Consultant présentera un rapport de démarrage de sa mission. L'approbation du rapport de démarrage des études est du ressort d'un comité interne de l'Unité de Gestion du Projet (UGP) au sein de l'ABERME, sous la supervision du Coordonnateur PERU.

BON A LANCER

Phase II : Étude de faisabilité technique

L'étendue des prestations à fournir par le Bureau d'Etudes au cours de cette phase couvrira entre autres :

- Collecte de données sur l'itinéraire des réseaux HTA ; Mixte et BT via GPS (Cartes et plans de cadastre des localités, avec tracé routes et pistes, des cours d'eau, zones marécageuses ou inondables, autres obstacles identifiables) ;
- Evaluation de la demande dans les localités concernées en fonction de la population, des infrastructures et équipements collectifs existants (centres administratifs, écoles, centres de formation, centres de santé, forages, ateliers...), en tenant compte de la croissance de la demande en énergie et de la population, sur un horizon de temps établi sur 5, 10, et 15 ans ;

Les travaux, objet du volet 1 de l'étude, seront exécutés en un (01) seul zone.

Les principales actions à entreprendre dans le cadre des prestations du Consultant et sous sa responsabilité au cours de l'étude comprennent cinq (05) phases :

- Phase I : Présentation et validation du rapport de démarrage ;
- Phase II : Etude de faisabilité technique ;
- Phase III : Création d'un système de géoréférencement et réalisation de cartes et plans
- Phase IV : Analyse sociale, économique et financière ;
- Phase V : Présentation et validation des résultats de l'étude

Phase I : Présentation et validation du rapport de démarrage

Le Consultant présentera un rapport de démarrage de sa mission. L'approbation du rapport de démarrage des études est du ressort d'un comité interne de l'Unité de Gestion du Projet (UGP) au sein de l'ABERME, sous la supervision du Coordonnateur PERU.

BON A LANCER

Phase II : Étude de faisabilité technique

L'étendue des prestations à fournir par le Bureau d'Etudes au cours de cette phase couvrira entre autres :

- Collecte de données sur l'itinéraire des réseaux HTA ; Mixte et BT via GPS (Cartes et plans de cadastre des localités, avec tracé routes et pistes, des cours d'eau, zones marécageuses ou inondables, autres obstacles identifiables) ;
- Evaluation de la demande dans les localités concernées en fonction de la population, des infrastructures et équipements collectifs existants (centres administratifs, écoles, centres de formation, centres de santé, forages, ateliers...), en tenant compte de la croissance de la demande en énergie et de la population, sur un horizon de temps établi sur 5, 10, et 15 ans ;

Les travaux, objet du volet 1 de l'étude, seront exécutés en un (01) seul zone.

Les principales actions à entreprendre dans le cadre des prestations du Consultant et sous sa responsabilité au cours de l'étude comprennent cinq (05) phases :

- Phase I : Présentation et validation du rapport de démarrage ;
- Phase II : Etude de faisabilité technique ;
- Phase III : Création d'un système de géoréférencement et réalisation de cartes et plans
- Phase IV : Analyse sociale, économique et financière ;
- Phase V : Présentation et validation des résultats de l'étude

Phase I : Présentation et validation du rapport de démarrage

Le Consultant présentera un rapport de démarrage de sa mission. L'approbation du rapport de démarrage des études est du ressort d'un comité interne de l'Unité de Gestion du Projet (UGP) au sein de l'ABERME, sous la supervision du Coordonnateur PERU.

BON A LANCER

Phase II : Étude de faisabilité technique

L'étendue des prestations à fournir par le Bureau d'Etudes au cours de cette phase couvrira entre autres :

- Collecte de données sur l'itinéraire des réseaux HTA ; Mixte et BT via GPS (Cartes et plans de cadastre des localités, avec tracé routes et pistes, des cours d'eau, zones marécageuses ou inondables, autres obstacles identifiables) ;
- Evaluation de la demande dans les localités concernées en fonction de la population, des infrastructures et équipements collectifs existants (centres administratifs, écoles, centres de formation, centres de santé, forages, ateliers...), en tenant compte de la croissance de la demande en énergie et de la population, sur un horizon de temps établi sur 5, 10, et 15 ans ;

Les travaux, objet du volet 1 de l'étude, seront exécutés en un (01) seul zone.

Les principales actions à entreprendre dans le cadre des prestations du Consultant et sous sa responsabilité au cours de l'étude comprennent cinq (05) phases :

- Phase I : Présentation et validation du rapport de démarrage ;
- Phase II : Etude de faisabilité technique ;
- Phase III : Création d'un système de géoréférencement et réalisation de cartes et plans
- Phase IV : Analyse sociale, économique et financière ;
- Phase V : Présentation et validation des résultats de l'étude

Phase I : Présentation et validation du rapport de démarrage

Le Consultant présentera un rapport de démarrage de sa mission. L'approbation du rapport de démarrage des études est du ressort d'un comité interne de l'Unité de Gestion du Projet (UGP) au sein de l'ABERME, sous la supervision du Coordonnateur PERU.

Phase II : Étude de faisabilité technique

L'étendue des prestations à fournir par le Bureau d'Etudes au cours de cette phase couvrira entre autres :

- Collecte de données sur l'itinéraire des réseaux HTA ; Mixte et BT via GPS (Cartes et plans de cadastre des localités, avec tracé routes et pistes, des cours d'eau, zones marécageuses ou inondables, autres obstacles identifiables) ;
- Evaluation de la demande dans les localités concernées en fonction de la population, des infrastructures et équipements collectifs existants (centres administratifs, écoles, centres de formation, centres de santé, forages, ateliers...), en tenant compte de la croissance de la demande en énergie et de la population, sur un horizon de temps établi sur 5, 10, et 15 ans ;

BON A LANCER

exécution et dans les délais impartis, du travail qui lui sera confié. Il devra s'engager, entre autres, à :

- Entreprendre les prestations avec tout le sérieux requis conformément aux règles et aux normes internationalement reconnues ;
- Respecter les coutumes du Bénin ;
- Vérifier la cohérence des données et informations collectées dans le cadre de l'exécution de son mandat ;
- Réaliser ses prestations avec diligence et en conformité avec le calendrier d'exécution proposé et accepté ; il devra, dans les limites du possible, soumettre les rapports sans délai dans un format acceptable et approuvé ;
- Garder la confidentialité des renseignements obtenus ainsi que des résultats de ses tâches durant et après l'exécution de sa prestation et remettre à la fin de sa mission les documents qui lui auront été remis ;
- Utiliser pleinement tous les moyens informatiques idoines et modernes afin d'effectuer les calculs électriques et mécaniques d'usage pour les lignes électriques et les postes de distribution ;
- Souscrire toutes les assurances requises couvrant ses activités, ses employés, les véhicules, sans recours contre des tiers ;
- Supporter les frais d'acquisition des documents et autres services spécifiques nécessaires à l'exécution de l'étude ;
- Garder la confidentialité des renseignements obtenus ainsi que des résultats de ses tâches durant l'exécution de l'étude et remettre à la fin de l'étude les documents qui lui auront été remis ;

Le consultant sera entièrement responsable de la réalisation de ses prestations. Il fournira à temps les spécialités, les structures de soutien et la logistique indispensable en quantité et en qualité pour la bonne exécution de sa mission.

Etude d'Impact Environnemental et Social (EIES)

Les travaux de construction de réseaux en vue de l'électrifications des 150 localités, objet de l'étude d'APD, bien que bénéfiques du point de vue socioéconomique, pourraient présenter, lors de leur mise en œuvre des enjeux

environnementaux qu'il importe d'identifier aux fins de les maîtriser pour garantir la maximisation des avantages desdits projets et la préservation de l'équilibre écologique des milieux récepteurs.

Ainsi, conformément aux recommandations du guide général de réalisation des EIES, les travaux d'électrification par raccordement au réseau de la SBEE de 150 localités péri-urbaines du Bénin méritent d'être soumis à une Etude d'impact Environnemental et Social (EIES) en raison de leur nature et de la sensibilité des milieux qui les accueillent.

Les principaux enjeux environnementaux liés à la réalisation de ces travaux sont, entre autres :

- la perte de biodiversité (destruction de la flore et régression de l'habitat de la faune) ;
- la pollution des sols, la pollution de l'air en phase travaux ;
- la destruction de la structure du sol liée aux fouilles dans les zones d'emprunts de matériaux ;
- la préservation de l'esthétique paysager ;
- l'occupation du sol ;
- les superficies déboisées ;
- etc.

BON A LANCER

En ce qui concerne les enjeux sociaux, on note :

- les risques d'accidents liés à la circulation des engins en phases préparatoire et travaux ;
- les risques de contamination des maladies sexuellement transmissibles (VIH/SIDA) et des maladies hydriques ;
- les risques liés à la santé publique et la sécurité publique ;
- la valeur marchande du foncier ;
- le déplacement économique ;
- les activités agricoles.
- Etc.

Au regard de ces enjeux, il convient de soumettre cette activité à une EIES conformément aux dispositions de la loi n° 98-030 du 12 février 1999 portant Loi-

environnementaux qu'il importe d'identifier aux fins de les maîtriser pour garantir la maximisation des avantages desdits projets et la préservation de l'équilibre écologique des milieux récepteurs.

Ainsi, conformément aux recommandations du guide général de réalisation des EIES, les travaux d'électrification par raccordement au réseau de la SBEE de 150 localités péri-urbaines du Bénin méritent d'être soumis à une Etude d'impact Environnemental et Social (EIES) en raison de leur nature et de la sensibilité des milieux qui les accueillent.

Les principaux enjeux environnementaux liés à la réalisation de ces travaux sont, entre autres :

- la perte de biodiversité (destruction de la flore et régression de l'habitat de la faune) ;
- la pollution des sols, la pollution de l'air en phase travaux ;
- la destruction de la structure du sol liée aux fouilles dans les zones d'emprunts de matériaux ;
- la préservation de l'esthétique paysager ;
- l'occupation du sol ;
- les superficies déboisées ;
- etc.

BON A LANCER

En ce qui concerne les enjeux sociaux, on note :

- les risques d'accidents liés à la circulation des engins en phases préparatoire et travaux ;
- les risques de contamination des maladies sexuellement transmissibles (VIH/SIDA) et des maladies hydriques ;
- les risques liés à la santé publique et la sécurité publique ;
- la valeur marchande du foncier ;
- le déplacement économique ;
- les activités agricoles.
- Etc.

Au regard de ces enjeux, il convient de soumettre cette activité à une EIES conformément aux dispositions de la loi n° 98-030 du 12 février 1999 portant Loi-

environnementaux qu'il importe d'identifier aux fins de les maîtriser pour garantir la maximisation des avantages desdits projets et la préservation de l'équilibre écologique des milieux récepteurs.

Ainsi, conformément aux recommandations du guide général de réalisation des EIES, les travaux d'électrification par raccordement au réseau de la SBEE de 150 localités péri-urbaines du Bénin méritent d'être soumis à une Etude d'impact Environnemental et Social (EIES) en raison de leur nature et de la sensibilité des milieux qui les accueillent.

Les principaux enjeux environnementaux liés à la réalisation de ces travaux sont, entre autres :

- la perte de biodiversité (destruction de la flore et régression de l'habitat de la faune) ;
- la pollution des sols, la pollution de l'air en phase travaux ;
- la destruction de la structure du sol liée aux fouilles dans les zones d'emprunts de matériaux ;
- la préservation de l'esthétique paysager ;
- l'occupation du sol ;
- les superficies déboisées ;
- etc.

BON A LANCER

En ce qui concerne les enjeux sociaux, on note :

- les risques d'accidents liés à la circulation des engins en phases préparatoire et travaux ;
- les risques de contamination des maladies sexuellement transmissibles (VIH/SIDA) et des maladies hydriques ;
- les risques liés à la santé publique et la sécurité publique ;
- la valeur marchande du foncier ;
- le déplacement économique ;
- les activités agricoles.
- Etc.

Au regard de ces enjeux, il convient de soumettre cette activité à une EIES conformément aux dispositions de la loi n° 98-030 du 12 février 1999 portant Loi-

environnementaux qu'il importe d'identifier aux fins de les maîtriser pour garantir la maximisation des avantages desdits projets et la préservation de l'équilibre écologique des milieux récepteurs.

Ainsi, conformément aux recommandations du guide général de réalisation des EIES, les travaux d'électrification par raccordement au réseau de la SBEE de 150 localités péri-urbaines du Bénin méritent d'être soumis à une Etude d'impact Environnemental et Social (EIES) en raison de leur nature et de la sensibilité des milieux qui les accueillent.

Les principaux enjeux environnementaux liés à la réalisation de ces travaux sont, entre autres :

- la perte de biodiversité (destruction de la flore et régression de l'habitat de la faune) ;
- la pollution des sols, la pollution de l'air en phase travaux ;
- la destruction de la structure du sol liée aux fouilles dans les zones d'emprunts de matériaux ;
- la préservation de l'esthétique paysager ;
- l'occupation du sol ;
- les superficies déboisées ;
- etc.

BON A LANCER

En ce qui concerne les enjeux sociaux, on note :

- les risques d'accidents liés à la circulation des engins en phases préparatoire et travaux ;
- les risques de contamination des maladies sexuellement transmissibles (VIH/SIDA) et des maladies hydriques ;
- les risques liés à la santé publique et la sécurité publique ;
- la valeur marchande du foncier ;
- le déplacement économique ;
- les activités agricoles.
- Etc.

Au regard de ces enjeux, il convient de soumettre cette activité à une EIES conformément aux dispositions de la loi n° 98-030 du 12 février 1999 portant Loi-